

AUJOURD'HUI



BERNARD HALLER

Bernard Haller fait beaucoup plus que mettre des pots de fleurs sur sa tête ! Dans son nouveau spectacle, il dialogue avec une femme qui veut le quitter, et qui s'appelle la Vie. Paul Cauchon a rencontré ce formidable jongleur d'images et personnages. **Cahier C-1**



LEE KONITZ

Interdit aux amateurs de jazz de rater Lee Konitz à la Bibliothèque Nationale, vendredi 6 mars. Serge Truffaut vous dit pourquoi. **Cahier C-1**

LES LIGNES D'HYDRO-QUÉBEC

Quatre des huit nouvelles lignes d'Hydro-Québec traverseront le fleuve. Le plan directeur des projets des 15 prochaines années sera rendu public dans deux mois. **Page 4**



LA FLORIDE

La côte d'or floridienne attire chaque hiver des milliers de Québécois qui recherchent le soleil sans pour autant rompre avec leurs habitudes. **Cahier D1**

Le silencieux

EN VIEILLISSANT, on s'éloigne des autres et on se rapproche de soi.

La célébrité est une popularité qui se fait apprécier à distance.

La flatteuse illusion des riches est de croire que plus ils ont, plus ils sont.

L'un des désavantages négligés du progrès de la vitesse vient de ce que de plus en plus d'hommes meurent subitement que minute après minute.

— ALBERT BRIE

Les priorités de Jean Doré après cent jours de pouvoir L'emploi et la protection des contribuables

MICHEL C. AUGER

L'emploi, surtout dans l'Est de Montréal, et la protection des contribuables contre de hausses subites de leur compte de taxes seront les deux priorités de l'administration Doré au cours de 1987.

C'est ce qu'a affirmé, cette semaine, le maire de Montréal, M. Jean Doré dans une entrevue au DEVOIR, 100 jours après l'assermentation de la nouvelle administration municipale.

La question de l'emploi, tout particulièrement dans l'est de Montréal, préoccupe beaucoup le maire Doré. « Le secteur, d'Hochelega-Maison-neuve est celui où on trouve les revenus les plus bas, le niveau le plus élevé d'aide sociale sous toutes ses formes, le taux de chômage le plus élevé et les infrastructures industrielles les plus vieilles ».

Selon lui, la Ville doit travailler à faciliter la relocalisation industrielle, à la fois pour mettre fin à « une incongruité historique » qui fait qu'on retrouve, dans cette région, de l'in-

dustrie lourde dans des secteurs résidentiels et surtout pour « remembrer des terrains » et permettre de créer des espaces industriels.

Mais, soutient M. Doré, une politique de développement économique pour l'est de Montréal « ne peut se faire indépendamment d'une politique de formation de la main-d'œu-

vre, d'éducation des adultes et d'autres mesures de relèvement ».

C'est dans cet esprit que le maire voit la proposition, faite cette semaine par le vice-président du Comité exécutif, Robert Perreault, qui souhaite la création d'un vaste parc industriel inter-municipal entre Anjou, Montréal-Est et Montréal.

« Quand on regarde le schéma d'aménagement de la CUM, rien ne s'arrête aux frontières municipales. Il y a, dans l'est, une concentration de terrains qui doivent conserver leur vocation industrielle. Il y a

avantage à faire du remembrement de terrains industriels, mais intégré à ce qui existe déjà à Montréal-Est dans une planification d'ensemble, ce qui sera à l'avantage de tous ceux qui résident dans l'est de Montréal ».

Par ailleurs, M. Doré ne croit plus guère à la promesse du gouvernement Bourassa de créer, dans l'est de Montréal, une « zone d'entreprise », où les sociétés pourraient jouir de certains avantages fiscaux si elles décidaient de s'y installer.

« Le concept formel de la zone est **Voir page A-10 : Doré**

■ Voir autres informations

— Page A-3

Le débat sur l'affichage repoussé à l'automne

Les dissensions au sein du caucus forcent Bourassa à retraiter

BERNARD DESCÔTEAUX

SAINT-HYACINTHE — Le premier ministre Bourassa, avec l'accord de ses 97 députés, a décidé de repousser à l'automne prochain, si-

non à l'année prochaine, le débat sur l'affichage bilingue.

Le premier ministre a annoncé hier, à l'issue d'une réunion de deux jours du caucus des députés libéraux, ce nouveau délai. Celui-ci est nécessaire, a-t-il expliqué, pour trou-

ver une solution qui à la fois maintienne le visage français du Québec et respecte la liberté d'expression des minorités linguistiques.

M. Bourassa, tout comme le ministre responsable de la loi 101, Mme Lise Bacon, se sont défendus de vouloir ainsi gagner du temps. « Le gouvernement n'achète pas du temps », **Voir page A-10 : Dissensions**



La mine plutôt allongée de la ministre Lise Bacon, et celle tout aussi éloquente du premier ministre Bourassa, disent tout sur le blocage existant au sein du gouvernement, au sujet de la question linguistique, au sortir du caucus libéral qui s'est terminé, hier soir, à Saint-Hyacinthe. **Photo PC**

■ L'éditorial de Paul-André Comeau

— Page A-10

Si Larose diffuse sa publicité

Charlevoix: un recours collectif contre la CSN ?

PIERRE CAYOUILLE

LA MALBAIE — Les commerçants de Charlevoix intenteront un recours collectif contre la CSN si la centrale syndicale met à exécution sa menace de mener une campagne de contre-publicité pour éloigner les touristes étrangers de la région.

C'est ce qu'a fait savoir hier au DEVOIR M. Pierre Tremblay, directeur de l'Association touristique de Charlevoix (ATC), porte-parole de 285 gens d'affaires de la région.

« La CSN a déjà causé de sérieux préjudices à l'économie de la région. Cette campagne nous étoufferait davantage. Si la CSN va de

l'avant, elle devra nous dédommager pour les torts que nous allons subir. Il est temps de riposter », a dit M. Tremblay, furieux.

« Même si Gérald Larose prétend que cette campagne ne visera que les établissements de M. Malenfant (le Manoir Richelieu, Grand-Fonds et la chaîne d'auberges Universel), c'est toute la région qui écopera. Plus encore, tout le pays subira des préjudices et verra son image ternie », a-t-il poursuivi.

Exaspérés, les 285 membres de l'ATC se réuniront lundi soir. Ils décideront alors d'entériner ou non la motion d'exercer un recours collectif que déposera leur directeur, M. Tremblay.

Voir page A-10 : Charlevoix

Reagan accueille le rapport Tower avec colère Baker dans les bottes de Regan

WASHINGTON (Reuter, AFP, AP) — S'employant déjà à recoller les morceaux du désastre de l'Iranga, le président Ronald Reagan a désigné officiellement hier Howard Baker, ancien chef de la majorité républicaine au Sénat, pour succéder à Donald Regan au poste de secrétaire général de la Maison-Blanche. Le président s'est aussi montré furieux de voir que son personnel n'avait si mal informé, comme il dit noir sur blanc le rapport Tower.

M. Regan est le responsable de l'administration le plus durement critiqué dans le rapport de la commission présidentielle sur le scandale des ventes d'armes à l'Iran publié jeudi.

Dans une déclaration écrite, M. Reagan explique qu'il a accepté



Howard Baker

« avec regrets » la démission de M. Regan, qui a pris effet hier.

« Je suis également heureux d'annoncer que Howard Baker a accepté le poste de secrétaire général de la présidence des États-Unis », ajoute M. Reagan.

M. Baker devrait prendre ses nouvelles fonctions dès le début de la semaine prochaine, indique M. Reagan, soit suffisamment tôt pour l'aider à préparer un discours à la nation considéré comme crucial car le président espère qu'il l'aidera à redorer un blason considérablement terni par l'affaire iranienne.

Même s'il écope, M. Regan a reçu hier un hommage du président. « Don Regan, a-t-il dit, a servi le gouvernement et le pays avec distinc- **Voir page A-10 : Baker**

Un remaniement du cabinet est imminent

Mulroney jouera quitte ou double

MICHEL VASTEL

OTTAWA — Le premier ministre Brian Mulroney a franchi cette semaine le « point de non retour ». Et les enjeux sont tellement gros, qu'il devra presque jouer quitte ou double. Il ne peut plus faire autrement que procéder à un remaniement important de son conseil et de son propre bureau. Selon diverses indications fournies au DEVOIR cette semaine, ces remaniements de personnel pourraient survenir dès la semaine prochaine.

Tous les conseillers du premier ministre conservateur admettent vivement que le gouvernement ne peut plus se permettre un seul incident d'ici la prochaine élection mais ils pointent du doigt au moins neuf grands événements ou débats politiques susceptibles de retourner l'opinion publique en leur faveur, en particulier de ramener le tiers d'élec-

teurs encore indécis dans le giron des Conservateurs.

Pour mettre toutes les chances de leur côté cependant, les dirigeants du parti et plusieurs ministres in-



Brian Mulroney

fluents ont réclamé l'apport de sang neuf au bureau du premier ministre ou au Conseil privé; le déplacement de deux ministres importants - Mme Patricia Carney (Commerce) et M. Michel Côté (Expansion industrielle régionale) -; la promotion d'au moins un jeune ministre québécois comme l'ancien maire de Beauharnois, Jean-Guy Hudon, ou le député de Bellechasse, Pierre Blais; et la libération des bons « vendeurs » du gouvernement comme Don Mazankowski dans l'Ouest, Barbara MacDougall en Ontario, Benoît Bouchard au Québec et John Crosbie dans les provinces de l'Atlantique.

Alors qu'on a reproché au premier ministre de n'avoir présenté aucun grand projet majeur depuis 30 mois qu'il dirige le pays (il s'est plutôt contenté de remettre de l'ordre dans la maison), l'agenda du gouvernement fédéral est incroyablement chargé pour les prochains douze mois: ■ affaires constitutionnelles: dès la

semaine prochaine, les hauts fonctionnaires des dix provinces et du gouvernement fédéral se rencontrent à Ottawa pour analyser les propositions du Québec sur la Constitution. À la fin du mois, ce sont les onze premiers ministres qui, pour la dernière fois peut-être, se pencheront sur la question des droits des peuples autochtones. Sur ces deux sujets, estiment les conseillers du premier ministre, Ottawa est « du bon côté de la clôture »; même si les deux opérations devaient se conclure par un échec, « ce ne serait pas faute d'avoir essayé pour M. Mulroney », dit-on;

■ visite du président reagan: on espère à Ottawa que les problèmes du président américain se seront quelque peu estompés d'ici le début avril, date de sa visite dans la capitale nationale. Des négociations intensives se poursuivent actuellement pour amener le chef de la Maison Blanche **Voir page A-10 : Mulroney**



Touche pas à mon Boche!

ROBERT LÉVESQUE
envoyé spécial du DEVOIR

BERLIN-OUEST — Temps gris sur Berlin, hier; ciel bas et pluie fine. Un temps à coucher en dedans. À se glisser dans des draps chauds. Ce qu'aurait dû faire Jeanine Meerapfel au lieu de venir se livrer aux lions de la Berlinale et de se retrouver dans de beaux draps. Sa première erreur: pré- **Voir page A-10 : Touche pas**

Jacques T. Godbout

La démocratie n'est plus ce qu'elle était...

La démocratie des usagers

192 pages, 12,95\$

Jacques T. Godbout

LA DÉMOCRATIE DES USAGERS

Les réalités fondamentales des sociétés actuelles examinées d'un point de vue qui renouvelle radicalement le débat sur l'État, la bureaucratie, le marché, le libéralisme et le rôle des citoyens.

Boréal

Le PQ dément les rumeurs de boycottage de sa campagne de financement

MAURICE GIRARD

(PC) — Le président de la campagne de financement du Parti québécois affirme qu'il n'existe aucun mouvement orchestré de boycottage de la souscription populaire de la part des inconditionnels de la souveraineté.

« Selon les vérifications que j'ai faites, ça n'existe pas. S'il y a quelques cas - ce que je n'ai pas découverts - c'est très marginal », a déclaré hier dans une interview à la Presse Canadienne le député de Roberval à l'Assemblée nationale, M. Michel Gauthier.

« Le geste du député de Duplessis (M. Denis Perron) n'a rien à voir avec un boycottage. Ce n'est pas dans les moeurs du parti de se servir de l'arme du chantage pour faire avancer une cause », a insisté le député du Lac-Saint-Jean.

M. Gauthier est entré en communication avec M. Perron, qui a nié formellement être à la tête d'un mouvement souterrain de pression visant à forcer la main de la direction du parti dans le sens d'une grande défense et illustration de la souveraineté dans ses discours.

Comme il l'avait fait la veille, M. Perron nie tout. Rejoint jeudi dans son comté, il s'est montré surpris de la fuite dans les journaux. « J'ai envoyé mon chèque le 1er février,



M. Michel Gauthier

avant que tout cela commence. Ce n'est pas la première année que je fais cela », a-t-il dit. Il se demande qui a intérêt à faire circuler de telles histoires.

Jusqu'à présent, si on en croit le président de la campagne de financement, personne n'aurait suivi le pseudo mot d'ordre qu'on attribuait au député Perron.

Tout le monde ne semble pas du même avis au Parti québécois. En dépit des dénégations du député de Duplessis, la direction du PQ de Ville-Marie à Montréal réagissait vivement jeudi soir à la nouvelle d'une campagne de boycottage de la souscription populaire du PQ et se livrait

à un véritable procès d'intention à l'endroit du député Perron. Un peu comme Guy Chevette l'avait fait plus tôt cette semaine à l'endroit de son collègue de Lévis.

« Voilà un bel exemple de sabotage du parti et de la campagne de financement 1987. Cette tentative, qui vise en fait à miner le leadership du président du parti, Pierre Marc Johnson, affaiblit tout le parti, démoralise les militants, nous rend non crédibles devant la population au moment où doit que jamais l'opposition officielle doit jouer son rôle », affirmait M. François Landry dans un communiqué.

Par ailleurs, le député de Roberval ne partage pas l'interprétation qu'a faite le leader parlementaire péquiste Guy Chevette du geste de Jean Garon de démissionner de l'exécutif du Parti québécois. Comme Denis Perron et Jeanne Blackburn, Michel Gauthier ne voit pas dans la décision de l'ex-ministre de l'Agriculture une quelconque tentative de déstabilisation du leadership de Pierre Marc Johnson.

« Je ne suis pas de l'avis (de M. Chevette). Je considère qu'il est possible pour un député de démissionner de l'exécutif national sans qu'on en fasse tout un plat. Il n'y a pas là matière à fouetter un chat », dit M. Gauthier.

Ses commentaires rejoignent les propos tenus jeudi par d'autres dé-

putés, qui ont manifesté de l'étonnement, voire de l'irritation, devant les accusations de leur collègue de Joliette.

Dans des entretiens séparés avec la PC, Jeanne Blackburn (Chicoutimi) a trouvé « regrettable l'ensemble de cette sortie (de M. Chevette), qui ne peut pas jeter beaucoup de lumière dans le débat » tandis que son collègue Denis Perron (Duplessis) demandait ouvertement: « Où est-ce qu'on est rendu dans ce parti-là si on ne peut plus prendre position d'un bord ou de l'autre? »

Le groupe parlementaire du PQ ne fait donc pas l'unanimité sur les intentions à prêter au député de Lévis. Certains membres de la députation péquiste ne cachent pas ce que leur chef Pierre Marc Johnson appelle « l'exaspération » de certains militants devant un débat qui ne cesse de se répéter depuis deux ans.

La plus virulente critique est venue de la députée de Johnson, Mme Carmen Juneau, qui déclarait cette semaine à La Tribune de Sherbrooke à propos de la démission de Jean Garon: « Il a participé à l'élaboration du mandat de l'exécutif national et voilà que quelques jours plus tard, monsieur plante tout le monde là pour défendre la souveraineté comme un 'lone ranger'. Je ne suis pas contente du tout et il va le savoir. Son geste m'écoeure. »

Après les pluies acides, les oxydants nous menacent

LIA LÉVESQUE

QUÉBEC (PC) — Ceux qui croyaient que leur santé n'était menacée que par les pluies acides auront la désagréable surprise d'apprendre qu'une autre menace pèse aussi lourd sur l'air, les arbres et les récoltes.

Après les pluies acides, qui affectent la végétation et la santé humaine en acidifiant le sol, c'est maintenant au tour des oxydants d'envenimer l'atmosphère. Notre santé, notre agriculture sont assaillis tout autant par les racines que par l'atmosphère.

Cent-dix scientifiques des États-Unis et du Canada se sont réunis jusqu'à vendredi soir, à Québec, pour discuter des oxydants. Cet autre phénomène est tout aussi polluant et tout aussi dangereux, mais moins connu que les pluies acides. Les polluants oxydants appartiennent à une autre famille.

Il existe trois principales sources d'oxydants: les tuyaux d'échappement de voiture, les systèmes de combustion des entreprises et les centrales thermiques.

Ces oxydants provoquent une accumulation d'ozone dans les couches inférieures de l'atmosphère. L'ozone est bénéfique pour l'être humain lorsqu'il se trouve dans les couches supérieures de l'atmosphère, parce qu'il filtre les rayons ultra-violet du soleil et nous empêche de brûler.

Le problème ne vient pas de la présence d'ozone mais de sa localisation trop près de nous. « On fait de l'ozone au sol, là où ce n'est pas nécessaire », expliquait en termes clairs M. Jean Piette, du ministère de l'Environnement du Québec.

Lorsqu'il se trouve trop près du sol, l'ozone entraîne effectivement de sérieux problèmes pour l'être humain. Les joggers de ville, par exemple, peuvent être affectés par l'ozone, à cause des voitures. Les personnes qui souffrent de troubles respiratoires sont également touchées, de même que les

asthmatiques et les bronchitiques.

On en sait encore trop peu sur les effets des oxydants. Les études permettent de tirer certaines conclusions générales mais on ignore encore comment lutter, contre quelles sources.

On sait que les effets sont « extrêmement troublants » pour la santé et l'agriculture, surtout sur la croissance des plantes, admet M. Piette. Mais on ne peut être certain qu'en luttant contre une seule des sources d'émission — les voitures, par exemple —, cela sera suffisant. Les besoins de recherche sont considérables.

« Il y a beaucoup d'inconnus, de soupçons » face au dépérissement des érables, par exemple. Nos érables sont attaqués du sol par les pluies acides et aux feuilles par les oxydants. Par où commencer la lutte ?

Chose certaine, vu la gravité des répercussions, « on ne peut attendre d'en savoir plus avant de commencer la lutte », avertissait M. G. Culp, un expert américain de l'EPA, l'imposante Agence pour la protection de l'environnement.

En Ontario, les pertes de récoltes dues aux oxydants sont évaluées à quelque \$80 millions. Aux États-Unis, les destructions se chiffrent par milliards. Au Québec, on commence à mesurer les niveaux d'ozone dans l'atmosphère. Une étude est actuellement en cours dans les forêts de Montmorency, au Mont-Tremblant et au mont Sutton.

D'après les experts américains, aux États-Unis seulement, 76 millions de personnes vivent dans des zones où le taux d'oxydants dépasse la norme de .12 partie par million. Au Québec, la norme est encore plus sévère, avec un taux de .08 partie par million.

Quelques progrès ont été enregistrés dans les recherches mais la lutte contre les oxydants reste à finir. Sur ce point, comme sur celui des pluies acides, les scientifiques s'entendent pour travailler conjointement. Reste à savoir si la volonté politique suivra avec autant d'ardeur.

Que les mécontents démissionnent

Un groupe de travail cautionne les coupures au Conseil national de la recherche

MARIE TISON

OTTAWA (PC) — Les récentes coupures au Conseil national de recherches n'ont pas mis en danger la santé et la sécurité des Canadiens.

Ces coupures budgétaires de \$20,6 millions, annoncées en octobre dernier, étaient nécessaires en raison du changement des priorités gouvernementales, a soutenu un groupe de travail mandaté par le gouvernement conservateur pour étudier l'effet de ces coupures.

Les membres du Conseil national de recherches n'ont qu'à démissionner s'ils ne sont pas d'accord avec les politiques du gouvernement, a ajouté le groupe de travail dans son rapport rendu public hier.

Il a spécifié que le Conseil national de recherches ne devrait pas s'engager dans des discussions publiques sur la politique générale du gouvernement, mais il devrait plutôt se limiter à donner son opinion directement au gouvernement lorsque vient le temps de formuler une politique scientifique.

Le groupe de travail, présidé par le recteur de l'Université de Montréal, M. Gilles Cloutier, a refusé de se pencher sur le bien-fondé de ces coupures, alléguant que ce n'était pas dans son mandat.

Le ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie, M. Frank Oberle, a créé ce groupe de travail en novembre dernier, après que la décision de couper \$20,6 millions du budget du Centre national de recherches eut provoqué une véritable levée de boucliers au sein de la communauté scientifique nationale.

Une partie des sommes coupées devrait être affectée à la recherche spatiale, dans le cadre de la nouvelle agence spatiale.

Si le groupe de travail a soutenu que les récentes coupures n'avaient pas mis la santé et la sécurité des Canadiens en danger, il a cependant rapporté des inquiétudes manifestées au sujet de la sécurité publique.

L'Association canadienne des chefs de police, qui collabore à ce projet de recherche, a admis que les coupures ne présentaient pas de danger immédiat pour la population canadienne, mais elle a dit craindre qu'elles ne nuisent au développement de nouvelles techniques de sécurité publique.

Le groupe de travail a souligné que les principes du plan quinquennal du Centre national de recherches n'avaient pas été compromis et que la direction du centre avait bien mené l'application des réductions budgétaires.

Le groupe de travail a estimé en outre que les dernières compressions budgétaires avaient eu un certain effet salutaire, parce qu'elles avaient contribué à la réévaluation des programmes et des priorités du Centre national de recherches.

Il a toutefois recommandé la mise sur pied d'un programme permanent de perfectionnement afin de faciliter l'adaptation des employés aux changements de priorités et de programmes.

Les divergences qui se sont élevées au sein du Centre national de recherches au sujet des coupures ont été exacerbées par un problème de communication et par une certaine confusion des rôles, a soutenu le groupe de travail.

Il a réclamé des éclaircissements au sujet de ces rôles et les responsabilités de chacun.

« Nous estimons que si le Conseil national de recherches dans son ensemble et les conseillers agissant individuellement ne sont pas disposés à accepter la politique générale du gouvernement, ils devraient tout simplement démissionner, a soutenu le groupe dans son rapport de 15 pages. Dans le cas contraire, ils devraient s'en tenir à l'accomplissement de leur mandat. »

Lorsqu'il s'adresse au monde extérieur, le conseil ne devrait avoir qu'un seul porte-parole, son président, le Dr Larkin Kerwin, a ajouté le groupe de travail.

Le Dr Kerwin a pris cette recommandation avec un grain de sel.

« Les membres du centre sont habitués à une liberté académique, et la plupart d'entre eux n'ont pas la langue dans leur poche, a-t-il déclaré. J'ai l'impression que les choses vont continuer comme avant. »

Il a soutenu que le fait que des membres du centre expriment publiquement leurs vues prouvait qu'il s'agissait d'esprits originaux qui portaient une attention particulière aux questions chaudes du jour.

« Je ne vois pas de mal à ça », a-t-il lancé.

Le Dr Kerwin a déploré une fois de plus les coupures imposées au

Centre national de recherches, soutenant qu'elles contribuaient à la « diminution de la compétence nationale. »

M. Oberle a indiqué que 184 postes avaient été touchés par ces coupures. La plupart des employés, soit plus de 140, ont été réaffectés ou ont pris une retraite anticipée, a-t-il soutenu.

Le Dr Kerwin s'est cependant dit confiant de recevoir des fonds additionnels du gouvernement d'ici peu.

Le gouvernement déposera ses estimations des dépenses lundi matin.

Le rapport du groupe de travail Cloutier a été plutôt mal accueilli par les deux partis de l'opposition.

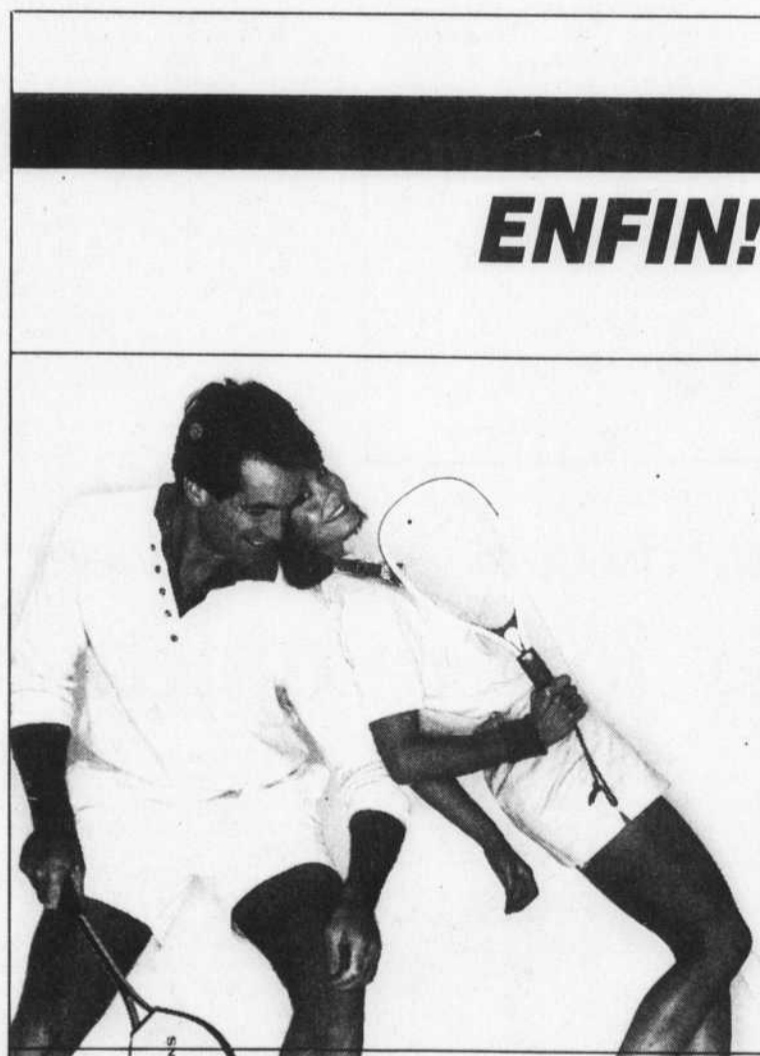
Le critique libéral en matière de

science et de technologie David Berger et le député néo-démocrate Mike Cassidy ont dénoncé le mandat étroit imposé au groupe de travail par le gouvernement.

« Le groupe de travail avait les mains liées, il ne pouvait remettre en question la sagesse des coupures, a affirmé M. Berger. Il n'est pas étonnant qu'il blanchisse le gouvernement de cette décision néfaste. »

De son côté, M. Cassidy a déclaré que le gouvernement avait utilisé le groupe de travail à ses propres fins.

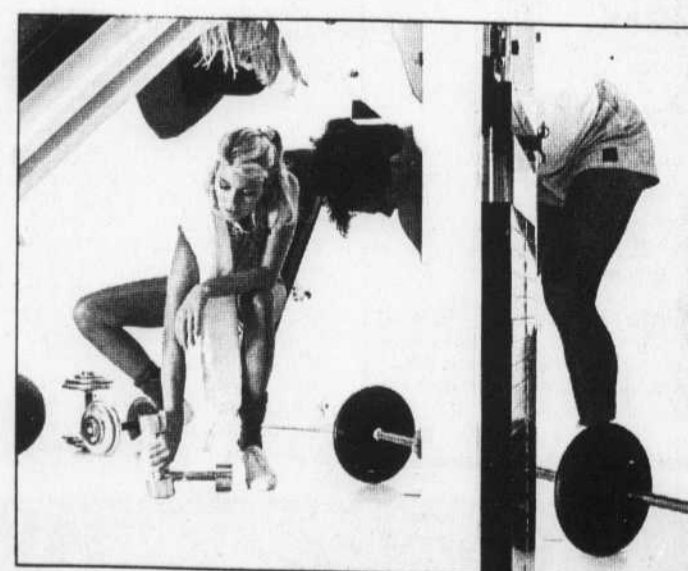
« Je regrette que trois experts de l'extérieur aient été obligés de défendre le gouvernement », a-t-il ajouté, demandant à ce qu'un comité parlementaire se penche sur la question.



Le Sporting Club du Sanctuaire est ouvert. Joignez-vous aux membres-fondateurs du club sportif le plus perfectionné au Canada. Venez vous mettre en forme dans un cadre raffiné et dynamique.

Passez nous voir. Vous verrez! Mais n'attendez pas. Nos prix augmentent en mars!

Le Sporting Club du Sanctuaire 6105, avenue du Bois Montréal 737-0000



LE SPORTING CLUB DU SANCTUAIRE

La FTQ s'interroge sur l'intégration des handicapés

LAURENT SOUMIS

Plus de 250 membres de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) ont participé, hier, à l'hôtel Delta de Montréal, à la première journée d'une session spéciale d'étude de la centrale sur l'intégration des personnes handicapées en milieu de travail syndiqué.

C'est la première fois que des représentants des groupes des personnes handicapées discutent dans un tel forum avec les membres d'une centrale syndicale de leurs problèmes d'intégration au milieu du travail.

Pour la FTQ, cet objectif demeure indissociable du maintien en emploi des personnes victimes de lésions professionnelles.

Selon le président de la FTQ, M. Louis Labege, il importe de définir par quels moyens et stratégies les mouvements syndical peut faire en sorte que les victimes qui avaient un emploi le conservent et que, dans les respect des droits acquis négociés, les personnes handicapées puissent avoir l'égalité à l'embauche.

Hier, les participants ont débattu de la réadaptation physique et sociale, des incidences du maintien en

emploi sur les conventions collectives et de l'adaptation des postes de travail.

Mme Monique Jérôme-Forget et M. Jacques Lachapelle, respectivement présidente de la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) et président de la Commission des droits de la personne du Québec (CDPQ), sont venus apporter un éclairage sur le rôle de leurs organismes respectifs.

Ce matin, M. Paul Mercure, président de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) présentera les programmes d'intégration au travail de son organisme.

En ateliers, les participants débatteront ensuite des plans d'embauche, des centres de travail adaptés, des contrats d'intégration au travail et du programme fédéral d'aide aux personnes handicapées.

Suivra un pannel composé de représentants de la Confédération des organismes provinciaux de personnes handicapées du Québec, de l'Institut national canadien pour les aveugles, de l'Association de paralysés cérébraux du Québec, du groupe Auto-psy et de l'Association du Québec pour la déficience mentale.

Le Grand Prix du Canada

La Cour d'appel donne raison à Labatt contre Montréal et Molson

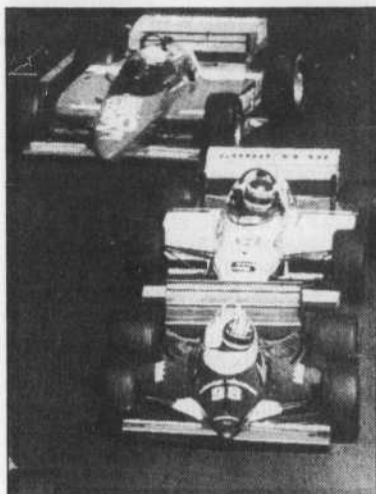
BERNARD MORRIER

La Ville de Montréal ne pourra aller plus avant dans sa tentative d'organiser avec la Brasserie Molson la tenue du Grand Prix du Canada (Formule Un), devant se dérouler sur l'île Notre-Dame le 14 juin prochain.

La Cour d'appel du Québec a en effet accordé hier une injonction interlocutoire contre la ville, donnant ainsi raison à la Brasserie Labatt, qui prétendait avoir des droits exclusifs sur l'utilisation du circuit Gilles-Villeneuve.

Cette décision unanime du juge en chef Marcel Crête et de ses collègues Claude Bisson et Louis LeBel renverse ainsi un jugement de la Cour supérieure qui, refusant une ordonnance d'injonction et y a quelques jours, avait statué que l'intérêt public passait avant le bien particulier, compte tenu de ce que la ville qui subirait les plus grands inconvénients si le Grand Prix n'était pas présenté.

Bien que liée par un contrat de cinq ans avec Labatt quant à l'utilisation du circuit Gilles-Villeneuve, la Ville y avait mis fin unilatéralement



en janvier dernier, après avoir constaté que le brasseur ne pouvait garantir la tenue d'une course de Formule-Un sur l'île Notre-Dame. L'administration avait alors entrepris des négociations avec le promoteur Jack Long, qui, de son côté, avait promis d'organiser l'important événement international avec la com-

mandite de la Brasserie Molson.

La Cour d'appel estime que le juge de première instance Ross Goodwin n'a pas suffisamment tenu compte des droits apparents de Labatt, non plus que du caractère irrémédiable du préjudice que causerait au brasseur le rejet de sa requête. L'avantage économique n'est pas un motif reconnu de résolution de contrat, explique-t-elle, et il n'apparaît pas qu'il faille privilégier de façon absolue la tenue d'un Grand Prix (Formule-Un) et ses retombées économiques sur les droits clairement apparents de Labatt.

Le plus haut tribunal du Québec constate que Labatt a prouvé que le contrat subsiste toujours et qu'aucune demande de nullité n'ayant été formulée, le brasseur a toujours le droit de s'en prévaloir et que cela lui donne l'utilisation exclusive du site de l'île Notre-Dame.

Les trois juges relèvent en outre que la prétention faite devant eux par la Ville ne leur permet pas de conclure que Labatt est dans l'impossibilité absolue de tenir le Grand Prix.

Le tribunal a rendu le 16 mars l'au-

dition des parties avant d'émettre un jugement final sur l'action en injonction permanente.

Appelé à commenter le jugement d'hier, le maire Jean Doré a dit espérer que les droits des parties soient déterminés plus clairement à cette date, à la lumière d'une preuve complète, qui doit être recueillie par une commission rogatoire devant se rendre dans quelques jours en Angleterre et en France pour entendre les principaux acteurs européens dans ce dossier.

« Notre seule préoccupation, d'affirmer M. Doré, est qu'il y ait un Grand Prix à Montréal », en notant que la Ville a agi jusqu'à maintenant sur la base des ententes qui lui avaient été soumises et qu'elle a négocié avec le détenteur des droits du Grand Prix, M. Jack Long.

La tenue de la course automobile étant prévue pour le 14 juin, il est évident qu'il n'est aucunement question d'aller soumettre le litige à la Cour suprême.

La Ville se déclare cependant confiante qu'une entente hors cour puisse intervenir dans les plus brefs délais entre les brasseurs rivaux.



UNE ENTREVUE AU DEVOIR

Doré veut avoir un mot à dire sur la gestion de Dorval

MICHEL C. AUGER

Montréal n'entend pas se contenter d'un siège à un comité consultatif « pour regarder un fonctionnaire du ministère fédéral des transports gérer notre aéroport ».

C'est ce qu'affirme le maire Jean Doré dans l'entrevue qu'il accordait cette semaine au DEVOIR à l'occasion des 100 jours de son administration.

La structure régionale proposée par le gouvernement fédéral dans le dossier des aéroports « n'a rien à voir avec ce que le milieu avait demandé et avec ce que le fédéral avait laissé entendre qu'il ferait », affirme M. Doré.

Selon lui, cette structure équivaut à un comité consultatif et n'est pas acceptable pour Montréal qui exige une structure régionale de gestion des équipements aéroportuaires sur le modèle des « port authorities » américaines.

« Je crois beaucoup que les autorités locales et régionales sont les mieux équipées pour gérer des équipements de cette nature. Il faut rapprocher les pouvoirs d'exécution des pouvoirs de décision », affirme M. Doré.

Le concept d'un « port authority » est ouvert à la région dans son ensemble soit tant la Communauté urbaine que les banlieues nord et sud, aussi bien les élus que le secteur privé.

« Il faut des gestionnaires qui représentent le milieu et qui ont la responsabilité de la gestion et de la planification avec comme corollaire l'autonomie de financement, ce qu'ont les américaines et qu'on devrait avoir », soutient le maire de Montréal.

Les Américains ont un concept intéressant, estime M. Doré, soit celui des « revenue bonds » qui permettent de financer des infrastructures par des obligations dont les intérêts ne sont pas taxables.

L'administration a d'ailleurs demandé au Service des finances

d'étudier l'applicabilité de ce système au Canada et à Montréal en particulier et, éventuellement, on pourrait faire une expérience pilote à Montréal.

« De cette façon on enlève rien aux gouvernements supérieurs, ce n'est pas l'État central qui doit investir, on finance par une émission d'obligations », affirme le maire Doré.

Quant à la suite des événements dans le dossier des aéroports, M. Doré affirme avoir pris acte de la décision d'Ottawa de maintenir les deux aéroports — alors qu'il était personnellement favorable au regroupement des vols à Dorval — et il entend maintenant exiger que la gestion en soit confiée à une autorité régionale.

« Dans le milieu montréalais, depuis le temps, il y a du monde qui ont des idées sur l'usage qu'on devrait faire de Mirabel. Mais ce ne sont pas les fonctionnaires d'Ottawa qui vont nous dire comment le faire, ce sont les gens du milieu qui sont confrontés aux réalités ».

La même structure du « port authority » pourrait éventuellement être appliquée au Port de Montréal, affirme le maire.

« Je n'ai pas encore digéré que le port qui avait réussi à faire des profits de \$70 millions en 1985 s'est vu faire une ponction de \$55 millions par le ministre des Finances qui a tout simplement retourné ça dans le trésor fédéral ».

M. Doré s'indigne de cette décision parce que « c'est de l'argent qu'on a plus pour planifier le développement du port et surtout c'est inacceptable pour les gestionnaires qui ont bien fait leur travail, ont bien fait la mise en marché du port et à qui on vient chercher l'argent. Ça non! ».

Pour le port comme pour l'aéroport, il faut réinvestir pour améliorer les performances, ce que pourrait faire une administration locale autonome, estime M. Doré.

Ne pas renoncer à nos engagements vitaux

Marcel Dubé reçoit la médaille de l'Académie canadienne-française

JEAN ROYER

Recevant la médaille de l'Académie canadienne-française, hier, le dramaturge Marcel Dubé a lancé un plaidoyer en faveur de la fidélité du Québec envers la langue française.

« Je suis de ceux qui croient que toutes les institutions vouées à la survie d'une collectivité particulière, géographiquement encadrée de puissantes majorités, ne doivent jamais renoncer à leurs engagements vitaux, a dit M. Dubé. Rien ici n'est définitif. On dirait même qu'ici tout doit être reconquis, recommencé ».

L'écrivain qui, il y a 36 ans, était lancé avec sa pièce *Zone*, dit aujourd'hui souhaiter parfois se retrouver loin de ce Québec qui manque de continuité et de fierté, « loin des assauts que subit la Charte de la langue française (...), loin de la cagoule bis-cornue du bilinguisme dans l'affichage et des manœuvres louvoyantes, vertueuses et toujours équivoques des Alliance-Québec, afin de combler l'absence de rêve ou même d'illusion, qu'il n'y a pas si longtemps nous pouvions encore entretenir ».

Dans un texte empreint d'un grand amour pour la littérature québécoise (et que nos lecteurs peuvent lire presque intégralement en page 12), Marcel Dubé a souhaité que nos écrivains quittent une littérature de l'identification et des bilans pour consentir à « s'ouvrir à l'homme universel sans avoir peur pour autant de ressembler à quiconque ».



Photo Jacques Grenier

Le dramaturge Marcel Dubé a reçu hier soir la médaille de l'Académie canadienne-française décernée chaque année à l'un des auteurs majeurs de la littérature de langue française au Canada. Après avoir dressé le portrait de l'auteur de *Zone*, *un Simple soldat*, *Florence*, la romancière Antonine Maillet a présenté à Marcel Dubé la plaque commémorative sous l'oeil du président de l'Académie, M. Jean-Guy Pilon.

Marcel Dubé a reçu la médaille de l'Académie canadienne-française des mains de son président, M. Jean-Guy Pilon, qui a rappelé « la fierté » que le dramaturge a transmise à toute une génération par la qualité de son oeuvre.

C'est madame Antonine Maillet qui a présenté Marcel Dubé et l'a baptisé « notre dramaturge national ». Elle a rendu hommage à l'homme et à son oeuvre « irremplaçable ». Mme Maillet a placé Marcel Dubé comme le père de la dramatur-

gie québécoise, celle qui nous a donné *Les Belles-Sœurs* de Tremblay, *Le Cid maghané* de Ducharme, *Goglu* de Barbeau, et même *La Sagouine*. Marcel Dubé, a-t-elle dit, a écrit le drame d'un peuple aspirant à la liberté, un peuple de héros en puissance et qui cherche son étoile. Ces personnages d'une dramaturgie naissante n'avaient pas appris le langage des héros, ils parlent les mots de tous les jours, a bien noté Mme Maillet, évoquant *Tarzan* et *Florence*, le *Simple Soldat* et autres personnages de Dubé.

« Marcel Dubé a fait monter le Québec sur les planches et ouvert la voie à de nombreux dramaturges. Il est notre dramaturge national », a conclu Mme Maillet.

Depuis 1984, l'Académie canadienne-française honore un écrivain pour l'ensemble de son oeuvre. Marcel Dubé reçoit cette distinction à la suite d'Anne Hébert et de Luc La-courcières. D'autres grands écrivains ont reçu les hommages de l'institution autrefois présidée par M. Victor Barbeau, tels Gabrielle Roy, Germaine Guèvremont, Paul Morin et Gilles Marcotte.

Sous la présidence de M. Jean-Guy Pilon, l'Académie canadienne-française se montre désormais sur la place publique et participe activement de la vie littéraire québécoise, non seulement en honorant des écrivains mais en provoquant des colloques et des rencontres avec le public.

La « grandeur à la Drapeau », c'est bien fini

Jean Doré prépare des fêtes modestes pour le 350e anniversaire de Montréal

MICHEL C. AUGER

« 1992 est une date cible. Le 350e anniversaire de Montréal doit se célébrer autour d'un certain nombre de legs permanents pour l'avenir ».

Parmi les équipements dont Montréal devrait se doter pour son 350e anniversaire, le maire Jean Doré en identifie quatre : la maison de l'Orchestre symphonique de Montréal, l'agrandissement du Musée des Beaux-arts, la Maison des sciences et de la technologie et la phase finale de l'aménagement du Vieux-Port.

C'est ce qu'a dévoilé le maire de Montréal dans une entrevue au DEVOIR, 100 jours après avoir assumé la succession de Jean Drapeau.

La mode n'est plus aux très grands projets. La Ville n'envisage pas une

exposition universelle pour 1992 pour célébrer son anniversaire et le 500e de la découverte de l'Amérique ainsi qu'on l'avait suggéré dans certains milieux. « Dans le contexte des restrictions budgétaires, c'est un projet qui serait difficile à mettre en place », croit M. Doré.

Par contre, c'est en 1992 que M. Doré souhaite pouvoir donner une salle à l'OSM. Il y a, actuellement, dans le milieu des affaires, une levée de fonds « qui va relativement bien ». Si on devait voir une volonté claire du milieu, la Ville serait prête à y contribuer à la mesure de ses moyens.

À cet égard, M. Doré parle de Toronto qui a versé \$5 millions pour la construction de Roy Thompson Hall, ce qui a donné à la municipalité un droit de regard sur la gestion de cet

important équipement culturel.

La même chose est vraie pour l'expansion du Musée des Beaux-Arts. Mais si Montréal est prête à y contribuer financièrement, elle veut également un projet plus précis que celui qui lui a été soumis.

Il est déjà convenu qu'il y aura consultation publique sur le projet et que cette consultation serait conduite par la Ville. Un comité ad hoc sera bientôt créé, affirme M. Doré.

Ce comité — qui sera distinct de la commission de l'aménagement du conseil municipal — pourrait servir de modèle pour un éventuel bureau de consultation pour les projets spéciaux de ce type.

Quant à la Maison des sciences et de la technologie, un dossier que Québec a remis à plus tard, M. Doré

admet que le dossier n'a pas beaucoup progressé même si la Ville y tient toujours et en est à regarder diverses hypothèses de localisation.

« Le Musée, la Maison des sciences et la salle de l'OSM sont trois équipements qu'il est important qu'une ville comme Montréal possède », affirme le maire.

Le Vieux-Port sera également un des éléments clés des célébrations du 350e anniversaire de l'arrivée du sieur de Maisonneuve, affirme M. Doré.

« Ce dossier est prêt, à notre point de vue. On en a discuté, on a consulté. Les lignes maîtresses des propositions d'aménagement qui ont été retenues par le comité consultatif et le Conseil d'administration de la Société du Vieux-Port vont dans le sens de celles que nous avions mises de l'avant à l'époque », soutient le maire.

« On a en main le plan budgétaire d'aménagement proposé au gouvernement fédéral par la société du Vieux-Port. Il faut le faire débouquer en 1987, c'est une priorité. Et ce dossier-là porte une date : il faut que tout soit terminé pour 1992 ».

Seion M. Doré, le projet doit avoir un volet résidentiel important pour densifier la population dans le Vieux-Montréal et faire en sorte qu'il y ait plus d'équipements publics dans ce secteur de la ville.

Les soeurs Lévesque sont accueillies par une foule de curieux à Mirabel

Micheline et Laurence Lévesque ont été accueillies hier soir à Mirabel par une meute de journalistes et de curieux. Les héroïnes ont du lutter contre la foule pour retrouver les membres de leur famille qu'elles n'avaient pas vus depuis 14 mois.

Micheline, un bouquet de fleurs à la main, a réussi à échapper à la foule pour prendre de l'air. Poursuivie par des journalistes, elle leur a dit qu'elle voulait dormir pour se reposer de la fatigue du voyage et du décalage.

« Nous célébrons depuis 14 jours déjà », a-t-elle ajouté.

Sa soeur et elle se proposent d'écrire le récit de leurs aventures. « nous avons de choses nouvelles à dire, mais c'est secret pour le moment », ont-elles dit.

Les deux soeurs avaient été arrêtées à Rome le 7 janvier 1986 à leur

descente d'avion à l'aéroport Leonardo da Vinci. Les douaniers avaient trouvé 6,5 kilogrammes d'héroïne dans le double fond de leurs valises.

Elles ont été acquittées par trois juges italiens, faute de preuves.

La fille de Micheline, Sylvie Roy, pâle et nerveuse, tenait sa mère par la main à l'aéroport mais a peu parlé.

Quelques instants avant que sa mère ne débarque de l'avion, la jeune fille a confié qu'elle avait des papillons dans l'estomac.

Micheline, âgée de 53 ans, et Laurence, 56 ans, ont refusé d'accorder des entrevues toute la semaine et n'ont pas voulu dire quand elles rentreraient à Jonquière.

Elles ont été invitées à une émission de radio à la station CKAC aujourd'hui. C'est la station qui a payé



les billets des soeurs Lévesque de Rome à Montréal en échange pour une entrevue exclusive.

Les femmes de la Ville honorées le 8 mars

Les trois femmes membres du Comité exécutif de la Ville de Montréal, Mmes Léa Cousineau, Jacqueline Bordeleau et Kathleen Verdon seront les invitées d'honneur de l'Association des hommes et des femmes d'affaires du Canada le dimanche 8 mars.

Cette rencontre aura lieu au Club l'Esprit, 1234 rue de la Montagne pour souligner la Journée internationale des femmes avec les membres et amis de l'association-hôte, présidée par M. Paul Lirette.

En plus des courtes allocutions de circonstances des invitées spéciales, le programme comprend la présentation d'un vidéo en chansons et images réalisé par Pierrette Champoux et intitulé *Sur la terre comme au ciel*. Le vidéo est dédié à des personnalités féminines renommées dont Mme Jeanne Sauvé, gouverneur général du Canada, Françoise Gaudet-Smet, le sénateur Renaude Lapointe, Thérèse Casgrain, Solange Chaput-Rolland, etc.

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences
Groupe de recherche sur l'Amérique latine

Colloque international
Démocraties en Amérique latine
(Pérou, Brésil, Argentine, Uruguay)

Ce colloque est organisé par le Groupe de recherche sur l'Amérique latine du 11 au 13 mars 1987.

Grand auditorium (K-500) pavillon principal, le mercredi 11 mars, à 20 heures

Pavillon 3200, rue Jean-Brillant, le jeudi 12 mars, de 9 heures 30 à 19 heures 30 et le vendredi 13 mars, de 9 heures 30 à 22 heures

Admission: 20 \$ grand public 7 \$ étudiants et âge d'or.
Information: (514) 343-7870

Le départ des généraux et le retour à la vie politique

giséelle Lafortune esthéticienne-naturaliste
3446 St-Denis Montréal
288-3303

La CSN se donne des balises de réflexion sur le thème de la santé

CLÉMENT TRUDEL

La CSN, dont près de 40 % des adhérents sont membres de la Fédération des Affaires Sociales, poursuit sans dévier sa réflexion sur le thème « Santé pour tous en l'an 2000 » (c'était le leitmotiv de ses mémoires à la commission Rochon).

Hier, dans un rapport d'étape accepté par le conseil confédéral (qui se termine ce soir), la CSN a convenu de cinq grands axes de réflexion pour mieux guider ses interventions, désormais:

■ pas question de laisser l'État se désengager dans ce domaine des services de santé et de services sociaux; la CSN dira donc non au piège de la privatisation et non à la « dénaturation de l'entraide »;

■ il y a lieu de s'interroger: égalité d'accès aux services, cela veut-il dire l'égalité dans l'accès à la santé? (les documents de son service de recherche font dire à la CSN qu'il « n'y a pas d'équité en matière de santé »);

■ les services publics ont perdu de vue le « gros bon sens » qui veut qu'une personne pauvre ait moins de chance d'être en bonne santé qu'une personne riche (l'espérance de vie n'est pas la même à Saint-Henri et à Westmount). Investir pour soigner les maladies d'enfants dans un quartier, ça va, mais « cela sert à quoi si on ne fait rien pour améliorer les logements? »;

■ il y a des correctifs à apporter à nos services, en s'occupant davantage du « champ social » (soutien à domicile, actions communautaires) et des structures légères d'intervention: services souples, moins coûteux, prévention (1,8 % des dépenses actuelles des Affaires sociales va à la prévention) etc.;

■ la démocratisation et la décentralisation des services doivent progresser, mieux répondre aux besoins de tous. Mais aura-t-on l'assurance que les intervenants, dont les syndicats, pourront influencer sur les orientations?

Trop nébuleux, ces grands axes? Ginette Dussault, du service de recherche, a expliqué la « dynamique de la croissance des coûts dans les services de santé »: on a diminué le nombre de lits disponibles dans les hôpitaux mais la pratique médicale a-t-elle changé pour éviter l'hospitalisation? Il est utopique, dit la CSN, de penser que les médecins auront un comportement tendant à la prévention si « seuls les actes diagnostiques et curatifs sont payés » - on rappelle que de 1971 à 1984, la population augmentait de 8,8 %, tandis que le nombre de médecins faisait un bond de 63 % - tant mieux se dit-on, mais il faut comprendre que la CSN demande implicitement pourquoi le contingentement n'a pas joué quant au nombre de médecins (et de facultés de médecine) au Québec.

Autres facteurs qui expliquent la hausse des coûts des services de



santé: le vieillissement de la population; une technologie médicale achetée à fort prix mais qui a un impact plutôt faible sur l'état de santé global de la population; enfin, la CSN identifie « un processus d'allocation des ressources inefficace ».

Pour compléter sa réflexion, la CSN associe deux domaines connexes, la question de la réforme fiscale, qui touche aussi le mode de financement de la santé. En juin dernier, la CSN avait avancé deux mesures spécifiques pour tenter de revenir à un meilleur équilibre dans le finan-

cement de la santé et des services sociaux: augmenter à 3,75 % la taxe sur la masse salariale et imposer une surtaxe de 8 % sur les revenus d'intérêt qui excèdent \$2.000.

Déjà, ces mesures que l'on disait à court terme en 1986 vaudraient d'être repensées en fonction des réformes fiscales globales qu'annoncent les deux niveaux de gouvernement.

Devant la commission Rochon, la CSN déplorait que la « compétition entre les établissements » semble avoir pris le dessus sur la coordination des services entre eux. Les réflexions enrichies qui ont eu cours depuis deux jours devraient aider la CSN à se prononcer sur les réformes qui devraient stopper la spirale des coûts tout en contribuant « au progrès de la société dans les intérêts de nos membres et de nos alliés naturels ».

Le même ton se retrouve dans un document d'analyse que la CSN a produit sur le rapport de la commission Forget, « cette entreprise de justification, fort coûteuse, des thèses mises de l'avant par le gouvernement fédéral et par la commission MacDonald quant à la nature du chômage et à l'inefficacité du régime d'assurance-chômage ».

D'où la vigilance accrue, conseillée par la CSN aux forces syndicales et populaires, en une période de coupures où les programmes sociaux sont la cible privilégiée du gouvernement d'Ottawa.

Destination soleil de la CSN: Haïti

En collaboration avec l'ACDI et Développement et Paix, elle y travaille à un programme triennal qui vise à aider la CATH (Centrale autonome des travailleurs haïtiens) à mieux assumer sa tâche, après plus de cinq années de clandestinité.

Le président de la CATH, Yves-Antoine Richard, a été arrêté sous le régime de Bébé Doc Duvalier, torturé puis expulsé vers Caracas; il a pu aussi prendre contact avec les membres de la diaspora haïtienne vivant à Montréal.

Durant huit semaines (de la mi-octobre à la mi-décembre), dans une première phase du projet, l'ex-vice-président de la CSN, Christophe Auger, et Jean-Claude Dubreuil, étaient en Haïti pour mieux se rendre compte des besoins. Ces syndicalistes ont été en contact avec de multiples organisations, l'après-dualisme rendant plus hardies les forces populaires qui tentent d'assurer un redémarrage de la société haïtienne. Un nombre de ces groupes: l'INHAFS (Institut haïtien de formation agricole et syndicale).

Pour 1987, les deux conseillers syndicaux suggèrent à la CSN de dépêcher en mars un autre envoyé qui devrait persuader la CATH de « mettre l'accent principal sur les aspects internes des activités syndicales », comme de favoriser l'expansion du syndicalisme dans les entreprises d'utilité publique et dans les usines-clés de la capitale; de favoriser « sans les bousculer » l'affiliation de groupes indépendants. La tâche prioritaire serait aussi de progresser dans le secteur des transports « en évitant d'abuser de ce secteur stratégique à des fins politiques » etc.

Qui dit syndicat dit cahier de revendications: c'est ce à quoi devrait s'employer la CATH, en milieu rural comme dans les entreprises en régions urbaines, en vue de préparer la négociation de conventions collectives (mais l'on sait que le développement du mouvement syndical devra aller de pair avec le développement de l'espace démocratique). Il faudra de plus « s'assurer de la formation d'au moins un représentant par syndicat » et amorcer des contacts avec l'association patronale. Est aussi prévue, notamment: la publication d'un bulletin et d'un dépliant, en tenant compte du fait que les Haïtiens sont majoritairement créolophones.

Ce en quoi la CSN pourra aider le plus? Organiser des sessions spéciales de formation, favoriser le jumelage de certains syndicats haïtiens avec des conseils centraux ou des bureaux régionaux qui pourront contribuer au soutien technique et financier, etc.

Le volet « condition féminine » n'est pas oublié, il fera l'objet d'un programme spécial, vraisemblablement. L'ACDI s'est engagée à défrayer 60 % de ce projet mais on attend confirmation de sa participation aux autres étapes; quant à Développement et Paix, elle engage près de \$110.000 dans ce projet pour lequel la CSN a déboursé \$82.000.

Respecter, reconnaître et défendre le droit au refuge

(LE DEVOIR) — Unanimement, les 150 délégués au Conseil confédéral de la CSN ont voté hier pour que le droit au refuge soit « reconnu, respecté et défendu ». La résolution, qui survient le lendemain de la prise de position de la Conférence des évêques catholiques du Canada, rappelle que le Canada venait en 1984 au huitième rang des pays d'accueil (350.000 réfugiés) mais si l'on y regarde de plus près, au quatorzième rang quant au nombre de réfugiés accueillis par rapport à l'importance de sa population.

La résolution exige aussi le retrait des récentes mesures émises par le gouvernement fédéral, comme l'imposition de visas et la suspension de la liste de 18 pays vers lesquels le Canada ne refugie plus personne.

Après avoir rappelé que « toute mécanique d'ouverture comporte des risques », la CSN suggère au gouvernement fédéral de songer à des manières qui décourageraient les abus ou les corrigeraient mais de ne pas jouer sur des nuances qui confinent à la démagogie en parlant de vrais et de faux réfugiés, en insistant la possibilité que beaucoup de ces demandeurs de refuge seraient des réfugiés « économiques » tentant d'améliorer leur pitot.

Pour l'essentiel, la centrale syndicale revendique le « maintien intégral » du droit au refuge; l'augmentation du personnel préposé à l'étude des demandes de refuge et « l'accélération du processus », sans restriction au droit d'appel (on juge anormal, à la CSN, qu'il faille parfois cinq ans ou plus pour en venir à une décision).

La CSN insiste de plus sur l'octroi d'un permis de travail « dès la première audition » d'un candidat au statut de réfugié, sur la mise sur pied de campagnes d'information et sur « la garantie de l'accès des réfugiés à des cours de français et à l'école française ».

Comme pour illustrer la survie précaire de certains réfugiés et d'immigrants reçus, un groupe de travailleurs immigrés est venu expliquer peu après que, depuis un an, il essaie de former un syndicat pour mieux « travailler dans la dignité au Québec ».

Venant de République Dominicaine, d'Haïti, du Sri Lanka, du Pérou, du Guatemala, du Vietnam, de l'Iran, 65 travailleurs demandaient il y a un an d'être reconnus comme syndicat dans l'entreprise Martha Céramique (fabrique de lampes). Ces travailleurs se plaignent de conditions « infectes » (poussière, humidité, chaleur excessive), de maigres salaires (\$4,35 à \$5,25 l'heure) et de mesures de pression exercées sur eux dès qu'ils s'intéressent de près au syndicat (20 ont été congédiés, sur 65).

La CSN affirme même que l'employeur a fait des démarches auprès de l'Immigration dans le but de faire échouer les procédures touchant certains dossiers en attente pour obtenir le titre d'immigrant reçu.

Quatre des huit lignes d'Hydro-Québec vont traverser le fleuve

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Quatre des huit nouvelles lignes à haute tension prévues dans le plan de développement rendu public cette semaine par Hydro-Québec vont traverser le fleuve Saint-Laurent.

C'est ce qu'a déclaré cette semaine le président de la société d'État, M. Guy Coulombe, à l'occasion d'une rencontre avec quelques éditeurs et journalistes qui ont discuté abondamment avec lui des problèmes de plus en plus aigus que rencontre la société d'État avec le passage de ses lignes à haute tension. Un porte-parole de la société d'État, M. Jacques-André Couture, a confirmé ces informations avant-hier, ajoutant que les « grandes lignes » de ces projets échelonnés sur les 15 prochaines années seront rendues publiques dans deux mois par la publication du plan directeur de transport d'électricité.

M. Couture a toutefois précisé que ce plan de transport d'électricité se contentera de désigner les régions gagnantes des nouvelles lignes sans aller toutefois jusqu'à identifier les corridors ou les tracés éventuels. La société d'État, a précisé son porte-parole, dévoilera ses projets de lignes pour « lancer le débat public » sur cette question éminemment délicate et « ne plus être accusée de forcer la main » du gouvernement et des citoyens comme plusieurs le lui ont reproché dans le dossier de la 6e ligne.

Mais ce « débat » est à cent lieux de celui que souhaitent plusieurs groupes sociaux et environnementaux du Québec qui ont entrepris de regrouper leurs forces en fin de semaine dernière pour obliger Québec à plus de transparence dans ces choix qui vont transformer l'environnement nordique et modifier sensiblement la physionomie de certaines régions.

Réunis à Montréal samedi dernier à l'invitation de la Société pour vaincre la pollution (SVP), une douzaine d'organismes sociaux et environnementaux ont en effet décidé de réclamer un débat sur la nécessité de lancer le Québec dans la course aux mégawatts mirifiques. Et cela, avant qu'on commence à discuter de corridors ou de tracés, ce qui suppose que les choix fondamentaux sont déjà faits en matière de développe-

ment. Plus précisément, ces groupes réclament la mise sur pied d'une « commission d'enquête » qui aurait notamment pour mandat « d'encadrer un débat public sur l'énergie et de définir les grandes orientations de la politique énergétique du Québec ».

« Nous ne voulons pas à ce stade-ci examiner des projets de corridor ou des tracés, explique Mme Magali Marc, la co-présidente de la SVP. Cela est prématuré et vise déjà à mettre les gens devant des faits accomplis. Nous voulons un examen public et indépendant sur l'avenir énergétique du Québec: que devons-nous développer; à quel rythme; à quel prix; pour nos besoins ou pour ceux des États-Unis; et nous voulons une évaluation précise des risques tant du côté environnemental que du côté économique ».

Il ne faudrait pas en effet endetter la province pour des générations sans que le monde le sache!

Le gouvernement avait promis en 1978 un débat national sur la politique énergétique du Québec. Mais cette promesse faite par l'ancien ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Bérubé, n'a jamais été tenue.

Les groupes sociaux et environnementaux qui appuient la création de cette commission d'enquête sont aussi d'avis que Québec

doit décréter un moratoire immédiat sur les projets de développement d'Hydro-Québec d'ici la fin des travaux d'une telle commission.

Ces recommandations, qui devaient être communiquées au gouvernement cette semaine, ont été endossées par l'Union québécoise pour la conservation de la nature, l'Association québécoise de lutte contre les pluies acides, le groupe environnemental STOP, le Conseil Attikamek-Montagnais, les Amis de la terre, le Conseil canadien pour la surveillance du nucléaire et une société de conservation des Cantons de l'Est, une région en voie d'obtenir le record de pylône par kilomètre carré...

Les principaux organismes québécois impliqués dans la conservation et l'exploitation de la faune ont aussi appuyé la création de cette commission d'enquête sur l'avenir énergétique de la province.

La Fédération québécoise de la faune, celle des gestionnaires de ZEC, l'Association provinciale des trappeurs indépendants et celle des pourvoyeurs de la province se retrouvent ainsi pour une rare fois sur la même longueur d'ondes.

Les saumoniens, dont les associations canadienne et québécoise regroupent des membres influents de la communauté financière, appuient aussi cette démarche. Ce secteur,

qui compte d'importants appuis du côté américain, est fort inquiet des projets du premier ministre, M. Robert Bourassa, qui rêve d'harnacher certaines des plus belles rivières de la Côte Nord.

Plusieurs participants à la rencontre de samedi dernier se sont inquiétés de l'absence des Cris, qui semblent vouloir faire cavalier seul dans le dossier de la Phase II de la Baie James. Les milieux environnementaux du Québec accusent d'ailleurs de plus en plus à mots couverts les représentants de la communauté Cris d'accepter - contre rémunération substantielle - la destruction du patrimoine nordique sans évaluation environnementale et sans débat public sous une autorité indépendante.

Veut-on déclencher une « opération de vente » en lançant un débat sur des corridors si flous qu'ils ne menaceront personne? « Non, répond le porte-parole d'Hydro-Québec. En réalité, Hydro-Québec a simplement choisi d'ouvrir son jeu le plus tôt possible pour rejoindre les désirs de la population ».

M. Couture place toutefois déjà les amortisseurs aux bons endroits: « Hydro-Québec, dit-il, espère que la technologie des câbles sous-marins aura suffisamment évolué d'ici quelques années pour permettre aux lignes à haute tension de passer sous le fleuve ».

Le sacerdoce féminin anglican, signe de l'évolution des mentalités

MARIE LAURIER

En admettant les femmes au sacerdoce, l'Église anglicane d'Angleterre vient de franchir une étape importante dans son évolution, à l'instar de ses églises régionales et autonomes du Canada et des États-Unis.

« Il était plus que temps »! de commenter au DEVOIR la Révérende Patricia G. Kirkpatrick, prêtre à l'église St. James the Apostle de Montréal et ministre de la chapelle de l'Université McGill où elle est professeuse de l'Ancien Testament. L'Église anglicane canadienne admet les femmes au sacerdoce depuis 1977 et il y en aurait approximativement 200, aux États-Unis environ 400.

Rappelons que l'Église anglicane d'Angleterre franchissait hier un nouveau pas important dans sa « révolution féminine » en consacrant, pour la première fois, quinze diaconesses. À l'issue de la cérémonie conduite en la cathédrale de Cantorbéry

par l'archevêque Robert Runcie, les quinze femmes ont eu droit au titre de révérendes. L'ordination des premiers femmes prêtres devrait avoir lieu en 1992.

« J'espère que la décision prise en Angleterre, maison mère de l'Église anglicane, va avoir un effet d'entraînement positif sur l'Église catholique romaine pour qu'elle manifeste plus d'ouverture sur l'accessibilité des femmes au sacerdoce », de commenter la ministre anglicane qui fut ordonnée prêtre en septembre dernier.

Le père Stéphane Valiquette, du Centre canadien d'oecuménisme, ne croit pas pour sa part que l'admission des femmes puisse nuire au dialogue inter-confessionnel. « Cela va peut-être provoquer un petit malaise au sein de la faction plus conservatrice et traditionnelle de l'Église catholique, mais ce sera marginal et provisoire », pense le père Valiquette. Ce dernier qualifie d'« excellente nouvelle » la fin de la résis-

tance de l'Église anglicane d'Angleterre à l'endroit du sacerdoce féminin. « Pour ma part, je n'ai jamais eu d'objection théologique à un clergé féminin, l'opposition de certains conservateurs s'inscrit plutôt dans la force de la tradition plutôt que dans une résistance formelle. On se rend compte qu'il faut tenir compte des changements de mentalité. Et cette question interpelle aussi bien les églises orthodoxes que l'Église catholique romaine, précise le père Valiquette. Tôt ou tard, il va falloir considérer sérieusement ce phénomène et y faire face. L'exemple anglican pourrait peut-être bien faire cheminer l'Église catholique au moins vers l'acceptation des femmes au diaconat par exemple ».

Mme Marie Gratton-Boucher, professeure de théologie à l'Université de Sherbrooke, qui se décrit comme « une militante du partenariat et des droits égaux des hommes et des femmes », croit que l'exemple anglican peut provoquer une réflexion féconde sur l'implication des femmes

dans les structures de l'Église catholique.

« Je ne suis pas sûre que les femmes doivent aspirer au sacerdoce, tel qu'il existe présentement, nous dit-elle. Je crois davantage en une vision de ministères renouvelés que les femmes pourraient exercer aussi bien que les hommes ».

La théologienne démolit un à un les arguments archaïques invoqués par la hiérarchie catholique voulant que le sacerdoce soit l'apanage exclusif des hommes: le Christ était un mâle, ses apôtres aussi et ces derniers n'ont pas ordonné de femmes. « Et, poursuit-elle, il y a toujours ce fameux problème du rapport entre la sexualité et le sacré que l'on hésite à invoquer dans les discours officiels mais qui est sous-jacent dans la pensée de l'Église catholique romaine, cette dernière n'ayant pas encore pris ses distances entre ces deux réalités. Cette union du sacré et de la sexualité fait peur pour l'Église ca-

tholique. Celle-ci n'admet encore qu'un clergé de célibataires et se ressent des relents d'une misogynie exprimée par ses savants docteurs, dont Saint-Thomas d'Aquin qui affirmait que par nature les femmes sont inférieures aux hommes! »

Selon Mme Gratton-Boucher, l'accessibilité au sacerdoce ne devrait pas être liée au sexe et l'Église anglicane d'Angleterre vient enfin de le comprendre, en dépit de multiples hésitations et déchirements intérieurs. Cet exemple devrait inciter l'Église catholique à renouveler son anthropologie et à renoncer aux vieux stéréotypes sexistes, dit-elle. « La société a compris ces dernières années que l'on ne doit pas se limiter à la biologie pour décider d'un destin. Il est aberrant de penser que le sexe est un critère d'admission à une fonction. Aussi l'Église qui se prononce contre la discrimination sous toutes ses formes devrait-elle appliquer ce qu'elle prêche », conclut la théologienne.

DATE LIMITE: 2 MARS 1987

PAYEZ MOINS D'IMPÔT

LE FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)

PLUS QU'UN REER, UN ACTIF

En adhérant au Fonds de solidarité, vous payez moins d'impôt et vous contribuez à la création d'emplois.

PARTICIPEZ DÈS MAINTENANT!

Pour communiquer avec le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec:

Siege social: 500, rue Sherbrooke Ouest, Bureau niveau C-1 (514) 285-6400 ou 1-800-361-7111 (sans frais)

Bureaux temporaires ouverts jusqu'au 2 mars:

- Centre-ville: 505, rue Sherbrooke Est, Holiday Inn Richelieu, Salon Portos
- Est: 6070, rue Sherbrooke Est, bureau 105
- Laval: 388, rue Curé Labelle, Chomedey
- Longueuil: 1089, chemin Chambly, Longueuil.

Ouvert jusqu'à 20 h, du lundi au vendredi, et le samedi de 10 h à 16 h.

Cette annonce ne constitue pas une offre publique de valeurs. Vous obtiendrez toutes les informations requises dans le document d'information du Fonds.

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Les États-Unis cachent mal leur colère

La France ne réclame qu'une peine modeste pour Abdallah

PARIS (Reuter) — L'avocat général du procès de Georges Ibrahim Abdallah, chef présumé des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL), a réclamé hier, « la mort dans l'âme », une peine qui ne soit pas supérieure à dix ans de prison pour l'accusé.

« Il vous appartient de rendre une justice responsable. L'indépendance n'est pas exclusive de la sagesse », a lancé M. Pierre Baechlin à la cour spéciale composée de sept magistrats professionnels.

« Simplement, l'homme que vous connaissez pour sa fermeté habituelle vient vous conjurer, vous supplier, vous demander de ne pas prononcer à l'encontre de l'accusé, et je le dis la mort dans l'âme, une peine de réclusion criminelle supérieure à dix ans », a-t-il expliqué dans son réquisitoire.

« La France n'a pas de leçon à recevoir, même de ses alliés, de sa sœur dans la liberté », a-t-il ajouté, faisant allusion aux États-Unis qui souhaitaient une peine exemplaire pour M. Abdallah.

Auparavant, Me Georges Ciejman,

avocat de la partie civile américaine dans le procès, avait en effet plaidé pour le triomphe de « l'état de droit » contre la « raison d'état », s'attachant à démontrer le rôle important de l'accusé au sein des FARL.

« Vous n'avez pas à entrer dans les vues de l'état, votre mission, c'est de rendre la justice, pas de rendre des services », a lancé l'avocat aux sept magistrats qui jugent M. Abdallah depuis lundi, notamment pour complicité dans le meurtre de diplomates américain et israélien en 1982 à Paris.

Si vous rendiez des services, a-t-il ajouté, « cela confirmerait que la France est un sanctuaire » pour les terroristes. « Les vues de l'état seraient de courte vue et le seul État auquel vous devez rendre un hommage, c'est l'état de droit ».

L'avocat de la partie civile faisait ainsi allusion aux rumeurs selon lesquelles la France s'apprêterait à infliger une peine modérée à M. Abdallah, pour éviter une possible reprise des attentats à Paris. En septembre dernier, une vague d'attentats à la bombe, visant notamment à obtenir

la libération de M. Abdallah, avait fait treize morts dans la capitale et sa banlieue.

Me Kiejman a réitéré par avance les arguments du défenseur de M. Abdallah, Me Jacques Vergès, affirmant qu'une « discussion » avait eu lieu en 1985 dans l'espoir que la libération de M. Gilles Sydney Peyrolles, diplomate français de Tripoli retenu pendant une semaine par les FARL, améliorerait le sort de M. Abdallah.

Il a estimé à cet égard qu'on ne pouvait « invoquer un contrat illicite » d'échange entre MM. Peyrolles et Abdallah, puisque ce dernier était déjà inculpé à l'époque de détention d'armes et d'association de malfaiteurs.

« Vous êtes au service de la loi, pas au service d'un contrat illicite », a ajouté M. Kiejman.

Il a consacré une grande partie de sa plaidoirie à réfuter la thèse selon laquelle M. Abdallah, présenté pendant des années comme un dirigeant des FARL, ne serait qu'un « animateur » de ce groupe, ainsi que l'a affirmé mercredi à la barre M. Raymond Nart, sous-directeur de la

DST, le contre-espionnage français.

M. Kiejman a en quelque sorte « sorti son joker » en comparant la première lettre de revendication des FARL à des écrits de Georges Ibrahim Abdallah, comparaison qui prouverait selon lui que l'accusé était un assez « gros poisson » pour rédiger les revendications du groupe.

L'avocat a montré le communiqué qui marque « l'acte de naissance des FARL », adressé à une agence de presse internationale à Beyrouth le 15 novembre 1981, trois jours après une tentative d'assassinat contre Christian Capman, ambassadeur intérimaire des États-Unis à Paris.

La cour avait rejeté mercredi une demande de M. Kiejman qui souhaitait une analyse graphologique de ce document et d'écrits de l'accusé.

« On ne peut pas croire à la modestie du rôle d'Abdallah », a ajouté M. Kiejman, rappelant les attentats de l'automne dernier à Paris. Si M. Abdallah n'était pas le chef des FARL, au moins pour l'Europe, a-t-il expliqué, il faudrait accepter qu'on a tué

pour rien en septembre dernier. « Le seul homme qui est le pivot commun entre tous les membres des FARL c'est Georges Ibrahim Abdallah », a-t-il ajouté.

En France, un condamné peut être libéré après avoir purgé la moitié de sa peine.

Le réquisitoire de l'avocat général a causé une vive émotion dans les milieux judiciaires. Deux jours avant l'ouverture du procès, le ministre de la Justice, M. Albin Chalandon, avait indiqué à la presse qu'il n'avait pas l'intention de présenter des réquisitions écrites au parquet sur ce qu'il estimait être la peine méritée par M. Abdallah.

Cependant, de source judiciaire, on soulignait hier que M. Baechlin, en tant que magistrat au parquet, représentait la voix de la chancellerie.

Me Kiejman s'est refusé, comme les représentants du gouvernement américain, à tout commentaire sur le réquisitoire. Cependant, on faisait état de source américaine d'un sentiment de colère, mais également du

souci de ne pas apparaître comme critique à l'égard de la justice française.

Dans ce contexte, Me Vergès, avocat de M. Abdallah, a plaidé d'un ton très serein l'innocence de son client, pour les trois chefs d'accusation retenus contre lui. « Ces chefs d'accusation ne peuvent être maintenus, l'enflure des mots n'ayant jamais suppléé le vide des arguments », a-t-il dit.

Il a repris une à une les présomptions développées contre M. Abdallah, pour s'efforcer de les démonter. « Rien n'est établi contre mon client », a-t-il conclu en se permettant quelques traits d'humour ironique à l'égard de la partie civile américaine. « C'est une méthode nouvelle qui nous vient des États-Unis, comme le SIDA la culpabilité transmissible par voisinage », a-t-il lancé.

Me Vergès a ensuite interrompu sa plaidoirie, qui devait reprendre ce matin avec une défense de la personnalité de M. Abdallah. Le verdict devrait être rendu aujourd'hui.

Conférence internationale

Pères et Moubarak tombent d'accord

JÉRUSALEM (AFP) — M. Shimon Pères, ministre israélien des Affaires étrangères, s'est félicité hier à son retour du Caire de la décision israélo-égyptienne « de tenter de faire de 1987, l'année d'une conférence internationale débouchant sur des négociations directes ».

M. Pères a relevé qu'il était parvenu en Égypte à « trois points d'accord intéressants » au cours de ses discussions avec le président Hosni Moubarak. « Nous sommes arrivés à un accord écrit et non plus seulement verbal sur le fait que la paix ne peut découler que de négociations directes », a indiqué M. Pères au cours d'une conférence de presse à l'aéroport Ben Gurion.

« Comme le dit le président Moubarak, a-t-il ajouté, il est impossible de mener des discussions par l'intermédiaire de boîtes postales ». « La conférence internationale a pour but de permettre à la Jordanie d'entrer dans les négociations », a-t-il poursuivi.

M. Pères a ensuite indiqué qu'Israël et l'Égypte étaient d'accord pour que la représentation palestinienne à cette conférence « soit acceptée par toutes les parties, y com-

pris Israël ». Le ministre des Affaires étrangères a enfin indiqué que les deux pays avaient « annoncé par écrit leur volonté de coopérer en vue des préparatifs nécessaires pour faire avancer le processus de paix ».

M. Yitzhak Shamir, premier ministre et dirigeant du Likoud (droite nationaliste) a déclaré à plusieurs reprises ces derniers jours qu'il était hostile à une conférence internationale et que M. Pères « n'avait aucun mandat pour négocier sur cette question avec l'Égypte ».

Le chef de la diplomatie a, pour sa part, souligné que M. Shamir ne disposait pas d'un mandat pour « rejeter une conférence internationale ». « Personnellement j'ai un mandat pour mener des négociations devant déboucher sur des négociations directes par l'intermédiaire d'une conférence internationale », a poursuivi le dirigeant travailliste.

Interrogé sur l'éventualité d'une crise au sein du gouvernement, M. Pères s'est contenté d'indiquer que son objectif était de parvenir à la paix entre Israël et ses voisins arabes et non « de perdre son temps dans des querelles intestines ».



PAYSAGE LIBANAIS

Les habitants de Beyrouth ont eu droit hier à un peu de répit. Les « pacificateurs » syriens, débarqués dimanche dernier à Beyrouth pour mettre fin aux sanglants combats entre les socialistes et les communistes d'une part et les chiites d'Amal d'autre part, ont consolidé leur autorité et, comme nous le montre la photo, ils sont partout. Discrets mais partout. Comme l'ayatollah Khomeiny. Par ailleurs, le camp palestinien de Chatila a été ravitaillé hier pour la première fois depuis trois mois.

Une élection partielle qui en dit long en Grande-Bretagne

Une victoire centriste ébranle les deux gros partis

■ Margaret Thatcher résistera-t-elle à un scrutin précoce ?

LONDRES (AFP) — La spectaculaire victoire de l'Alliance centriste dans un scrutin législatif partiel à Greenwich (sud de Londres) a fait monter d'un cran hier la fièvre pré-électorale qui s'est emparée de la Grande-Bretagne depuis plusieurs semaines, alimentée par de multiples spéculations sur la tenue d'élections générales anticipées.

Le premier ministre conservateur, Mme Margaret Thatcher, doit convoquer les élections au plus tard en juin 1988, mais la plupart des observateurs misent désormais sur une consultation anticipée au printemps ou à l'automne, dans la foulée d'un budget qui s'annonce particulièrement populaire.

À l'issue d'une campagne passionnée qui a vu défiler à Greenwich tous les ténors de la vie politique britannique — à l'exception du premier ministre — les résultats d'hier ont plongé dans l'embarras les deux principaux partis. Ils se sont empressés de souligner que le scrutin n'avait pas de réelle signification nationale.

Les observateurs étaient toutefois partagés hier sur la leçon que pourrait tirer Mme Thatcher du

succès centriste, dont l'impact sur l'opinion ne peut être négligé.

La candidate du parti social-démocrate, Mme Rosie Barnes, a remporté 53 % des suffrages, laissant loin derrière elle la candidate du Labour (34 %) et celui des Tories (11 %).

Dans une circonscription qu'ils détenaient depuis près d'un demi-siècle, la défaite est particulièrement cuisante pour les travaillistes, et pour leur leader, M. Neil Kinnock, qui s'était personnellement engagé dans la campagne.

Les conservateurs, quant à eux, attendaient la défaite de leur candidat, un jeune banquier de 25 ans, mais ont été surpris de son ampleur. De toute évidence, la victoire de la candidate centriste a été acquise grâce au report de nombreux électeurs conservateurs, soucieux avant tout de faire barrage au Labour.

M. Norman Tebbit, le président du parti conservateur, a aussitôt dénoncé les effets pervers de ce

phénomène de « vote tactique », qui, s'il se répétait lors des élections générales, pourrait coûter au parti Tory la majorité absolue.

L'objectif avoué de l'Alliance des sociaux-démocrates et des libéraux, la troisième force politique du pays, est de remporter suffisamment de voix pour s'imposer dans un gouvernement de coalition dont il détient la clef.

Mme Thatcher a le pouvoir de convoquer une élection générale au moment qui lui paraît le plus favorable. Or, les conservateurs ont repris l'avantage sur l'opposition dans les derniers sondages — de 1,5 à 3 % — et une nette amélioration des performances de l'économie britannique ces derniers mois a ouvert la voie à un budget particulièrement « payant » sur le plan électoral.

Le 17 mars prochain, le chancelier de l'Échiquier Nigel Lawson doit annoncer une réduction des impôts et de l'endettement, qui pourrait donner le signal d'une baisse des taux d'intérêts.

Le Vatican est outré

CITÉ DU VATICAN (AP) — Le Vatican a exprimé hier son « profond étonnement » face aux informations faisant état de mandats d'arrêt lancés contre trois hauts responsables de la banque du Vatican et a souligné qu'il ne tolérerait aucune « interférence » dans ses affaires.

Le communiqué officiel a aussi souligné que l'archevêque américain Paul C. Marcinkus, dont les autorités affirment qu'il fait l'objet de l'un des mandats, était « consentant » pour coopérer avec les magistrats char-

gés de l'enquête sur le plus important scandale financier qu'ait connu l'Italie depuis la Seconde Guerre mondiale.

Un juge de Milan enquêtant sur la faillite en 1982 de la Banco Ambrosiano et ses relations avec l'Institut des oeuvres de religion (IOR) — la banque du Vatican — a déclaré que des mandats avaient été lancés pour l'arrestation de Mgr Marcinkus, à la tête de l'IOR depuis longtemps, et deux de ses collègues.

Affaire Letelier Washington envisage une demande d'extradition

SANTIAGO (AFP) — Les États-Unis n'écartent pas l'hypothèse selon laquelle ils demanderaient au Chili de leur remettre les deux hauts responsables militaires compromis dans l'assassinat à Washington du leader socialiste en exil Orlando Letelier, a déclaré hier l'ambassadeur des États-Unis Santiago, M. Harry Barnes.

Le diplomate, de retour au Chili après trois semaines à Washington, répondait à la presse sur la réouverture du « dossier Letelier », après que le général chilien Armando Fernandez Larios se fut livré aux autorités américaines et eut avoué sa participation à l'assassinat. Cet ancien officier de

renseignement a affirmé qu'en participant au complot contre Letelier, il n'avait fait qu'obéir à des ordres supérieurs.

Trois ans après les faits — qui remontent à septembre 1976 — le Chili avait rejeté une demande américaine d'extradition contre Fernandez Larios, le colonel Pedro Espinoza et le général Manuel Contreras, chef de la DINA (police politique chilienne, dissoute). L'ambassadeur américain n'a cependant pas écarté la possibilité que la demande d'extradition soit renouvelée après le 6 avril, date à laquelle le juge américain Barrington Parker rendra sa sentence contre Fernandez Larios.

Embarras à Genève

Un deuxième raid afghan fait 40 morts

ISLAMABAD (AFP) — Plus de 40 personnes sont mortes, hier, au cours d'un bombardement aérien afghan — le deuxième en deux jours — contre des camps de réfugiés situés dans la région frontalière au nord et nord-ouest du Pakistan, selon un premier bilan établi par des responsables et des résistants afghans dans la région.

Hier, le gouvernement pakistanais a lancé un avertissement à Kaboul à la suite d'un premier raid jeudi, jugeant que ce bombardement « compromettrait » les négociations entre Islamabad et Kaboul pour un règlement de la question afghane qui se déroulent actuellement à Genève.

Hier matin, six avions afghans ont lâché 16 bombes « directement sur des camps de réfugiés » et le camp de Mattasanga, à huit km de Parachinar « a été totalement détruit », a indiqué un responsable de l'administration locale contacté par téléphone.

Le chef de ce mouvement de résistance au régime de Kaboul, M. Gulbodin Hekmatyar, a affirmé que les victimes faisaient partie de son organisation.

Les raids d'hier sont intervenus alors que des secouristes étaient toujours en train de dégager les victimes d'une première attaque perçue jeudi contre trois villages fron-

taliers dans la région de Miram Shah (Ouest du Pakistan), qui a fait au moins 50 morts et plus de 200 blessés, selon des bilans concordants.

Le gouvernement d'Islamabad a réagi hier à cette première incursion en avertissant Kaboul que ces bombardements pourraient « compromettre » la poursuite des négociations indirectes entre le Pakistan et l'Afghanistan sous l'égide de l'ONU qui se déroulent depuis mercredi à Genève. « Le Pakistan se réserve le droit d'une riposte appropriée dont seul Kaboul sera responsable », a fait savoir le gouvernement pakistanais.

Le premier ministre pakistanais Mohammed Khan Junejo, qui était hier à Peshawar, près de la frontière pakistano-afghane, a affirmé que ces raids étaient destinés à accentuer la pression sur Islamabad pendant ces négociations. Mais, a-t-il ajouté, le Pakistan « ne succombera pas à la pression » et poursuivra « la politique de recherche de l'application d'un règlement politique » en Afghanistan.

La double action de l'aviation afghane ne pouvait plus mal tomber et le ministre pakistanais des Affaires étrangères, M. Sahabzada Yakoub Khan, chef de la délégation pakistanaise aux pourparlers, s'est rapidement fait l'écho de la protestation de son gouvernement.

Ils ont dénoncé les contras

Huit Américains expulsés du Honduras

MIAMI, Floride (AFP) — Huit ressortissants américains, parmi lesquels deux prêtres, sont arrivés jeudi soir à Miami après avoir été expulsés du Honduras pour avoir protesté contre la présence de bases contras dans ce pays, a indiqué un porte-parole du groupe.

Selon le révérend Jim Sinnott, trois des huit ressortissants américains ont été mis en détention dans un centre administré à Miami par les services de l'immigration pour avoir refusé de révéler leur identité.

« Ils ont choisi de ne pas coopérer

pour montrer leur solidarité avec les prisonniers d'Amérique centrale », a déclaré Mgr Sinnott, précisant que les huit Américains avaient été obligés de laisser leur passeport à Tegucigalpa, la capitale hondurienne.

Les huit manifestants avaient décidé de se rendre à l'ambassade américaine sans document officiel afin de ne pas être déportés. Mais après avoir jeté du sang sur les murs de l'ambassade, ils ont été incarcérés par des soldats honduriens puis directement expulsés.



ET MAINTENANT LA FILLE

La police sud-africaine a arrêté hier puis relâché après interrogatoire Zinzi Mandela — la fille de Nelson Mandela — à Soweto au domicile de sa mère Winnie, a-t-on appris de sources concordantes. Lors de cette opération dans la maison de Mme Mandela située dans la cité noire de Soweto, près de Johannesburg, la police aurait trouvé un pistolet de fabrication soviétique. Zinzi Mandela a été relâchée après son interrogatoire alors que sa mère s'était rendue en compagnie d'un avocat au poste de police. Le domicile de Mme Mandela avait par ailleurs été lapidé cette semaine à la suite de heurts entre deux groupes d'écoliers noirs. La photo nous montre Zinzi, à gauche, avec sa mère.

Résultats

VEUILLEZ NOTER QUE LES TIRAGES DE LA MINI LOTO ET DE L'INTER LOTO FONT RELÂCHE POUR UNE PÉRIODE INDÉTERMINÉE.

RÉSULTATS ANTERIEURS

La Mini

TIRAGE DU	NUMEROS DECOMPOSABLES	TIRAGE DU	NUMEROS DECOMPOSABLES
13 fév.	352645	23 janv.	582218
6 fév.	269963	16 janv.	393342
30 janv.	940831	9 janv.	709418

RÉSULTATS ANTERIEURS

INTER

TIRAGE DU	NUMEROS DECOMPOSABLES	NUMEROS NON DECOMPOSABLES	NUMEROS MOBILES
13 fév.	699162	206168 848793 017366	57673 2299 840
30 janv.	753942	508455 196781 052578	68903 2859 428
16 janv.	121303	149448 875573 378645	58251 7924 753
2 janv.	716285	529902 594060 688296	64986 9451 528

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

INFORMATIONS INTERNATIONALES



Laissez-moi vous expliquer...
Le président américain a reçu hier matin à son bureau les leaders du Congrès. De gauche à droite, MM. Alan Simpson, Robert Mitchel, le président, Robert Dole, Dick Cheney, Dennis Thomas et enfin Frank Carlucci, le nouveau patron du Conseil national de sécurité.

Le « grand communicateur » saura-t-il injecter du sang neuf?

WASHINGTON (AFP) — Au lendemain de la publication du rapport de la commission Tower, qualifié de « dévastateur » par de nombreux commentateurs, le monde politique américain s'interrogeait hier sur les chances de M. Ronald Reagan de sauver les deux dernières années de sa présidence.

« Le président est légitimement furieux de la mauvaise gestion décrite par le rapport (sur l'affaire iranienne) et à l'intention de procéder à des changements dès que possible », a souligné hier son porte-parole, M. Marlin Fitzwater.

M. Reagan concentre son activité sur la lecture du rapport et a commencé à multiplier les consultations avec des membres du Congrès, ses conseillers et des proches qui ne font pas partie du gouvernement, selon la Maison-Blanche. « Rien n'est exclu » à propos de l'étendue des change-

ments, a déclaré M. Fitzwater.

La première tâche de M. Reagan consiste à apporter un sang nouveau à un gouvernement dont aucun responsable — y compris lui-même — n'a été épargné par les conclusions très dures du rapport de la commission d'enquête sur le Conseil national de sécurité (CNS).

La plupart des commentateurs expriment cependant des doutes sur la capacité du président de modifier à 76 ans son style de gouvernement. M. Reagan a toujours délégué à l'extrême les responsabilités et ce « style de direction » a été critiqué par la commission Tower.

Mais pour certains, le problème est plus grave. Pour l'influent commentateur conservateur George Will, un proche de Mme Nancy Reagan, le problème est le « style de direction » du président. Aucune gestion-miracle, selon lui, n'aurait pu

dissimuler que la politique iranienne était une « folie » indéfendable qui ne pouvait rester secrète.

C'est en outre la personnalité même de M. Reagan qui est en cause, ajoute-t-il : « son style reflète un trait de caractère, un trait qui constitue une grave défaut (...) ». C'est de l'indolence qu'on appelle aujourd'hui de la fainéantise.

Une fois de plus M. Reagan, le « grand communicateur », va jouer son va-tout dans un discours télévisé à la nation la semaine prochaine. « Il a été durement frappé, mais il n'est pas mortellement blessé » a estimé hier M. Brent Scowcroft, un des membres de la commission Tower.

« Il doit montrer qu'il comprend qu'il a tout gâché. S'il y parvient, il peut sauver sa présidence. Autrement, c'est fini », a confié pour sa part un des conseillers de longue date du président.

Le duo Reagan-Regan prend fin

WASHINGTON (AFP) — Une seule lettre minuscule le séparait du président : Donald Regan — sans « a » dans son nom de famille — avait toutes les qualités pour être l'alter ego de Ronald Reagan. Mais le duo a pris fin avec la démission hier du secrétaire général de la Maison-Blanche.

L'homme qualifié il y a peu de temps encore de « premier ministre », « d'homme le plus puissant d'Amérique », est aujourd'hui accusé dans un rapport officiel d'être « le principal responsable du chaos qui s'est abattu sur la Maison-Blanche ».

À l'instar du président des États-Unis, le secrétaire général est né dans une famille modeste. Il s'est fait lui-même, devenant millionnaire à la

force du poignet. Entré par la petite porte à Merrill Lynch, l'un des plus prestigieux noms de Wall Street, il en devenait 25 ans plus tard le numéro un.

« ne aventure, un défi incroyable, le dernier arrêt », disait hier un de ses proches. Le succès, pour une fois, n'était pas au rendez-vous.

Moubarak annule sa visite à Reagan

LE CAIRE (Reuter) — Le président Hosni Moubarak a renoncé à se rendre à Washington ce mois-ci en raison des ventes d'armes américaines à Téhéran a-t-on appris hier de source proche du gouvernement égyptien.

Au sujet des ventes d'armes à l'Iran, « il va leur donner son avis, ce qui va mécontenter les Américains », a déclaré hier un responsable égyptien.

« Si M. Moubarak se rend maintenant à Washington, cela signifie qu'il soutient l'accord irano-américain », fait-on valoir par ailleurs.

L'Égypte, un des plus proches alliés de Washington parmi les pays arabes, soutient l'Irak dans la guerre du Golfe, et M. Moubarak avait publiquement déclaré que les États-Unis avaient perdu toute crédibilité au Proche-Orient en vendant des armes en secret à l'Iran.

Israël s'insurge contre certaines affirmations du rapport Tower

JÉRUSALEM (AFP) — Le porte-parole du ministère israélien de la Défense a démenti hier certaines des affirmations du rapport de la commission Tower sur l'Irangate, selon lesquelles M. Yitzhak Rabin, ministre de la Défense, aurait proposé l'aide d'Israël aux contras nicaraguayens.

Selon le porte-parole, M. Rabin n'a jamais fait cette proposition contrairement à la déposition faite par le Lieutenant-Colonel Oliver North, ex-membre du Conseil national de sécurité, qui a été limogé à la suite de cette affaire.

« Les affirmations du lieutenant-colonel, selon lequel M. Rabin a suggéré l'envoi d'aide et de conseillers militaires au contras sont sans fondements », affirme le porte-parole.

« C'est en fait cet officier qui a

demandé une telle aide, que le ministre de la Défense a rejetée », a-t-il ajouté. « En mai 1986, le lieutenant colonel North a téléphoné à M. Rabin afin d'obtenir d'urgence un rendez-vous, le ministre de la Défense a accepté », a précisé le porte-parole.

Selon sa version, durant la réunion, tenue à l'hôtel Waldorf Astoria de New-York, le colonel North a longuement traité les problèmes des contras et déclaré avoir suggéré au président Reagan d'organiser des groupes privés de 20 à 50 instructeurs militaires israéliens ou anglais. Le colonel North a indiqué qu'il préférait un groupe d'instructeurs israéliens.

M. Rabin a totalement rejeté cette proposition, a souligné le porte-parole.

Une image de négligence colle désormais à la peau de Reagan

HENRI PIERRE
Collaboration spéciale

WASHINGTON — « DONALD Reagan porte la plus grande responsabilité du chaos qui s'est abattu sur la Maison-Blanche... » Cette sévère condamnation, contenue dans le rapport de la commission Tower, imposait au président Reagan de se débarrasser au plus vite de son chef d'État major avant même de s'adresser à la nation mercredi prochain. Son choix de Howard Baker, l'ancien sénateur du Tennessee, un Républicain modéré, indique de la part du président sa volonté de se concilier le Congrès.

Mais le président évitera-t-il lui-même la condamnation de l'opinion ? Le rapport Tower est très sévère à son égard. Certes il souligne que le président a coopéré avec la commission qu'il a créée, qui n'a rien voulu cacher et qu'il n'était pas au courant du transfert illicite de fonds aux contras du Nicaragua. Bien entendu, les amis républicains du président renchérissent. Il s'agit pas d'un watgate disent-ils. Mais les démocrates, s'appuyant sur certains passages du rapport, impliquent que le président n'a pas été entièrement franc.

À dire vrai, ce n'est pas son honnêteté, sa bonne volonté qui sont mises en cause mais ce que la commission appelle « un style personnel de direction ». Cet euphémisme cache mal l'image pénible

d'un président négligent, d'un amateur, incapable de contrôler les jeunes « cow-boys » du Conseil national de sécurité. « Le président s'est endormi aux commandes de l'appareil d'État », cette formule d'un commentateur s'applique bien au président septuagénaire, peut-être affaibli par l'âge et plusieurs opérations, à la mémoire défaillante, préférant faire la sieste et abandonner à d'autres les responsabilités qu'il aurait dû assumer.

L'image du président sort considérablement assombrie du rapport Tower. Dans le meilleur des cas, c'est-à-dire en excluant toute connivence avec les démarches illégales de ses subordonnés, il apparaît comme un homme incomplet, « incapable », selon les paroles du sénateur Tower, « de comprendre la nature et les conséquences » des initiatives et des opérations menées du sous-sol de la Maison-Blanche par des hommes sans véritable compétence diplomatique mais bien décidés à ignorer et à tourner la volonté du Congrès.

Certes le président n'a pas trouvé autour de lui les conseillers qui auraient pu le mettre en garde contre les risques de la politique des ventes d'armes à l'Iran. En fait, si le président apparaît comme ayant été dupé par ses proches collaborateurs, que le rapport juge sévèrement, même le secrétaire d'État George Shultz et M. Caspar

Weinberger, ministre de la Défense, ne sont pas épargnés pour n'avoir rien fait pour détourner le président d'une politique à laquelle ils s'opposaient.

Le président Reagan aura ainsi la lourde tâche de dissiper dans l'opinion l'image d'un monarque sympathique mais affaibli, ayant perdu son autorité. L'autorité est précisément ce que les Américains attendent de leur président qui est aussi leur commandant en chef. Le président ne peut pas comme dans le passé sortir d'une situation délicate par une plaisanterie et un optimisme de commande. Ses amis estiment qu'il ne pourra rétablir son autorité qu'en étant très sévère à l'égard de ses collaborateurs défaillants. Ils lui conseillent également d'admettre publiquement ses propres fautes. Or, jusqu'à présent, le président avait fait preuve de beaucoup d'indulgence à l'égard de ses « erreurs » commises seulement, disait-il, dans l'exécution d'une politique, à son avis, justifiée.

Le rapport Tower n'a pu qu'entretenir les doutes à l'intérieur et à l'étranger sur son aptitude à gouverner pendant les 23 derniers mois de son second mandat. D'où l'importance de son allocution radiotélévisée de la semaine prochaine. Il est clair que la formule d'un discours a été préférée à celle d'une conférence de presse où le président risquait d'être sérieusement malmené ou désarçonné.

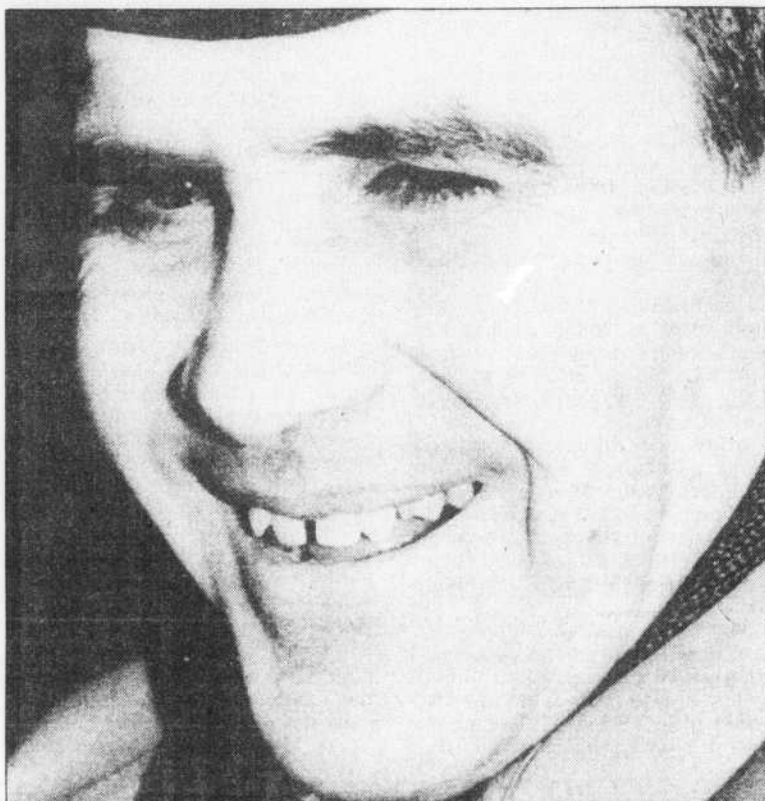
Bush Ce fut une erreur

BEDFORD (États-Unis) (AFP) — Le vice-président américain George Bush a déclaré hier qu'échanger des armes contre des otages avait été une erreur qui « a nui au peuple américain ».

Dans son premier commentaire public depuis la publication du rapport de la commission Tower, M. Bush a affirmé que l'initiative iranienne avait débuté comme un effort pour atteindre des éléments modérés en Iran. Mais citant le rapport de la commission Tower, il a ajouté qu'elle s'était rapidement transformée « en une succession de tentatives d'échanges d'armes contre des otages ».

Echanger « des armes contre des otages est erroné et à ce stade l'application de la politique a échoué. Elle a nui au peuple américain et au président » Ronald Reagan, a déclaré M. Bush dans un discours Bedford, dans le Massachusetts.

M. Bush a vu ses espoirs présidentiels amoindris par l'Irangate mais il n'a apparemment pas renoncé à prendre la tête du pays.



Oliver North, le personnage clé de l'Irangate, a cité la Bible hier, pour rappeler qu'il y a des gens persécutés pour une cause juste.

Le président iranien : Je vous l'avais dit

TÉHÉRAN (AFP) — Le président du Parlement iranien, M. Hachemi Rafsanjani, s'est félicité que la Commission Tower chargée d'enquêter sur l'Irangate ait reconnu ce qu'il avait lui-même révélé en novembre.

M. Rafsanjani, parlant lors de la prière du vendredi à l'Université de Téhéran, a néanmoins regretté « les mensonges » du président Ronald Reagan, « mensonges peu convenables de la part d'un vieil homme qui, au soir de sa vie, devrait au contraire chercher le repentir ».

La seule explication acceptable à ces mensonges, a-t-il dit, est que le président Reagan « a des trous de

mémoire, ce qui est normal à son âge ».

Pour le président du Majlis, les États-Unis « ont regretté d'avoir rompu leurs relations avec l'Iran — en 1980 après la prise d'otages à l'ambassade à Téhéran — et ils ont tenté de les renouer en prenant comme prétexte les affaires des otages » américains détenus au Liban.

Le président du Majlis a poursuivi en se gaussant de la perte de crédit du gouvernement américain auprès de ses alliés qui, selon lui, a résulté de cette affaire. « Peut-on qualifier les hommes de ce gouvernement de politiques », s'est-il demandé, en ajoutant que si les États-Unis

avaient encore « du succès dans le monde », c'était en raison de la faiblesse des autres États, qui feraient bien de « prendre exemple sur l'Iran, qui, lui, a su résister ».

L'Iran, a-t-il expliqué, produit suffisamment d'armes pour subvenir à ses besoins militaires. « Si nous ne nous battions qu'avec des armes achetées à l'étranger nous aurions été contraints à la paix », a-t-il dit.

Enfin M. Rafsanjani a affirmé que l'Iran avait « remporté une grande victoire » malgré les tentatives américaines visant à discréditer Téhéran en faisant croire que l'Iran avait accepté des armes vendues par Israël.

« Au lieu de prendre les nerfs après vos enfants, prenez donc le téléphone et appelez Parents Anonymes »



Claude Meunier
Président
Campagne de financement '87



Pour aider les enfants et les parents en difficulté, envoyez votre don à :

PARENTS ANONYMES DU QUÉBEC

C.P. 186, Succursale place d'Armes, Montréal, Québec H2Y 3G7 MTL : 288-5555 EXT : 1-800-361-5085

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514) 934-0272
Télex: 05-268656
Cable: MARION
Télécopieur

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel-commercial-résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont, Montréal

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS	(514) 844-3361
Administration.....	(514) 844-3361
Rédaction.....	(514) 842-9628
Publicité	
Générale.....	(514) 842-9645
Annonces classées.....	(514) 286-1200
Abonnements	
Montréal.....	(514) 332-3891 ou (514) 844-3361
Québec.....	(418) 687-2021
Extérieur — Indicatif 514.....	1-800-361-8059
Indicatif 418.....	1-800-463-4747
Indicatif 819.....	1-800-361-5699
Indicatif 613.....	1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 A 16H30

LE DEVOIR ESSENTIEL!

MAISONS D'ENSEIGNEMENTS

UNIVERSITÉ LAVAL Faculté des lettres

COURS INTERNATIONAUX

VOYAGE D'ÉTUDE EN GRÈCE ET EN TURQUIE (6 crédits)
du 21 mai au 19 juin 1987 3 185 \$

VOYAGE D'ÉTUDE EN AMÉRIQUE LATINE (ARGENTINE) (6 crédits)
du 1^{er} au 22 août 1987 1 825 \$

VOYAGE D'ÉTUDES LITTÉRAIRES EN FRANCE MÉDIÉVALE (6 crédits)
du 10 au 31 mai 1987 2 169 \$

Ces cours sont ouverts aux étudiants des universités et des cégeps ainsi qu'à tout adulte qui remplit les conditions d'admissibilité à l'Université Laval.

RENSEIGNEMENTS: Jean Simon
Cours internationaux — Faculté des lettres
Pavillon Charles-De Koninck (3272)
Université Laval, Québec G1K 7P4
Téléphone: (418) 656-2321

LE GESÙ

Toutes les rencontres ont lieu dans la Salle du Gesù, 1200, rue de Bleury, Montréal (métro Place-des-Arts, sortie de Bleury)

LE CARÈME '87 AU GESÙ

Avec les Pères Jean L'Archevêque et Jacques Custeau, S.J.
Redécouvrir Jésus-Christ
Démarche de carême (comprenant enseignement et eucharistie) offerte à tous ceux qui veulent rafraîchir leur connaissance de Jésus-Christ. Ces rencontres se termineront par la soirée du Vendredi Saint (17 avril): concert sacré et diaporama réalisé au Gesù. Offrande libre.

Les LUNDIS du 3 mars au 6 avril et le 17 avril

LES COURS DE MARS-AVRIL '87

avec le Père Gilles Chaussé, S.J.
L'Église de Montréal: des origines à l'an 2000.
Dans le prolongement de la 150^e anniversaire du diocèse de Montréal, un historien nous invite à retrouver nos racines religieuses en revivant l'histoire du diocèse.

Les MARDIS du 3 mars au 7 avril

avec le Père Jean-Louis d'Aragon, S.J.
Le message de saint Jean.
Ces soirées porteront sur des pages particulièrement significatives du quatrième Évangile.

Les MERCREDIS du 4 mars au 8 avril

Les rencontres commencent toujours à 19h30
Participation aux frais des cours: 2,00\$ par soirée
Renseignements: 866-2305

ÉCOLE SECONDAIRE NOTRE-DAME-DE-LOURDES
Établissement privé pour jeunes filles (EXTERNAT)
845, chemin Tiffin, Longueuil J4P 3G5
670-4740

IL RESTE QUELQUES PLACES

- Une construction neuve a fait de notre école une des plus modernes de la Rive sud. Nous avons encore quelques places: de la 1^{re} à la 5^e secondaire.

Nous offrons à votre fille:

- des services éducatifs de haute qualité
- un encadrement pédagogique de valeur avec un suivi sérieux
- des mesures d'appui personnalisées:
 - titulariat
 - récupération (Français, Mathématique)
 - aide personnelle
 - étude intégrée à l'horaire
- des groupes forts et moyens: un classement adéquat
- une vie étudiante intéressante:
 - de nombreuses activités sportives et culturelles
 - activités interscolaires au niveau du sport collectif
- un cours de méthode et technique de travail intégré à l'horaire
- un service de cantine fort apprécié
- deux gymnases ultra-modernes

Au 2^e cycle, en 3^e secondaire

- un cours de dactylographie en plus des cours obligatoires
- des groupes enrichis

en 4^e et 5^e secondaires

- un choix de cours varié dans deux profils:
 - a) humaniste
 - arts plastiques
 - art dramatique
 - b) scientifique
 - chimie et physique (Laboratoires à la fine pointe)
 - initiation à l'informatique (salle d'ordinateur à la page)
- une préparation des plus élaborées au CEGEP

TEST D'ADMISSION
Vendredi, le 13 mars 1987 à 13 h 30 à l'école
Pour informations appeler Mme Vallières, à 670-4740

AU CONCOURS DU TRIBUNAL-ÉCOLE INTERFACULTÉS,
3 PRIX SONT REMPORTÉS PAR LES ÉTUDIANTS DE L'UQAM



De gauche à droite: Robert Côté, Lise Lanno, Suzanne Cadieux, Jean Laframboise, Diane Levasseur.
Une équipe composée de cinq étudiants de troisième année en sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal a remporté trois des quatre prix accordés lors du IX^e Concours du tribunal-école interfacultés tenu à Ottawa les 30 et 31 janvier 1987. L'UQAM participait à ce concours pour la première fois. L'équipe était composée de Suzanne Cadieux, Robert Côté, Jean Laframboise, Lise Lanno et Diane Levasseur. Le groupe avait été entraîné par Me Louise Doyon, professeure au département des sciences juridiques de l'UQAM, avec la collaboration de Me Lucie Lemonde et de Me Daniel Paquin, chargés de cours au même département.

Université du Québec à Montréal

BALLET CLASSIQUE

ÉCOLE POLYVALENTE PIERRE-LAPORTE
(Commission scolaire Sainte-Croix)

Le cours concentration-ballet de l'École Pierre-Laporte est un PROGRAMME UNIQUE EN SON GENRE accessible à tous les élèves (garçons et filles) du cours secondaire résidant au Québec.



Ce cours permet aux élèves de poursuivre dans la même institution leurs études secondaires régulières ainsi qu'une pratique intensive de la danse. IL S'ADRESSE ESSENTIELLEMENT AUX CANDIDATS DÉSIREUX DE FAIRE UNE CARRIÈRE PROFESSIONNELLE EN BALLET CLASSIQUE.

Ce programme se poursuit au niveau collégial. Il est le résultat d'une entente entre la Commission scolaire Sainte-Croix et l'École Supérieure de Danse du Québec. Les élèves admis bénéficieront de la gratuité scolaire et ceux qui devront prendre pension pourront demander une bourse. Pour l'année 1987-88, il n'y aura aucune admission en cinquième année secondaire.

LIEUX ET DATES DES AUDITIONS
POLYVALENTE PIERRE-LAPORTE
1101 chemin Rockland
Ville Mont-Royal (739-6311)
Sec I: Le samedi 14 mars 1987 à 11:00 heures
Sec II: Le dimanche 15 mars à 10:00 heures
Sec III-IV-V: le dimanche 15 mars à 14:00 heures
POUR RENSEIGNEMENTS:
M. JEAN-GUY THERRIEN
(514) 739-6311

Pour renseignements:

Christiane Legault
842-9645

Université McGill

71^e session:

28 juin au 8 août 1987

MAÎTRISE (avec ou sans thèse)

Programme:
• langue • littérature
• civilisations française et québécoise

Admission
B.A., B.Péd., Bac. Spéc. ou l'équivalent

Renseignements et brochure explicative:

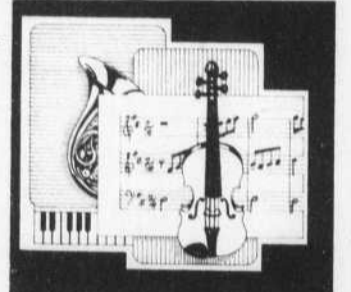
392-4678-9
G. PASCAL, Directrice
École française d'été
Peterson Hall, 242
3460 rue McTavish
Montréal, Qué. H3A 1X9

MUSIQUE CLASSIQUE

ÉCOLE POLYVALENTE PIERRE-LAPORTE
(Commission scolaire Sainte-Croix)

Le cours concentration-musique de l'École Pierre-Laporte est un PROGRAMME UNIQUE EN SON GENRE et accessible à tous les élèves (garçons et filles) du cours secondaire résidant au Québec.

AUDITIONS 1987



Ce cours permet aux élèves de poursuivre, dans la même institution, leurs études secondaires régulières ainsi qu'une pratique intensive de la musique classique. IL S'ADRESSE ESSENTIELLEMENT AUX CANDIDATS DÉSIREUX DE FAIRE UNE CARRIÈRE PROFESSIONNELLE EN MUSIQUE.

Ce programme se poursuivra au niveau collégial. Il est le résultat d'une entente entre la Commission scolaire Sainte-Croix et l'École de Musique Vincent-d'Indy.

PRÉALABLES: — secondaire I: aucun préalable n'est exigé sauf en violon.
— secondaire II-III-IV: préalables plus avancés.

PROGRAMME
Leçons individuelles d'instrument
Musique de chambre et orchestre
sous la direction de M. Alexander Brott

Cours collectifs:
— Chorale
— Connaissance de la littérature musicale
— Culture auditive
— Théorie musicale

INSTRUMENT ENSEIGNÉS
— instruments à cordes
— instruments à vent
— percussions
— pianos

APPEL SPÉCIAL POUR LES INSTRUMENTS SUIVANTS:
Alto, violoncelle, contrebasse, cor français et basson.

NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES: 32

Les élèves bénéficieront de la gratuité scolaire et ceux qui devront prendre pension auront droit à une bourse.

LIEUX ET DATES DES AUDITIONS

POLYVALENTE PIERRE-LAPORTE
1101 chemin Rockland
Ville Mont-Royal (739-6311)
Sec I: Le samedi 7 mars 1987 à 12:30 heures
Sec II-III-IV: le dimanche 8 mars à 12:30 heures
POUR RENSEIGNEMENTS:
M. JEAN-GUY THERRIEN
(514) 739-6311

Université du Québec à Trois-Rivières

Sessions été et automne 1987

Programmes offerts aux 2^e et 3^e cycles

diplômes de 2^e cycle
Traduction et rédaction spécialisées*
Intervention en éducation physique

maîtrises
Biophysique
Chimie (1)
Economie et gestion des systèmes de petite et moyenne dimensions*
Education
Electronique industrielle
Etudes littéraires
Etudes québécoises
Gestion de projet*(2)
Philosophie*
Physique
Psychologie*
Sciences de l'activité physique
Sciences de l'environnement
Sciences du loisir*
Sciences des pâtes et papiers
Sécurité et hygiène industrielles*
Théologie (M.A. et M.Th.)

doctorats
Biophysique
Education*(4)
Philosophie*
Psychologie*(1)(3)
Sciences de l'énergie(5)

Conditions d'admission
- au diplôme et à la maîtrise: détenir un baccalauréat ou l'équivalent avec une moyenne cumulative d'au moins 3.0 ou l'équivalent.
- au doctorat: détenir une maîtrise ou l'équivalent dans la discipline choisie ou dans un domaine connexe.

683 640\$ en bourses et en aide financière
Pour les sessions d'été et d'automne 1986, des organismes publics et privés ont accordé 683 640\$ en bourses diverses et renouvelables aux étudiants inscrits aux programmes de 2^e et 3^e cycles à l'UQTR.

Bourses pour nouveaux étudiants
Cette année encore, une nouvelle inscription, à temps complet, à un programme de 2^e ou 3^e cycle à l'UQTR, rend admissible, soit à l'une des bourses d'excellence (au moins 50 000\$ au total) offertes par l'UQTR, soit à l'une des quatre bourses d'excellence (5 000\$ chacune) offertes par la Fondation du CEU de Trois-Rivières. Service des bourses et aide financière de l'UQTR: (819) 376-5014.

Renseignements
Bureau du registraire
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500, Trois-Rivières, Qué.
G9A 5H7
Tél.: (819) 376-5045

* Admission à l'automne seulement
(1) Programme extensionné de l'UQAM
(2) Programme géré conjointement
(3) Programme contingenté en 1986-87
(4) Programme offert par l'UQAM en association avec l'UQTR
(5) Programme extensionné de l'INRS

Date limite pour admission et changement de programme: 1^{er} avril 1987

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
Faculté d'administration

Trimestre d'automne 1987

Programmes de maîtrise professionnelle

M.B.A. maîtrise en administration des affaires

Forme des gestionnaires généralistes aptes à travailler dans différents milieux.
Premier programme de M.B.A. offert au Canada selon le régime coopératif et encore le seul au Québec. Intègre la théorie et la pratique. Agencement de 4 trimestres d'études de 15 semaines chacun et de 2 stages de travail rémunérés de 4 mois chacun (environ 2000\$ / mois).

Conditions d'admission — Posséder un grade universitaire de 1^{er} cycle et au moins 2 ans d'expérience de travail.
Renseignements — 819/821-7330

M.Fisc. maîtrise en fiscalité

Le seul programme multidisciplinaire du genre au Canada. Forme des fiscalistes qui connaissent à fond le système canadien d'imposition et sont capables d'en saisir toutes les conséquences légales, économiques, sociales, politiques, comptables et administratives.

Condition d'admission — Posséder un grade universitaire de 1^{er} cycle en administration, en droit ou en économique.
Renseignements — 819/821-7331

M.Sc. maîtrise en administration

Forme des gestionnaires spécialisés aptes à travailler au sein d'équipes de gestion multidisciplinaires.
Étude et application des techniques d'analyse scientifique à la résolution de problèmes spécifiques de gestion.

Concentrations
• finance • marketing
• gestion de la productivité humaine
• systèmes d'information et de gestion

Condition d'admission — Posséder un grade universitaire de 1^{er} cycle en administration, en gestion des entreprises ou en sciences économiques.
Renseignements — 819/821-7333

Dates limites pour la demande d'admission
M.Fisc.: 30 avril M.B.A. M.Sc.: 31 mai

Les personnes intéressées sont invitées à remplir le coupon-réponse et à le faire parvenir au:
Bureau du registraire
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

Veuillez me faire parvenir les documents suivants:

brochure M.B.A.
 brochure M.Sc.
 brochure M.Fisc.
 formule "Demande d'admission"

NOM _____
ADRESSE _____
TÉLÉPHONE _____ (code postal) _____

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
- 200-299 Immobilier — Commercial
- 300-399 Marchandises diverses
- 400-499 Offres d'emploi
- 500-599 Services
- 600-699 Véhicules automobiles
- 900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, MtL, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA M.C. INTERAC

PAR TELEPHONE

286-1200

Propriétés à vendre 101

5 MINUTES de Cowansville, 111 acres de terre avec maison neuve, 50% terre arable, \$100,000-1-314-263-3845.

A ST-ZOTIQUE, maison en brique, garage attenant, 3 chambres à coucher, proximité de la 20, plusieurs bâtiments sur 85,000 pi. ca. \$79,500. Vente prévue 1-267-9931

UN COIN DE PARADIS A LORRAINE (PISCINE INTERIEURE)

4 ch. sauna, tourbillon, terrain 16,000 pi. ca. 4133 pi. ca. habitables. Valeur de reconstruction \$675,000. Sera cédé au Permantier à \$595,000 dans 3 mois.

PRIX ACTUEL (Absolument pas négociable) \$535,000.00. Votage de qualité endroit remarquable pour vivre en famille. Pourras accepter échange partiel contre actions ordinaires de compagnies publiques cotées à la bourse. Sur semaine Mme Patoinne 336-7762

AAA ST-HYACINTHE

Secteur de maisons qualité sur lots boisés, bord de l'eau, grands pièces, style colonial, 10 maisons neuves dont 7 avec vue panoramique sur rivière. Parfaites conditions, beau terrain paysager, 10,671 p.c., voisinage de qualité. \$205,000, 1-773-1151, 1-799-4210.

LA SUPERBE COTTAGE 1986

A TERREBONNE, 4 s/bains, 2 garages, \$199,000. C. Sandon, Lachapelle crtr. 497-3581, 725-9161

BOUCHERVILLE, BUNGALOW

avec garage, salle de bain moderne, grandes pièces. Secteur bord de l'eau. 655-2116. Prix: \$132,900

BROMONT magnifique domaine de 23 arpents à 50 minutes de Montréal.

6 bâtiments dont 3 habitables, luxueux, proximité des pentes de ski et tous services. Nicole Lemay, 645-8845. RE: MAX de la Pointe Crtr.

DOMAINE A ST-LUC

Super const. cuisine laboratoire, serre avec vue sur piscine creusée, 3 foyers dont un dans le chambre des maîtres. Intérieurs dans toutes les pièces, chauffage thermo-pompe, terrain 45,000 p.c., idéal pour professionnel.

Michel Longpré (514) 658-0688 (514) 348-1186

AGENCES D'ELITE INC. COURTIER

Le Permantier

La Société Canadienne Trust

ST-JEAN IBERVILLE:

E918Q, luxueux bungalow, 6 arpents, piscine creusée, foyer, armoires chêne, extra.

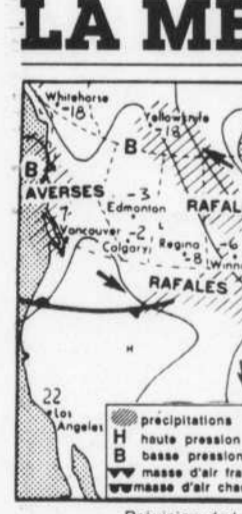
M. PITRE 254-4591.

PROPRIETAIRES

POUR UNE VENTE RAPIDE A UN PRIX JUSTE C'EST MICHEL MARIEN QUI'IL VOUS FAUT

bur. 374-5584 rés. 376-4039

LA METEO



Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: tout semble indiquer que samedi sera la dernière journée de cette longue période de beau temps. Deux systèmes nuageux, l'un sur le nord du Québec et un autre plus important juste à l'ouest des Grands Lacs, menacent de plus en plus les régions du sud de la province. Ainsi des nuages de haute altitude infiltreront nos régions samedi et les précipitations surviendront au cours de la nuit de samedi à dimanche sur le sud-ouest pour s'étendre lentement vers l'est dimanche. Selon l'évolution actuelle du système des Grands Lacs, les précipitations seront surtout sous forme de pluie verglaçante le long de la vallée du St-Laurent, alors qu'un mélange de neige et de grésil est probable sur les régions plus au nord. Samedi les températures se refroidiront sur l'est du Québec mais s'élèveront au-dessus des normales sur la moitié ouest de la province. Dimanche elles seront légèrement plus froides partout à cause d'un vent vil du nord-est.

MONTREAL

Ciel variable. Un peu de neige en soirée. Max.: -4. Aperçu pour dimanche: pluie verglaçante ou neige.

LEVER DU SOLEIL: 6 h 35

COUCHER: 17 h 39

QUEBEC

Situation générale: tout semble indiquer que samedi sera la dernière journée de cette longue période de beau temps. Deux systèmes nuageux, l'un sur le nord du Québec et un autre plus important juste à l'ouest des Grands Lacs, menacent de plus en plus les régions du sud de la province. Ainsi des nuages de haute altitude infiltreront nos régions samedi et les précipitations surviendront au cours de la nuit de samedi à dimanche sur le sud-ouest pour s'étendre lentement vers l'est dimanche. Selon l'évolution actuelle du système des Grands Lacs, les précipitations seront surtout sous forme de pluie verglaçante le long de la vallée du St-Laurent, alors qu'un mélange de neige et de grésil est probable sur les régions plus au nord. Samedi les températures se refroidiront sur l'est du Québec mais s'élèveront au-dessus des normales sur la moitié ouest de la province. Dimanche elles seront légèrement plus froides partout à cause d'un vent vil du nord-est.

Propriétés à vendre 101

5 MINUTES de Cowansville, 111 acres de terre avec maison neuve, 50% terre arable, \$100,000-1-314-263-3845.

A ST-ZOTIQUE, maison en brique, garage attenant, 3 chambres à coucher, proximité de la 20, plusieurs bâtiments sur 85,000 pi. ca. \$79,500. Vente prévue 1-267-9931

AAA ST-HYACINTHE

Secteur de maisons qualité sur lots boisés, bord de l'eau, grands pièces, style colonial, 10 maisons neuves dont 7 avec vue panoramique sur rivière. Parfaites conditions, beau terrain paysager, 10,671 p.c., voisinage de qualité. \$205,000, 1-773-1151, 1-799-4210.

LA SUPERBE COTTAGE 1986

A TERREBONNE, 4 s/bains, 2 garages, \$199,000. C. Sandon, Lachapelle crtr. 497-3581, 725-9161

BOUCHERVILLE, BUNGALOW

avec garage, salle de bain moderne, grandes pièces. Secteur bord de l'eau. 655-2116. Prix: \$132,900

BROMONT magnifique domaine de 23 arpents à 50 minutes de Montréal.

6 bâtiments dont 3 habitables, luxueux, proximité des pentes de ski et tous services. Nicole Lemay, 645-8845. RE: MAX de la Pointe Crtr.

DOMAINE A ST-LUC

Super const. cuisine laboratoire, serre avec vue sur piscine creusée, 3 foyers dont un dans le chambre des maîtres. Intérieurs dans toutes les pièces, chauffage thermo-pompe, terrain 45,000 p.c., idéal pour professionnel.

Michel Longpré (514) 658-0688 (514) 348-1186

AGENCES D'ELITE INC. COURTIER

Le Permantier

La Société Canadienne Trust

ST-JEAN IBERVILLE:

E918Q, luxueux bungalow, 6 arpents, piscine creusée, foyer, armoires chêne, extra.

M. PITRE 254-4591.

PROPRIETAIRES

POUR UNE VENTE RAPIDE A UN PRIX JUSTE C'EST MICHEL MARIEN QUI'IL VOUS FAUT

bur. 374-5584 rés. 376-4039

LA METEO



Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: tout semble indiquer que samedi sera la dernière journée de cette longue période de beau temps. Deux systèmes nuageux, l'un sur le nord du Québec et un autre plus important juste à l'ouest des Grands Lacs, menacent de plus en plus les régions du sud de la province. Ainsi des nuages de haute altitude infiltreront nos régions samedi et les précipitations surviendront au cours de la nuit de samedi à dimanche sur le sud-ouest pour s'étendre lentement vers l'est dimanche. Selon l'évolution actuelle du système des Grands Lacs, les précipitations seront surtout sous forme de pluie verglaçante le long de la vallée du St-Laurent, alors qu'un mélange de neige et de grésil est probable sur les régions plus au nord. Samedi les températures se refroidiront sur l'est du Québec mais s'élèveront au-dessus des normales sur la moitié ouest de la province. Dimanche elles seront légèrement plus froides partout à cause d'un vent vil du nord-est.

MONTREAL

Ciel variable. Un peu de neige en soirée. Max.: -4. Aperçu pour dimanche: pluie verglaçante ou neige.

LEVER DU SOLEIL: 6 h 35

COUCHER: 17 h 39

QUEBEC

Situation générale: tout semble indiquer que samedi sera la dernière journée de cette longue période de beau temps. Deux systèmes nuageux, l'un sur le nord du Québec et un autre plus important juste à l'ouest des Grands Lacs, menacent de plus en plus les régions du sud de la province. Ainsi des nuages de haute altitude infiltreront nos régions samedi et les précipitations surviendront au cours de la nuit de samedi à dimanche sur le sud-ouest pour s'étendre lentement vers l'est dimanche. Selon l'évolution actuelle du système des Grands Lacs, les précipitations seront surtout sous forme de pluie verglaçante le long de la vallée du St-Laurent, alors qu'un mélange de neige et de grésil est probable sur les régions plus au nord. Samedi les températures se refroidiront sur l'est du Québec mais s'élèveront au-dessus des normales sur la moitié ouest de la province. Dimanche elles seront légèrement plus froides partout à cause d'un vent vil du nord-est.

Propriétés à vendre 101

5 MINUTES de Cowansville, 111 acres de terre avec maison neuve, 50% terre arable, \$100,000-1-314-263-3845.

A ST-ZOTIQUE, maison en brique, garage attenant, 3 chambres à coucher, proximité de la 20, plusieurs bâtiments sur 85,000 pi. ca. \$79,500. Vente prévue 1-267-9931

AAA ST-HYACINTHE

Secteur de maisons qualité sur lots boisés, bord de l'eau, grands pièces, style colonial, 10 maisons neuves dont 7 avec vue panoramique sur rivière. Parfaites conditions, beau terrain paysager, 10,671 p.c., voisinage de qualité. \$205,000, 1-773-1151, 1-799-4210.

LA SUPERBE COTTAGE 1986

A TERREBONNE, 4 s/bains, 2 garages, \$199,000. C. Sandon, Lachapelle crtr. 497-3581, 725-9161

BOUCHERVILLE, BUNGALOW

avec garage, salle de bain moderne, grandes pièces. Secteur bord de l'eau. 655-2116. Prix: \$132,900

BROMONT magnifique domaine de 23 arpents à 50 minutes de Montréal.

6 bâtiments dont 3 habitables, luxueux, proximité des pentes de ski et tous services. Nicole Lemay, 645-8845. RE: MAX de la Pointe Crtr.

DOMAINE A ST-LUC

Super const. cuisine laboratoire, serre avec vue sur piscine creusée, 3 foyers dont un dans le chambre des maîtres. Intérieurs dans toutes les pièces, chauffage thermo-pompe, terrain 45,000 p.c., idéal pour professionnel.

Michel Longpré (514) 658-0688 (514) 348-1186

AGENCES D'ELITE INC. COURTIER

Le Permantier

La Société Canadienne Trust

ST-JEAN IBERVILLE:

E918Q, luxueux bungalow, 6 arpents, piscine creusée, foyer, armoires chêne, extra.

M. PITRE 254-4591.

PROPRIETAIRES

POUR UNE VENTE RAPIDE A UN PRIX JUSTE C'EST MICHEL MARIEN QUI'IL VOUS FAUT

bur. 374-5584 rés. 376-4039

LA METEO



Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: tout semble indiquer que samedi sera la dernière journée de cette longue période de beau temps. Deux systèmes nuageux, l'un sur le nord du Québec et un autre plus important juste à l'ouest des Grands Lacs, menacent de plus en plus les régions du sud de la province. Ainsi des nuages de haute altitude infiltreront nos régions samedi et les précipitations surviendront au cours de la nuit de samedi à dimanche sur le sud-ouest pour s'étendre lentement vers l'est dimanche. Selon l'évolution actuelle du système des Grands Lacs, les précipitations seront surtout sous forme de pluie verglaçante le long de la vallée du St-Laurent, alors qu'un mélange de neige et de grésil est probable sur les régions plus au nord. Samedi les températures se refroidiront sur l'est du Québec mais s'élèveront au-dessus des normales sur la moitié ouest de la province. Dimanche elles seront légèrement plus froides partout à cause d'un vent vil du nord-est.

MONTREAL

Ciel variable. Un peu de neige en soirée. Max.: -4. Aperçu pour dimanche: pluie verglaçante ou neige.

LEVER DU SOLEIL: 6 h 35

COUCHER: 17 h 39

QUEBEC

Situation générale: tout semble indiquer que samedi sera la dernière journée de cette longue période de beau temps. Deux systèmes nuageux, l'un sur le nord du Québec et un autre plus important juste à l'ouest des Grands Lacs, menacent de plus en plus les régions du sud de la province. Ainsi des nuages de haute altitude infiltreront nos régions samedi et les précipitations surviendront au cours de la nuit de samedi à dimanche sur le sud-ouest pour s'étendre lentement vers l'est dimanche. Selon l'évolution actuelle du système des Grands Lacs, les précipitations seront surtout sous forme de pluie verglaçante le long de la vallée du St-Laurent, alors qu'un mélange de neige et de grésil est probable sur les régions plus au nord. Samedi les températures se refroidiront sur l'est du Québec mais s'élèveront au-dessus des normales sur la moitié ouest de la province. Dimanche elles seront légèrement plus froides partout à cause d'un vent vil du nord-est.

Propriétés à vendre 101

5 MINUTES de Cowansville, 111 acres de terre avec maison neuve, 50% terre arable, \$100,000-1-314-263-3845.

A ST-ZOTIQUE, maison en brique, garage attenant, 3 chambres à coucher, proximité de la 20, plusieurs bâtiments sur 85,000 pi. ca. \$79,500. Vente prévue 1-267-9931

AAA ST-HYACINTHE

Secteur de maisons qualité sur lots boisés, bord de l'eau, grands pièces, style colonial, 10 maisons neuves dont 7 avec vue panoramique sur rivière. Parfaites conditions, beau terrain paysager, 10,671 p.c., voisinage de qualité. \$205,000, 1-773-1151, 1-799-4210.

LA SUPERBE COTTAGE 1986

A TERREBONNE, 4 s/bains, 2 garages, \$199,000. C. Sandon, Lachapelle crtr. 497-3581, 725-9161

BOUCHERVILLE, BUNGALOW

avec garage, salle de bain moderne, grandes pièces. Secteur bord de l'eau. 655-2116. Prix: \$132,900

BROMONT magnifique domaine de 23 arpents à 50 minutes de Montréal.

6 bâtiments dont 3 habitables, luxueux, proximité des pentes de ski et tous services. Nicole Lemay, 645-8845. RE: MAX de la Pointe Crtr.

DOMAINE A ST-LUC

Super const. cuisine laboratoire, serre avec vue sur piscine creusée, 3 foyers dont un dans le chambre des maîtres. Intérieurs dans toutes les pièces, chauffage thermo-pompe, terrain 45,000 p.c., idéal pour professionnel.

Michel Longpré (514) 658-0688 (514) 348-1186

AGENCES D'ELITE INC. COURTIER

Le Permantier

La Société Canadienne Trust

ST-JEAN IBERVILLE:

E918Q, luxueux bungalow, 6 arpents, piscine creusée, foyer, armoires chêne, extra.

M. PITRE 254-4591.

PROPRIETAIRES

POUR UNE VENTE RAPIDE A UN PRIX JUSTE C'EST MICHEL MARIEN QUI'IL VOUS FAUT

bur. 374-5584 rés. 376-4039

LA METEO



Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: tout semble indiquer que samedi sera la dernière journée de cette longue période de beau temps. Deux systèmes nuageux, l'un sur le nord du Québec et un autre plus important juste à l'ouest des Grands Lacs, menacent de plus en plus les régions du sud de la province. Ainsi des nuages de haute altitude infiltreront nos régions samedi et les précipitations surviendront au cours de la nuit de samedi à dimanche sur le sud-ouest pour s'étendre lentement vers l'est dimanche. Selon l'évolution actuelle du système des Grands Lacs, les précipitations seront surtout sous forme de pluie verglaçante le long de la vallée du St-Laurent, alors qu'un mélange de neige et de grésil est probable sur les régions plus au nord. Samedi les températures se refroidiront sur l'est du Québec mais s'élèveront au-dessus des normales sur la moitié ouest de la province. Dimanche elles seront légèrement plus froides partout à cause d'un vent vil du nord-est.

MONTREAL

Ciel variable. Un peu de neige en soirée. Max.: -4. Aperçu pour dimanche: pluie verglaçante ou neige.

LEVER DU SOLEIL: 6 h 35

COUCHER: 17 h 39

QUEBEC

Situation générale: tout semble indiquer que samedi sera la dernière journée de cette longue période de beau temps. Deux systèmes nuageux, l'un sur le nord du Québec et un autre plus important juste à l'ouest des Grands Lacs, menacent de plus en plus les régions du sud de la province. Ainsi des nuages de haute altitude infiltreront nos régions samedi et les précipitations surviendront au cours de la nuit de samedi à dimanche sur le sud-ouest pour s'étendre lentement vers l'est dimanche. Selon l'évolution actuelle du système des Grands Lacs, les précipitations seront surtout sous forme de pluie verglaçante le long de la vallée du St-Laurent, alors qu'un mélange de neige et de grésil est probable sur les régions plus au nord. Samedi les températures se refroidiront sur l'est du Québec mais s'élèveront au-dessus des normales sur la moitié ouest de la province. Dimanche elles seront légèrement plus froides partout à cause d'un vent vil du nord-est.

Condos à vendre 122

MONT STE-ANNE PLACE AU PIED DU MONT



Phase I: Construite en vendue

Phase II: Maintenant en vente

Appartement mezzanine 2 chambres et studios 1 chambre, tout meublé. Gestion hôtelière disponible si désiré. Condo, témoins à visiter. Bureau ouvert tous les jours.

Pour renseignements: PIERRE LAMBERT (800) 463-1870 - (418) 656-1782

Condos à vendre 122

AHUNTSIC 6 1/2 pièces, 3 chambres à coucher, garage, 2 niveaux, 2 terrasses, confort, 1,850 pi. ca. de superficie, prestigieux Projet André Grasset, \$147,000, 382-6999.

C.D.N. Près U. de MtL, copropriété

grand 3 1/2, ensoleillé, propre, tapis mur à mur, armoires modernes; près tous les services, rue paisible, pas d'agent. 733-3520.

CENTRE-VILLE, grand 4 1/2 ensoleillé

(étage supérieur). Construction 1 an, rue tranquille, à 2 pas Radio-Canada, métro \$87,500. FAUT VOIR! M. Lévesque, vente directe. 482-5824

CONDO 2 chambres, 2 s/bains, foyer

près Parc Lafontaine, piscine intérieure, sauna, garage, chauffé. \$160,000. 331-7814.

CONDOMINIUM L'AMBIANCE, rue Papineau

Imm. Immeuble belle, 6 pièces (3 chambres), foyer, armoires modernes, terrasse, paysager, garage, 1,165.00. ASSELIEN IMM. CLAREMONT CRTR. 871-8851

OUTREMONT, CO-PROPRIÉTÉ, 6 1/2

'Cachet', près transports, écoles et services. L. Valois 733-6681

OUTREMONT, CO-PROPRIÉTÉ, 6 1/2

'Cachet', près transports, écoles et services. L. Valois 733-6681

STE-AGATHE LAC DES SABLES

Luxueux condominium, 3 chambres à coucher, 4 salles de bain, avec bain tourbillon, tout équipé, piscine. IMM. HAZEL CONNOLLY & ASS. 1-819-326-2233, 12 Ouest, Principale, Ste-Agathe. (MM) 331-4411

VIIEUX-LONGUEUIL, 3 chambres

mezzanine, mezzanine extérieure, foyer, aspirateur central, planchers béton. Aprox 68. 679-3494.

VIIEUX-MONTREAL, Très grand 3 1/2

moderne, béton, hauts plafonds, climatisé, garage. Lise Lavenderie. IMM. MKA INC. 843-3131

Mult propriété 123

"TIME SHARING": Condos et chalets luxueux. Vacances-voyages. Achetez aduabain, louez ou échangez semaines-vacances parmi 1,100 sites (résorts) dans 40 pays. Consultant, 327-2323.

Chalets à louer 125

AU LAC DE LA MONTAGNE NOIRE 6 km. de St-Donat. A louer sem., mois, saison. Hiver/mois 1,200. Foyer, chauff. élec. etc. 662-1961, 731-5682.

PIEDS DU MONT STE-ANNE condo 4

chambres à coucher, à louer du 7 au 14 mars. \$1,200. Joliette. 1-759-6738.

RÉGION SHAWINIGAN, location week-end

et à la semaine. Luxueux résidence 15 pièces, 5 c.c., 2 foyers, 3 s. de bain, loge 10 personnes et plus. Idéal pour skieurs, rencontres, vacances. \$130/ jour, tout compris. 1-819-533-5841

ST-ADOLPHE D'HOWARD

Chalet à louer au mois ou saison d'été, disponible immédiatement. 1-436-2795, 1-436-6433

ST-ANNE-DES-LACS Chalet Suisse

3 chambres, foyer, lave-vaisselle, accès lac et tennis. Saison \$4,000. 224-5218

Chalets à vendre 129

AUBAINE \$59,000. Chertsey, 45 min. de MtL, bord eau, superbe, bois rond, électrique, foyer. Pêche, chasse, ski. 322-4028.

ST-ADOLPHE D'HOWARD

Chalet-maison Suisse, luxueux avec 2 foyers, piscine, terrasse. 1-436-2795, 1-436-6433

ST-DENIS-DE-BROMPTON, à 5 min.

de

Prudence avec les tests de grossesse

LAURENT SOUMIS

Positif ou négatif? La corporation professionnelle des technologistes médicaux du Québec lance un appel public à la prudence dans l'emploi des tests de grossesse vendus en pharmacie.

En conférence de presse, hier, à Montréal, la présidente de la corporation, Mme Janine Côté, a expliqué qu'une confiance aveugle mise en ce type d'analyse peut amener avant de fausses joies que de vains chagrins.

La corporation se garde bien de vouloir partir en guerre contre les fabricants. Elle refuse d'ailleurs de pointer du doigt ne serait-ce que l'un d'entre eux.

Mais elle signale néanmoins que la manipulation de ces tests demeure « délicate », tout autant « difficile » que l'interprétation des résultats.

Par exemple, le non respect du mode d'utilisation ou une goutte de liquide ou de produit peut fausser le résultat d'un test.

À l'heure actuelle, quatre grandes marques, vendues entre \$9 et \$13, se partagent l'essentiel du marché québécois.

Dans la seule chaîne des pharmacies Jean Coutu, les ventes atteignent annuellement 62.400 trous-

ses. À la suite d'une enquête, la corporation a noté que le vocabulaire utilisé dans les instructions « n'est pas toujours à la portée de toutes les consommatrices ».

Certains d'entre eux ne comportent aucune indication faisant mention de la possibilité d'un résultat erroné, laissant ainsi croire à leur infailibilité.

Les résultats ne sont qu'un des indicateurs des changements se produisant dans le métabolisme de la femme, rappelle la corporation. Ainsi est-il qu'un homme pourrait obtenir un résultat positif à la suite d'un test basé sur la seule présence d'une hormone.

Sans en décourager totalement l'usage, la corporation conseille fortement, en cas de doute, de subir un examen complet dans un clinique ou un Centre local de services communautaires (CLSC).

Elle recommande en outre aux fabricants d'indiquer plus clairement les mises en garde sur les conditions de manipulation, de réa-lisation et d'interprétation des tests.

D'ici quelques semaines, la Corporation des technologistes médicaux devrait faire connaître les résultats de certaines recherches concernant d'autres tests domestiques.

App. et log. à louer 160

SOUS-LOUER 3/1, St-Mathieu, métro Guy, tout inclus, \$475, grand balcon, jusqu'en août, 932-5962, voir.

SOUS-LOUER 2021 Atwater, 3/1, 18e étage, près métro et magasin, piscine intérieure, sauna, salle d'exercice, 1er mars, \$665, tout inclus, sécurité, 24 heures, belle vue, 12h00 am à 10h00 pm, 931-2646, 935-0977.

ST-BRUNO, 5/1, style condo, secteur de prestige, foyer, balcon-terrasse \$560, 461-3168.

ST-JOSEPH EST côté métro Laurier, grand 3/1, libre 1er mars, sous-loc, joug en août \$8, \$430, non-chauffé, entrée lav.-sac, 522-1813, voir 845-1843.

ST-JOSEPH EST, 3 pièces, meuble ou non, 1er plancher, peut servir bureau métro, 1er mar, \$400, 522-8497.

ST-LEONARD, 5/20, Bressan, grand 4/1, sous-sol, chauffage, libre immédiatement 727-3420.

ST-LAMBERT grand 4/1, neuf, chauffage électrique, porte patio, balcon, 1er étage, stationnement int. 671-4277.

SUPERBE CONDO luxeux, grand 3/1, meuble, tout inclus, garage, 1-6 mois, \$1,100, 617-881-6655, 932-7073.

SUPERBE!!! 4 chambres à coucher, salle à manger, salon, sur Haut-Montagne, Tél: 487-5041, 525-5150.

VIKING-MONTREAL 1/1, 19e, rénovation, mur briques, portes, armées chère, poêle, frigo, lav./sèche., libre \$535, 805, 861-1213.

VIKING-QUEBEC Studio sous les combles, mur de pierre, cour intérieure, semi-meuble, non-chauffé, \$425, 1er mars, 418-692-0831.

VILLE LEMOINE, 5/1, à sous-locuer, \$480, mois, chauffage, éclairé, à partir du 1er avril, 671-0295.

VILLE MONT-ROYAL, haut duplex, près gare, 7/1, chauffage, taxe d'eau payée, \$750, 739-6841.

VILLE ST-LAURENT Très grand 5/1 à sous-locuer, chauffage, grand intérieur, piscine extérieure, 1er étage, libre 1er mar, \$609/mois, 336-5744.

VILLE ST-LAURENT (luxeux 7/1), balcon, entrée lav.-sèche, foyer, garage double, terrain closé, bosquets, naturelles, \$1,200, 332-0367, 336-1701.

VILLE-EMARD, STUDIO neuf, 4/1, près métro, \$435, mois, avril 1987, chauffage, électro, salle bain, 769-3475.

VILLE-EMARD, 5/1, neuf, près métro, \$375, mois, chauffage électrique, salle à manger, Avril 1987, 769-3475.

WESTMOUNT, 3/1 REDFERN, coin Sherbrooke, 6/1, (1650 pi ca) 2e de bain, \$1,200, 5/1, (1650 pi ca) \$895, 4/1, (900 pi ca) \$350, Foyers, 989-2104, 935-3103.

PROFESSEUR CHERCHE 3/1 ou 4/1 Tranquille, éclairé, 3e étage, entrée privée, abordable, 542-9676.

À louer hors frontières 167

ANSE-A-L'ANE Maritimes. Studio ou 4/1, neuf, terrasse, vue superbe plage à mer, 685-8857.

FORT LAUDERDALE luxueux maison, 3 ch. et un sofa-lit, 3 b., piscine, bord de l'eau, une rue de l'océan, idéal pour 3 couples, 2 premières semaines de mars, 3 dernières d'avril. Location sem/mois, \$1,200, can./semaine, 455-4066, 455-3010.

À vendre hors frontières 168

FORT LAUDERDALE, condo bord mer, tout équipé. Fin de sem. \$34-5900

Chambres et pensions à louer 169

CHAMBRE GRATUITE pour personne en échange de légers travaux domestiques. Pour inf. entre 17h et 19h, au 332-2926.

Maisons repos/retaire 173

LAVAL, L.D.R. Nouvelle résidence, ambiance familiale, médecin et personnel, ch. meublées ou non, bonne nourriture, etc., 668-1725, 668-3494.

Bureaux à louer 251

TERREBONNE ESPACE BUREAU À LOUER DANS CENTRE PROFESSIONNEL

Construction neuve, entièrement climatisée et insonorisée. Aménagé selon vos besoins. Prix très compétitif. S'adresser au: (514) 471-3414

Bureaux à louer 251

A CHARNY (QUEBEC) EDIFICE DE PRESTIGE NEUF

CENTRE D'ACHATS Surface de 275 à 1150 p.c. Prêt à être aménagé (418) 832-6107

A QUÉBEC, bureau dans centre d'Achats, Place Laurier, 11 038 pi ca, 6e étage, site et vue exceptionnelles, frais petit, Libre (1-418) 852-2501, voir et fin sem. (1-418) 652-0249

AAA ROND-POINT L'ACADIE BUREAU, 300 à 2 000 pi ca, stationnement inclus, prix raisonnable, 277-9477.

AHUNTSIC, bureau, Henri-Bourassa ouest, coin Tangany, 2 100 pi ca, peut être subdivisé. Idéal pour clinique, professionnels. Disponible immédiatement, 384-8117.

ATTENTION PROFESSIONNELS Occasion exceptionnelle, centre-ville. A 2 pas de la Place-Ville-Marie. Super bureau de 1 654 pi ca, complètement aménagé. A sous-locuer ou partager. Occupation immédiate. 871-1884

BOUL. DECARIE 831, à Ville St-Laurent, bureau 775 pi ca, près métro, 774-2108.

BOUL. ST-JOSEPH EST 1550, juillet 87, 2 000 pi ca, 526-7140.

BUREAU neuf à louer, professionnel, très bien situé à l'île Bizard, 626-1263.

BUREAUX CENTRE-VILLE Service professionnels complets, avec ou sans bail. Coin Union et Kennedy. 288-2844

CENTRE-VILLE, près Palais de Justice, aménagement selon vos besoins, 10 000 pi ca disponible (418) 648-0891

COLONIALE près Sherbrooke, local pour bureau, 25 X 12 5250, 843-3574.

IDÉAL POUR PROFESSIONNELS, 1 200 pi ca. Situé face Carré St-Louis, près métro Sherbrooke. Prestigieux, \$1,200, mois, 842-9260

IDÉAL POUR DENTISTE bureau à louer pour professionnel, idéal pour dentiste, attaché à une clinique médicale dans centre d'achat, Boul. St-Michel, environ 700 pi ca. Appeler au 376-9961

LOCAL DE PRESTIGE, 2 200 pi ca. Idéal pour professionnels. Situé au Carré St-Louis, près métro Sherbrooke. \$2,200, mois, 842-9260

Bureaux à louer 251

LE 4364 ST-DENIS (METRO MONT-ROYAL) Espace disponible pour commerces, bureaux, ou professionnels. Stationnement disponible, 5 000 pi ca. ou moins, ascenseur et autres commodités 383-1445.

COURTIERS PROTEGES

OUTREMONT, coin BERNARD-BLOOMFIELD, bureaux professionnels ou boutiques, 2760 pi ca. divisible (1755-1105 pi ca) Appartement 4/1, adj. 270-2124, 279-6366

PARC LAFONTAINE rue Rachel, bureaux pour professionnels ou affaires, entièrement rénovés, stationnements, 800 pi ca, 522-7219, 492-2249.

POUR PROFESSIONNEL, Sherbrooke St-André, 3 700 pi ca. ou moins, B.A.I.L. inc. 288-0014.

RUE ST-GERMAIN près de Sherbrooke, 11/1, 2/1, 4/1, louer, chauffage au gaz et lave-vaisselle, feuver gratuit, 525-5391.

VIEUX-MONTREAL BUREAU de prestige, 800 à 2 300 pi ca. ROYER, 733-0225 ou 733-1444.

Espaces commerciaux à louer 259

780 pi ca., situé rue PRINCE-ARTHUR, près métro Sherbrooke. Secteur très en demande. Pour commerces \$800-/mois, location, 842-9260

CHATEAUGUY, Boul. d'Anjou, local commercial, 1 200 et 1 180 pi ca. idéal pour tous genres de commerces. 621-0101

CÔTE DE LIESSE, disponible jusqu'à 50 000 pi ca. divisible. Prix compétitifs. Édouard Ortemberg, 387-7171. Courtiers protégés.

CRÉEZ VOTRE AFFAIRE A louer de 1 000 à 6 000 pi ca. dans le centre-ville de Deux-Montagnes, 509 Chemin d'Oka. Belle rénovation pour février, stationnement élargi. Tous commerces et bureaux. Prix intéressant. Etudiez toutes propositions, 932-0616 ou 342-1086.

CÔTE DES NEIGES Coin Côte des Neiges et Carton. Bureau et boutiques de prestige, 500 à 1 000 pi ca. Grandes vitrines sur Côte des Neiges, 3 000 pi ca. pour restauration, terrasse, 273-8683.

CAUSEUSE & FAUTEUIL neufs, contemporains, spacieux, blancs, traits. Beau design et haute qualité. Importation italienne, 484-6119.

ENSEMBLE CHAMBRE & COUCHER (européen), 8 morceaux magnifiques, sculptures, dessus marbre, **ROCCO**, Circa 1840, parf. cond., 374-8770, voir 324-8426.

MOBILIER CHAMBRE, 3 morceaux, en chêne, fait à la main, \$750. Presque neuf, 721-5307.

MOBILIER cuisine antique, Avec commode \$600, 437-4250

MOBILIER de cuisine, salon et chambre complets. Orme naturel blanc, moderne, très joli, \$5,500, valeur: \$10,000. Discutable, 644-2536 ou 655-8326 après 15h., Yves.

Mobiliers de bureau, accessoires 363

MATERIEL et équipement de bureau, dactylo IBM électrique, table de travail, etc., Particulier, 254-8415.

NEUFS et usagés, recondit. Ameublement pour magasins, bureaux, bijoux, etc. Dessin conseil en aménagement. Prix imbattable! Tél: 251-1945.

PHOTOCOPIEUSE TOSHIBA Modèle BD 728 avec cabinet de rangement, 8000, 767-8962

Équip. de commerce 365

ROLL IT, belge, lot: 8 et 12", 180 d'unités murales, tablettes 48", crochets, supports, etc., etc., Sulfiteam pour magasin, 3 000 pi ca. 1-514-835-4955

Mobiliers de bureau, accessoires 363

MATERIEL et équipement de bureau, dactylo IBM électrique, table de travail, etc., Particulier, 254-8415.

NEUFS et usagés, recondit. Ameublement pour magasins, bureaux, bijoux, etc. Dessin conseil en aménagement. Prix imbattable! Tél: 251-1945.

PHOTOCOPIEUSE TOSHIBA Modèle BD 728 avec cabinet de rangement, 8000, 767-8962

Équip. de commerce 365

ROLL IT, belge, lot: 8 et 12", 180 d'unités murales, tablettes 48", crochets, supports, etc., etc., Sulfiteam pour magasin, 3 000 pi ca. 1-514-835-4955

Mobiliers de bureau, accessoires 363

MATERIEL et équipement de bureau, dactylo IBM électrique, table de travail, etc., Particulier, 254-8415.

NEUFS et usagés, recondit. Ameublement pour magasins, bureaux, bijoux, etc. Dessin conseil en aménagement. Prix imbattable! Tél: 251-1945.

PHOTOCOPIEUSE TOSHIBA Modèle BD 728 avec cabinet de rangement, 8000, 767-8962

Équip. de commerce 365

ROLL IT, belge, lot: 8 et 12", 180 d'unités murales, tablettes 48", crochets, supports, etc., etc., Sulfiteam pour magasin, 3 000 pi ca. 1-514-835-4955

Mobiliers de bureau, accessoires 363

MATERIEL et équipement de bureau, dactylo IBM électrique, table de travail, etc., Particulier, 254-8415.

NEUFS et usagés, recondit. Ameublement pour magasins, bureaux, bijoux, etc. Dessin conseil en aménagement. Prix imbattable! Tél: 251-1945.

PHOTOCOPIEUSE TOSHIBA Modèle BD 728 avec cabinet de rangement, 8000, 767-8962

Équip. de commerce 365

ROLL IT, belge, lot: 8 et 12", 180 d'unités murales, tablettes 48", crochets, supports, etc., etc., Sulfiteam pour magasin, 3 000 pi ca. 1-514-835-4955

Mobiliers de bureau, accessoires 363

MATERIEL et équipement de bureau, dactylo IBM électrique, table de travail, etc., Particulier, 254-8415.

NEUFS et usagés, recondit. Ameublement pour magasins, bureaux, bijoux, etc. Dessin conseil en aménagement. Prix imbattable! Tél: 251-1945.

PHOTOCOPIEUSE TOSHIBA Modèle BD 728 avec cabinet de rangement, 8000, 767-8962

Équip. de commerce 365

ROLL IT, belge, lot: 8 et 12", 180 d'unités murales, tablettes 48", crochets, supports, etc., etc., Sulfiteam pour magasin, 3 000 pi ca. 1-514-835-4955

Mobiliers de bureau, accessoires 363

MATERIEL et équipement de bureau, dactylo IBM électrique, table de travail, etc., Particulier, 254-8415.

NEUFS et usagés, recondit. Ameublement pour magasins, bureaux, bijoux, etc. Dessin conseil en aménagement. Prix imbattable! Tél: 251-1945.

PHOTOCOPIEUSE TOSHIBA Modèle BD 728 avec cabinet de rangement, 8000, 767-8962

Équip. de commerce 365

Commerces à vendre 283

LAVAL: Tabagie établie depuis 20 ans, bonne clientèle, chiffre d'affaires 400 000 par année déclarée, prix 50 000 plus inventaire.

VIMONT: Tabagie établie depuis plus de 30 ans, chiffre d'affaires de 550 000 déclaré, vente rapide cause transfert du conjoint. Prix \$75 000 plus inventaire.

OUVERNAY: Café-bar situé Centre d'achats. Bonne clientèle, Prix \$35 000, facile à opérer. Pour informations, appeler Karim Maroufi, 688-3030 ou 333-3245, RE/MAX Le Hameau.

02-03-87

Commerces à vendre 283

OUTREMONT, librairie très bien située, bon achalandage, gros potentiel. L. Hurlbutie FRI, 735-6433, 489-3989. TRUST GENERAL CRTR.

RESTAURANT, bonne occasion. Approx. 3 000 pi ca. bail long terme. Appeler M. Sarantos, 404-4119, am.

Magasins à louer 299

A LOUER, POUR BOUTIQUE, bureau, commercial, 1 200 pi ca., situé Beau-bien/Delaunaudière, 274-6273

Matériaux de construction 340

PORTES DE GARAGES GL Manufacturier 327-0960.

Ameublements 351

ATTENTION!!! Le CHATEAU FRONTENAC DE QUÉBEC, aménagement de cent chambres, style FRANÇAIS PROVENCAL, situé un grand choix de meubles bien sélectionnés d'autres grands hôtels. Appelée Issie, 932-9111 Leaco.

AUBAINES USAGÉES: Lave-vaisselle \$260, mobilier de salon 2 morceaux \$900, télé-couleur Hitachi 2549, système de son Hitachi \$359, mobilier de cuisine 5 morceaux \$300. Terme facile. B.E.S. accepte. CENTRE DE LIQUIDATION, 845-9266.

CAUSEUSE & FAUTEUIL neufs, contemporains, spacieux, blancs, traits. Beau design et haute qualité. Importation italienne, 484-6119.

ENSEMBLE CHAMBRE & COUCHER (européen), 8 morceaux magnifiques, sculptures, dessus marbre, **ROCCO**, Circa 1840, parf. cond., 374-8770, voir 324-8426.

MOBILIER CHAMBRE, 3 morceaux, en chêne, fait à la main, \$750. Presque neuf, 721-5307.

MOBILIER cuisine antique, Avec commode \$600, 437-4250

MOBILIER de cuisine, salon et chambre complets. Orme naturel blanc, moderne, très joli, \$5,500, valeur: \$10,000. Discutable, 644-2536 ou 655-8326 après 15h., Yves.

Mobiliers de bureau, accessoires 363

MATERIEL et équipement de bureau, dactylo IBM électrique, table de travail, etc., Particulier, 254-8415.

NEUFS et usagés, recondit. Ameublement pour magasins, bureaux, bijoux, etc. Dessin conseil en aménagement. Prix imbattable! Tél: 251-1945.

PHOTOCOPIEUSE TOSHIBA Modèle BD 728 avec cabinet de rangement, 8000, 767-8962

Équip. de commerce 365

ROLL IT, belge, lot: 8 et 12", 180 d'unités murales, tablettes 48", crochets, supports, etc., etc., Sulfiteam pour magasin, 3 000 pi ca. 1-514-835-4955

Mobiliers de bureau, accessoires 363

MATERIEL et équipement de bureau, dactylo IBM électrique, table de travail, etc., Particulier, 254-8415.

NEUFS et usagés, recondit. Ameublement pour magasins, bureaux, bijoux, etc. Dessin conseil en aménagement. Prix imbattable! Tél: 251-1945.

PHOTOCOPIEUSE TOSHIBA Modèle BD 728 avec cabinet de rangement, 8000, 767-8962

Équip. de commerce 365

ROLL IT, belge, lot: 8 et 12", 180 d'unités murales, tablettes 48", crochets, supports, etc., etc., Sulfiteam pour magasin, 3 000 pi ca. 1-514-835-4955

Mobiliers de bureau, accessoires 363

MATERIEL et équipement de bureau, dactylo IBM électrique, table de travail, etc., Particulier, 254-8415.

NEUFS et usagés, recondit. Ameublement pour magasins, bureaux, bijoux, etc. Dessin conseil en aménagement. Prix imbattable! Tél: 251-1945.

PHOTOCOPIEUSE TOSHIBA Modèle BD 728 avec cabinet de rangement, 8000, 767-8962

Équip. de commerce 365

ROLL IT, belge, lot: 8 et 12", 180 d'unités murales, tablettes 48", crochets, supports, etc., etc., Sulfiteam pour magasin, 3 000 pi ca. 1-514-835-4955

Mobiliers de bureau, accessoires 363

MATERIEL et équipement de bureau, dactylo IBM électrique, table de travail, etc., Particulier, 254-8415.

NEUFS et usagés, recondit. Ameublement pour magasins, bureaux, bijoux, etc. Dessin conseil en aménagement. Prix imbattable! Tél: 251-1945.

PHOTOCOPIEUSE TOSHIBA Modèle BD 728 avec cabinet de rangement, 8000, 767-8962

Équip. de commerce 365

ROLL IT, belge, lot: 8 et 12", 180 d'unités murales, tablettes 48", crochets, supports, etc., etc., Sulfiteam pour magasin, 3 000 pi ca. 1-514-835-4955

Mobiliers de bureau, accessoires 363

MATERIEL et équipement de bureau, dactylo IBM électrique, table de travail

RETROUVER LE CALME

LE PARTI libéral du Québec aurait donc suivi la voie de la sagesse. C'est apparemment la conclusion qui s'impose, quelques heures après la fin des travaux du caucus de Saint-Hyacinthe. Dans les faits, c'est plutôt devant la nécessité politique et le danger d'éclatement du parti ministériel que le Premier ministre a préféré jouer les prolongations. En retardant toute décision de quelques mois, sinon jusqu'au lendemain du jugement qui devra maintenant rendre la Cour suprême du Canada, le gouvernement de M. Robert Bourassa peut espérer une pacification des esprits.

Selon un scénario qui se devinait depuis un petit moment, la décision collective sur la question de l'affichage bilingue s'est effectuée en deux temps. D'abord, geste attendu et prévisible du recours devant la Cour suprême au sujet du jugement rendu en décembre par la Cour d'appel du Québec; ensuite, transfert de tout le dossier à un comité ministériel et sans doute à une commission parlementaire. Avant même le début des travaux du caucus, l'impossibilité d'arriver à un consensus crevait les yeux.

En regard d'un programme électoral incroyablement muet sur cette question — impossible de trouver dans *Maîtriser l'avenir* la moindre référence explicite à une éventuelle modification de la Loi 101 —, le parti libéral s'est engagé, dès l'automne 1985, dans un cheminement incertain. Les jeux se sont joués entre une aile nationaliste et la majeure partie des députés de langue anglaise de Montréal. Un long moment absents dans le débat qui s'esquissait, les députés de l'extérieur de la région métropolitaine ont, vraisemblablement l'automne dernier, brouillé les cartes lorsque s'est amplifiée l'opposition à d'éventuelles modifications à la loi 101.

Les dés sont tombés quand la Chambre de Commerce et le Board of Trade de Montréal sont intervenus dans le débat. Plus question de nationalisme sur le tard, c'est la voix du pragmatisme économique et financier qui s'est fait entendre. Tout simplement pour rappeler la fragilité du consensus social en voie de se cimenter et pour exhorter à la prudence.

Il serait vain et malsain de faire le procès des acteurs de l'épisode qui vient de se clore. Il est autrement plus important d'envisager l'avenir à brève et moyenne échéances. En demandant à la Cour suprême de se prononcer sur l'interprétation

donnée par la Cour d'appel du Québec sur la constitutionnalité de l'affichage unilingue français, le gouvernement de M. Bourassa s'est ménagé une marge de manoeuvre qui ne doit pas être dilapidée. Rétablir confiance et sérénité au sein de la collectivité québécoise, c'est la tâche à laquelle doit s'atteler M. Bourassa dans cette période de dix-huit à vingt quatre mois que va couvrir la procédure d'appel devant la Cour suprême.

Création ou, plus exactement, élargissement d'un comité ministériel et éventuellement convocation d'une commission parlementaire: le double choix entériné à Saint-Hyacinthe respecte les canons de la logique et surtout les impératifs de la sagesse. Il importe maintenant à tous les acteurs politiques d'envisager cette double démarche avec responsabilité et calme.

Du côté gouvernemental, espérons voir disparaître la vague d'improvisations, de ballons d'essais, de rumeurs, de multiplication de mandats qui brouillent les pistes et laissent germer inquiétude et anxiété. Il serait malsain de voir se répéter le beau gâchis qui a « enterré » le rapport Lalonde. Il serait plus que grave d'entendre d'autres psalmodies où se confondent biens essentiels et improvisations tout aussi généreuses.

Les partis politiques ne pourront plus se défilier. Il leur revient maintenant de se préparer à imaginer l'accommodement qui pourrait concilier la nécessité de préserver le visage français du Québec — et singulièrement de Montréal — et le respect des libertés individuelles. Les Libéraux devront bâtir ce consensus qui leur fait visiblement défaut. Les élus du Parti québécois n'ont plus le droit de se contenter de marquer des points. La préparation des travaux de la commission parlementaire exige laur et discernement. C'est la condition *sine qua non* du succès d'une démarche qui, en 1983, avait permis au gouvernement d'ailleurs de bonifier une loi majeure en la délestant d'éléments manifestement incongrus ou inutiles.

Les partis ne détiendront pas de monopole dans ce nouvel épisode de l'histoire de la Charte de la langue française. Alliance Québec ou Mouvement pour le Québec français, peu importe, aucun groupe ne peut jouer les irresponsables en portant ailleurs un débat qui doit maintenant s'engager dans le cadre civilisé et démocratique d'une commission de l'Assemblée nationale.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

Un coup fatal ?

LE RAPPORT de la commission Tower sur les activités du Conseil national de sécurité (CNS) dans l'affaire de la vente d'armes à l'Iran, vient-il de porter un coup fatal au président Reagan et au Parti républicain ? On peut le croire.

La commission blâme sévèrement certains des conseillers les plus importants du président: l'ancien conseiller du CNS, John Poindexter, l'ex-directeur de la CIA, William Casey, mais plus particulièrement le lieutenant-colonel Oliver North, qui appartenait également au CNS, et le secrétaire-général de la Maison Blanche, Donald Regan.

Selon les commissaires, les deux premiers ont commis des « fautes graves » en ne cherchant pas à en savoir plus sur les détournements de fonds aux *contras*, qui restent d'ailleurs, après enquête, toujours inexplicables. Oliver North est blâmé pour avoir omis d'informer pleinement ses supérieurs et cherché à dissimuler des faits.

Quant à Donald Regan, il a mérité des critiques acerbes, étant jugé responsable du « chaos » qui a suivi les

révélations sur le scandale.

Mais, en fait, la personne la plus durement touchée par le rapport Tower, c'est bien le président lui-même. Les commissaires n'ont pu conclure que M. Reagan avait cherché à dissimuler des informations. Toutefois, ils ont critiqué sans détour l'orientation et la conduite de sa politique étrangère. Les commissaires reprochent à M. Reagan de ne pas avoir exercé suffisamment de contrôle sur la mise en oeuvre des activités de sécurité nationale.

Ils constatent, en outre, que les opérations ont été menées de façon non professionnelle et clandestine et qu'elles allaient à l'encontre de la politique anti-terroriste définie publiquement par le président lui-même. Ils remarquent également que M. Reagan a été victime de la « compassion » qu'il a manifestée pour les otages américains et leurs familles.

Le président et son entourage avaient déjà tiré quelques conclusions de cette affaire. Oliver North a été limogé, alors que John Poindexter et William Casey ont démissionné. Le premier a été remplacé,

mais pas encore le second, la nomination de son successeur étant retardée, sinon bloquée par le Congrès. Il reste donc Donald Regan, dont on attend la démission d'un jour à l'autre, peut-être avant la réponse officielle du président au rapport Tower, prévue pour la semaine prochaine.

Que fera le président Reagan ? D'abord reconstituer une équipe pour assurer la continuité. Mais, qu'elle autorité aura-t-elle dans les circonstances actuelles ? Bien peu.

La principale recommandation de la commission est de renforcer le contrôle du processus de décision en matière de sécurité nationale. Voilà une proposition qui vient un peu tard pour M. Reagan qui n'a plus désormais le temps de faire des changements en profondeur.

Le scandale de l'Irangate a terni l'image du président américain de manière irréparable. Le mieux qu'il puisse maintenant espérer, c'est d'épargner le Parti républicain d'une déroute totale aux élections présidentielles de 1988.

— ALBERT JUNEAU

Les pugilistes de l'ombre

QUÉBEC

GILLES LESAGE

LE PARTI Québécois n'en finit plus de se déchirer sur la place publique à propos de son option fondamentale et de sa démarche souverainiste. Depuis près de vingt ans, son histoire est émaillée de crises existentielles, de débats sémantiques, de tensions et de tiraillements.

Le débat en cours sur la révision du programme péquiste illustre cette tendance à l'auto-destruction; sous le couvert de refaire l'unité perdue, il risque de marginaliser le PQ. Un dilemme en forme d'impassable pour ce parti. S'il redevient pur et dur, s'il entend la promotion active de la souveraineté — ce qu'il n'a pas fait depuis 1973 au plan électoral — il s'écarte des aspirations actuelles des Québécois qui, de toute évidence, ont de tout autres chats à fouetter par les temps qui courent. En revanche, si le PQ se moule aux goûts du jour et accentue sa trajectoire électoraliste, il se déteste de sa raison d'être, de son âme, de son moteur.

Ce malaise fondamental se double d'un autre, encore plus difficile à cerner, concernant le leadership même de M. Pierre Marc Johnson. Bien avant le départ de M. René Lévesque, son successeur était pointé comme le dévotionniste, le Malin qui voulait subrepticement recréer le parti autonomiste de son père. Désuni, la grande famille a passé l'éponge sur les incartades du chef charismatique. Mais elle n'a pas encore digéré les sombres complots que certains ténors attribuent à M. Johnson. Publiquement, toutefois, personne ne conteste le chef. Le PQ, c'est bien connu, ne débat que de grandes idées et d'orientations fon-

damentales...

Pourtant, que ce soit à cause de l'absence d'atomes crochus ou parce que le chef, fier et orgueilleux, ne sait comment descendre de son olympe, ses adversaires d'hier continuent de faire preuve d'une méfiance viscérale. MM. Bernard Landry et Jean Garon, qui se soumettaient allégrement aux diktats conjoncturels et aux états d'âme de M. Lévesque, sont parmi les principaux animateurs d'un retour intégral aux sources. Tous deux adversaires de M. Johnson, en 1985, le premier a dû déclarer forfait en cours de route, M. Garon se classant troisième, derrière Mme Pauline Marois.

Depuis lors, quoiqu'ils en disent, MM. Landry et Garon n'ont pas encore digéré leur cruel revers; ils n'auront de cesse que M. Johnson ne tombe aux mains de leur guérilla larvée. Le plus récent incident, impliquant M. Garon, démontre que le chef inspire plus confiance aux Québécois ordinaires qu'à une importante faction de péquistes dont il est censé être le porte-parole.

Désireux de faire le pont entre la pureté orthodoxe et la démarche concrète d'un parti qui doit aspirer au pouvoir, M. Johnson a formé un comité de quatre personnes. Ce groupe, dont M. Garon faisait partie, a mis au point une proposition de compromis pour le congrès de juin prochain. Sans être l'enjeu de la prochaine élection (c'est d'ailleurs le cas depuis 1976), la souveraineté restera l'objectif fondamental du PQ, et condition du plein épanouissement du peuple québécois. Que demander de plus à un parti, fidèle à lui-même, à son obsession sémantique, à ses exégètes tâtillons et à ses rêves évanouissants ?

Pourtant, après avoir approuvé ce mandat du bout des lèvres, M. Garon se retire de l'exécutif, pour avoir les coudées franches dans le débat qui

fait rage. L'un des quatre députés représentant l'aile parlementaire au sein de l'exécutif péquiste, l'ancien ministre se sent mal à l'aise dans ce rôle et ne veut désormais parler qu'en son nom propre. Étrange. Personne n'a jamais eu l'impression que M. Garon, franc-tireur et primesautier, était le héros de qui que ce soit d'autre que lui-même. D'autre part, ce n'est pas le caucus qui élit ses délégués à l'exécutif, mais le conseil national, instance suprême du parti entre les congrès.

M. Garon prétend mettre fin à une ambiguïté, lever une confusion et travailler activement à l'unité des péquistes et des souverainistes. Curieuse quand même, cette manière de participer en se retirant d'une instance où il avait pleine marge de manoeuvre et dont il était partie prenante depuis plus d'un an ! Un recul pour mieux sauter ? Cette conclusion s'impose d'emblée. Mais sauter sur qui et sur quoi ? On le saura peut-être un jour, quand le député de Lévis daignera livrer la substantifique moëlle de ses profondes réflexions.

Cet interminable débat ne concerne pas que les péquistes. C'est de la survie même d'un grand parti dont il s'agit. Au lieu de remplir au mieux son rôle d'opposition, se ressourcer et s'imposer comme la relève, le PQ dresse des écrans de papier et joue aux ombres chinoises. Les militants ne savent plus où donner de la tête, M. Johnson ne peut compter sur l'appui indéfectible de d'une poignée de députés, l'opposition parlementaire s'épuise en des chicanes de mots et de virgules.

Comme ce sont des gens sérieux, il y a donc autre chose qu'une lutte entre la promotion de la souveraineté et l'affirmation nationale. Elle a nom Pierre Marc Johnson, le Malin. D'une manière ou d'une autre, il faudra bientôt sortir de l'ombre, faire tomber les masques.

MLES LÉVESQUE: QUE RÉPONDRE À CEUX QUI VOUS ONT JUGÉS ?



LETTRES AU DEVOIR

■ Vain sabotage

Réplique à la lettre de M. Jacques Noël parue le 24 février.

L'ignorance dont vous faites preuve à l'égard du dossier de Victor Regalado aurait dû à tout le moins vous confiner au silence.

Que vous n'avez pas digéré les excentricités de *Rendez-vous 87* à Québec est fort compréhensible. Que l'invasion soviétique de l'Afghanistan et les politiques nigériennes soient hautement condamnables va de soi. Mais pourquoi ne pas avoir écorché au passage la politique américaine de soutien aux dictatures militaires d'Amérique Centrale ? Ce dernier élément eut été le seul pertinent au cas de Regalado, d'ailleurs.

Légaléon réfugié au Canada, Victor Regalado est menacé d'expulsion sous prétexte qu'il représente un danger pour la sécurité nationale. L'arbitraire du secret d'État lui refuse le droit de savoir même de quoi on l'accuse et sur quoi est fondée l'accusation. Voilà pourquoi des milliers de gens soucieux de l'intégrité de la justice canadienne s'élèvent contre la procédure gouvernementale.

Vos efforts pour saboter un mouvement en faveur de la justice sont vains.

— JOËL ARSENAU
Montréal, le 25 février.

■ Le scénario des cols bleus

UN ARTICLE publié le 19 février concernant la convention collective des cols bleus de Montréal, fait état d'une étude réalisée en octobre 1985 et fondant les arguments financiers du syndicat. Auteur de l'étude, je me dois d'apporter certaines rectifications: jamais cette étude n'a fait état d'un scénario concernant la création de 900 emplois, mais bien de deux scénarios concernant 1,000 et 800 emplois. De plus, les chiffres donnant des recettes de \$ 13 millions en impôts n'y figurent nullement.

L'étude consistait en un exercice d'approximation des retombées économiques d'un scénario hypothétique: la création de 1,000 emplois à la Ville de Montréal, financée à même l'injection de nouveaux capitaux. Le scénario généré par la nouvelle convention des cols bleus n'est pas celui-là.

L'accord comporte des dispositions concernant la réduction du temps de travail: en avançant de deux ans l'âge de la retraite, et en remplaçant systématiquement les départs (« plancher d'emploi »), la convention libère 500 emplois. Cela facilite l'insertion de jeunes sur un marché d'emploi stable, et améliore la qualité des services hypothétiques par la réduction des effectifs réguliers.

Cependant, si 500 emplois sont ainsi préservés, seuls 300 nouveaux sont créés par la mesure; ils auront dans l'économie des retombées non négligeables, ne serait-ce qu'en augmentant la demande et en générant ainsi de nouveaux emplois.

De plus, on peut estimer les économies en prestations d'assurance-chômage à \$ 1.5 million, et en allocations de bien-être social à un demi-million de dollars.

Enfin, les coûts des nouveaux emplois à la Ville, financés à même les taxes, n'auront approximativement qu'un effet multi-

plicateur de 1 (et non nul comme on l'a laissé entendre). Par contre une telle dépense, financée par un emprunt, aurait, si le déficit généré était épongé par Québec, un effet multiplicateur de 2.

Dans un autre scénario, il est permis d'envisager le financement d'une telle dépense par un impôt sur la spéculation, par exemple. Une part de ce nouveau revenu fiscal pour la création d'emplois est susceptible d'avoir un effet multiplicateur supérieur à un.

— MARIE-JOSÉE LEGAULT
Montréal, le 23 février.

■ Inadmissible

TÉLÉSPECTATEUR ordinaire, j'écoutais le film de la soirée: *Porté disparu*. Enlevé par le très bon travail des auteurs, l'émotion m'emportait: identification aux personnages, résonances émotives d'un fait déjà vécu, je vivais intensément la situation.

J'étais ce père à la recherche de son fils, perdu dans une dictature sanglante, j'étais au Chili la poitrine contre le canon des mitraillettes, je subissais les discours cauteux des démocrates (chez eux) financiers de la torture et de la contre-révolution (chez les autres).

Et brutalement, est-ce possible, je revois en plein visage, en couleur, porté par la voix suave d'une belle femme bronzée et trop bien portante, l'invitation d'acheter... quoi ? un savon, du beurre ou du lait, une voiture financée à 3,9% ou une serviette hygiénique !

Peut-on demander qu'on respecte l'unité dramatique des oeuvres portées à l'écran, l'unité des reportages à la télé ? Il n'y a pas que des images et des paroles, mais des morceaux de vie, des émotions qu'il faut sentir et vivre, des résonances qui secouent.

Dans une bonne émission, une ambiance se crée: à la respecter, c'est respecter le téléspectateur.

— CLAUDE RIEU
Jonquière, le 15 février.

■ « Tu ne tueras pas »

Lettre adressée à M. Fernand Jourdain, député de Laprairie

LA LOI constitutionnelle de 1982 édicte, en son préambule que « le Canada est fondé sur des principes qui reconnaissent la suprématie de Dieu et la primauté du droit ».

Il y a quelques années déjà, Dieu a dit: « Tu ne tueras pas. » Votre parti s'apprête à soumettre à la Chambre des communes un vote libre sur le rétablissement de la peine de mort.

Permettez-moi de vous manifester mon plus profond désaccord face au rétablissement de la peine capitale.

Le Canada a voté, en 1948, l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme et son article 5 se lit: « Nul ne sera soumis à la torture, à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. » Je considère que la peine de mort est un châtiment cruel, inhumain et dégradant qui viole l'article 7 de la Charte canadienne des droits et des libertés qui stipule: « Chacun a droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne; il ne peut être porté atteinte à ce droit qu'en conformité avec les principes de justice fondamentale. »

Sans vous développer tous les arguments en faveur de l'abolition de la peine de mort, je vous rappelle la possibilité humaine de l'erreur judiciaire. D'ailleurs pour illustrer ce fait, je joins à la présente un article de l'Agence de Presse UPI du mois de décembre

1986 où l'on raconte qu'un pendu a été grâce à... cent ans plus tard, alors que sa victime a été retrouvée vivante quatre ans après la pendaison.

Lors d'une récente rencontre, vous m'avez mentionné que votre attitude en faveur de la peine capitale provenait du fait que vos commentants se seraient prononcés en faveur de son rétablissement.

Puis-je respectueusement vous rappeler que vous avez été élu pour prendre des décisions, vos électeurs manifestant leur confiance en votre sens moral.

À ce que je sache, je ne me rappelle pas avoir été consulté lorsque votre gouvernement a décidé de hausser les impôts et les taxes !

Je vous soumets qu'il faut, une fois pour toutes, briser le cercle infernal de la violence, la haine engendrant toujours la haine.

— JACQUES LAURIER
avocat

Brossard, le 23 février.

■ Boursiers du Commonwealth

DEPUIS 27 ans, le programme de bourses d'études du Commonwealth a donné à près de mille Canadiens la possibilité d'étudier à l'étranger.

Aujourd'hui, l'Association des universités du Commonwealth, en collaboration avec le Secrétariat du Commonwealth, tente de retrouver plus de 10,000 hommes et femmes de tout le Commonwealth qui ont profité de cette possibilité. Le résultat de ce sondage permettra d'évaluer le programme multinational et d'établir un registre de boursiers passés et actuels.

Le Comité canadien des boursiers du Commonwealth, dont le secrétariat à l'Association des universités et collèges du Canada, demande à tous les Canadiens qui ont bénéficié d'une bourse du Commonwealth de se prêter au sondage en écrivant à: Mme Eva Egron-Polak AUCC 151, rue Slater Ottawa (Ontario) K1P 5N1

Nous vous saurions infiniment gré de participer à cette importante initiative qui intéresse tout le Commonwealth.

— EVA EGROUN-POLAK
Agent de liaison internationale
Ottawa, 19 février.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messagerie Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR: = \$3,25 par semaine le samedi seulement = \$1,00 Pour information: à Montréal: 332-3891 à Québec: (418) 687-2021 Livraison par porteur: Edition quotidienne = 139\$ par année 75\$ 6 mois 39\$ 3 mois Livraison par la poste: Edition quotidienne = 145\$ par année au Canada 79\$ 6 mois 42\$ 3 mois Pour information (514) 844-3361 Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Le vrai patronage

IL NE M'EST jamais arrivé, dans cette chronique, de parler de cette vénérable institution politique, elle-même source d'inspiration pour bon nombre de comportements du milieu des affaires où on la considère souvent comme associée à la « bonne façon » de faire les choses.

Lorsqu'un parti est au pouvoir depuis longtemps, il a forcément installé petit à petit ses personnes de confiance aux postes de commande des principaux centres de décision de l'État et de l'administration publique. Le poids, autant que l'attrait du pouvoir, font le reste : parmi les fonctionnaires, il s'en trouvera donc toujours un nombre beaucoup plus important qu'on ne peut l'imaginer qui, sans avoir d'aucune façon été sollicités et sans en tirer de grands bénéfices immédiats pour eux-mêmes, pratiquent l'art consommé de l'auto-censure et de l'action préventive au service de l'élément partisan du pouvoir qu'ils servent.

La complicité des fonctions publiques

Par ailleurs, dès qu'un parti arrive au pouvoir et aussi longtemps que les fonctionnaires ne considèrent pas qu'il est aux commandes pour y rester, ils hésiteront dans leur changement d'allégeance quotidienne. Certes, ils sont toujours neutres et au service de l'État, comme ils disent. Pourtant, dans les conversations de couloirs, leur neutralité prend toutes les nuances et revêt la forme du jugement qu'ils portent sur le pouvoir qui s'en vient ou celui qui s'en va. C'est dans ce terreau qu'il s'installe le patronage.

Sans cette complicité des fonc-

tions publiques, aucun patronage ne serait en effet possible. Bien plus, qu'elle s'exerce en faveur du parti qui est aux commandes ou au bénéfice de celui qui a des chances d'y arriver ou d'y revenir, elle a toujours un impact considérable sinon décisif sur l'opinion publique.

Imaginons qu'il y ait changement de gouvernement à Ottawa, Québec ou Montréal. On promet de mettre de l'ordre dans les abus engendrés par les habitués de la table du gouvernement précédent depuis des années. Mais, dès que le nouveau gouvernement tire une chaise pour inviter l'incrusté à partir, dès qu'il enlève un plat et qu'il commence à desservir ceux dont la vie est faite du partage quotidien des bénéfices de l'influence, on jette les hauts cris.

Le jugement des journalistes, comme celui d'arbitres de la ligue nationale d'improvisation tonde, sévère, sur la poussière qui macule les ailes des nouveaux anges du fait précisément qu'ils se sont frottés à tout ce qui a été laissé en place, faute d'avoir pu faire autrement, par ceux qui se croyaient aux commandes pour l'éternité.

Qu'est-ce que le patronage ?

Mais qu'est-ce donc que le patronage ? Faut-il le confondre avec le laxisme, la médiocrité ou la bêtise qui conduisent certains élus mal informés, mal éduqués ou sans jugement à se comporter sur la place et dans les affaires publiques comme il est souvent permis de le faire dans les coulisses et les salons feutrés de l'entreprise privée ? Non, c'est autre chose.

Le patronage, ce n'est pas non plus l'action d'un individu qui, du

fait qu'il est député ou ministre, cherchera à court-circuiter l'administration publique ou les chaînes de la papeterie pour rendre service à l'électeur de son comté, considérant, en toute équité, que c'est son rôle d'intervenir parce que le bon sens commande qu'il en soit ainsi et que le bon sens n'est pas toujours évident à l'administration. Il peut certes y avoir là, à l'occasion, favoritisme mais c'est plutôt rare.

Le patronage, c'est autre chose. C'est l'organisation systématique que se donne un parti politique au pouvoir, aux fins de faire partager le plus équitablement possible, aux partisans entre eux et la plupart du temps selon l'importance de la contribution financière et légale qu'ils auront eux-mêmes consentie, toute proportion gardée, les avantages de l'ensemble des décisions de quelque importance prises dans l'attribution des contrats, des bénéfices, des nominations, des promotions, etc., dont le gouvernement a la responsabilité directe ou indirecte et cela, avec toute l'évidence de la légalité.

En matière de patronage, on donne actuellement des conservateurs l'image un peu ridicule de pensionnaires d'un collège des années 50 qui, longtemps privés d'une bonne et riche nourriture, se lèvent les uns après les autres, la nuit, pour fouiller dans le frigo avant de remonter à leur chambre, pain et saucisson sous le bras. Ils se font prendre dans l'escalier qui craque. C'est du patronage, certes, comme la pêche à la ligne est de la pêche.

La grande table et le buffet chaud

Mais le vrai patronage, c'est plu-

tôt celui qui s'érige calmement, solidement et férocelement en système. On ne fouille pas dans le frigo la nuit. Ce n'est ni nécessaire ni permis. On dresse plutôt une grande table où un buffet chaud et froid permanent est servi à ceux qui peuvent présenter non seulement la petite carte rouge ou bleue qui donne accès à l'immeuble mais aussi le code secret qui donne accès à la salle à manger.

La curiosité des médias, même si elle n'est qu'occasionnelle, est trop grande et l'impact de la télévision est trop dangereux pour qu'on se risque, dans ce système, à des trafics d'influence et au paiement de traditionnels pots-de-vin. S'il s'en trouve, c'est d'abord le fait d'individus mal surveillés, mal choisis et de toute façon peu scrupuleux.

Dans le vrai système de patronage, le parti fait sa propre police. Les contributions y prennent aussi de multiples formes. Elles en arrivent même à avoir un profil de taxe volontaire, calculée proportionnellement aux avantages escomptés ou effectivement reçus. Il y a toujours un élément de loterie dans ce système. Vous ne serez pas servi à tous les coups même si vous devez payer à chacun des repas.

On dressera donc une liste minutieuse, comté par comté, corporation professionnelle par corporation professionnelle, bureau par bureau, catégorie d'entreprises par catégorie d'entreprises, de ceux qui ont ou pourraient traiter avec l'État et qui, de surcroît, se sont publiquement ou privément commis avec le parti.

Ces listes, gérées au plus haut niveau politique, sont partiellement connues de quelques hauts fonc-



LES ANNÉES QUI VIENNENT

JEAN-PAUL L'ALLIER

tionnaires, de certaines personnes du cabinet du premier ministre et des principaux ministres. Elles servent d'abord à écarter ceux avec qui le gouvernement ne veut d'aucune façon, ni de près ou de loin, traiter. Avec le temps, elles permettront aux fonctionnaires de reconnaître discrètement ceux qui peuvent plus facilement que les autres communiquer avec le pouvoir politique.

Mais elles permettent surtout de dresser la liste des invités, « volontaires dans la joie », à différents cocktails privés organisés ici par un ministre, là par un député, ailleurs par un organisateur ou même par un groupe d'amis. Un peu comme lorsque des copains se réunissent pour fêter quelqu'un dont on veut souligner l'anniversaire, les éminences grises déterminent à l'avance le coût de participation à ces rencontres qui n'ont rien de fortuit. Un cocktail chez le ministre un tel, auquel seront invitées de 10 à 20 personnes, pourra coûter à chacune de \$3,000 à \$5,000 mais, justice oblige, ce sera le même montant pour tout le monde.

On aura pris soin de dire que le premier ministre y viendra vraisemblablement saluer ces quelques amis bien spéciaux du ministre qui invite et du parti. Il le fera effectivement. La soirée se passera donc comme entre gens qui sont venus faire des affaires en toute amitié... et qui en font.

D'autres amis, plus ordinaires, seront invités pour \$500 ou \$1,000,

avec 30 ou 50 autres, à une réception plus modeste en l'honneur d'une ou d'un député ou même d'un ministre sans toutefois que l'honneur du premier ministre ne lui permette d'y passer. En revanche, il est probable qu'un ou deux collègues du cabinet y feront une apparition symbolique.

Ça, c'est du vrai patronage. Celui qui ne tombe pas dans le champ de vision des radars de nos médias, celui qui est pratiqué par un nombre suffisant de personnes pour acquiescer de quelque façon des lettres de presque noblesse et que plus d'un homme d'affaires considèrent comme le meilleur moyen à sa disposition de marier objectivement et sans risque pour son intégrité comme pour sa réputation, ses intérêts et ses devoirs politiques, dictés par ses convictions ou son sens du réalisme.

Aussi longtemps que le parti est au pouvoir et que son horizon n'apparaît pas bouché, ce système se consolide et permet même avec le temps la création de véritables amitiés entre gens d'intelligence commune. Mais le jour où un parti devient trop vieux ou qu'il est blessé dans sa crédibilité au point de ne plus avoir la faveur du public, ceux qui pourtant étaient des partenaires volontaires de ce système chuchotent, puis crient à l'extorsion. Pour eux, ce qui compte, c'est que le virage du rouge au bleu ou du bleu au vert soit pris à temps. Dénoncer le patronage du jour est leur façon de préparer l'avenir.

Zéro + Zéro = Zéro

« Il serait indispensable que la loi 101 reste en vigueur durant les cinq prochaines années »

SOLANGE CHAPUT-ROLLAND

EST-CE possible d'avoir à ce point envie de faire mal et de se faire mal, qu'une question débattue depuis 1763, servira encore de prétextes à des discussions entre libéraux qui ne sont pas tellement braves dans les questions linguistiques ?

Mais de quelle autorité supplémentaire M. Bourassa a-t-il donc besoin pour « laisser tranquille » une loi qui dépasse largement dans sa haute moralité politique et intellectuelle, des promesses que dans des moments d'euphorie, un premier ministre-candidat peut livrer sur les places publiques, en campagne électorale ? Qui l'empêche de dire à ses ministres anglophones, à ses amis d'Alliance Québec, qu'il sont tous responsables de l'avenir qui s'écrit difficilement dans le ciel mathématique, financier et économique du Québec, mais qui s'écrit tout de même.

Un jour viendra où le Parti québécois retrouvera le goût de se battre contre ses adversaires plutôt qu'entre ses partisans, et où la hantise de la souveraineté cédera le pas à la hantise de la responsabilité.

Nous avons devant nous, autour de nous, dans nos foyers comme dans nos villes et villages, une jeunesse qui, lorsqu'elle oublie ses ambitions de réussites financières et ses allures de yuppies en mal de millions, s'exprime encore en français, parce que c'est la langue d'ici et non parce que cette jeunesse respecte l'incroyable beauté de cette langue en perte de vitesse, en perte de pureté linguistique, en perte de respect et en perte de courage politique.

Est-ce que nous, les aînés, qui sommes un poids si lourd pour « leur » société et ses bénéficiaires avons livré durant tant d'années le dur combat de ce que nos intellectuels nommaient notre francité, pour aujourd'hui comprendre qu'un premier ministre élu avec tant de force ne sait comment déployer cette force ?

Repartir à zéro dans le dossier linguistique c'est nous prendre pour une bande de névrosés qui ont peur de leur ombre au plan des votes à venir, et qui ont perdu dans leur âme et conscience la dignité que leurs ancêtres avaient conservé instinctivement. Nous la perdons allégrement et « libéralement », pour ne pas contrarier une minorité si forte que même avec une loi 101 qui a perdu ses muscles, elle réussit encore à terroriser un gouvernement qui tient sa force, oui, des anglophones québécois, mais surtout de « nous autres » qui avons cru qu'avec les années, les épreuves et l'intelligence politique, nous évisions un premier ministre assez fort non pour imposer sa volonté, mais tout au moins pour respecter celle de ses concitoyens. Et il repart à zéro... pour aller à zéro ?



« De quelle autorité supplémentaire M. Bourassa a-t-il besoin pour laisser tranquille la loi 101 ? »

La loi 101 a fait le Québec de 1987

Les lecteurs du DEVOIR se tromperaient si, en me lisant, ils croyaient que je suis une irréductible de la loi 101. J'en ai combattu, comme tant d'autres, les outrances et les « irritants » ; j'ai compris jusqu'à un certain point, le départ de tant d'anglophones québécois pour Toronto ou pour le *Western Canada*, car je savais fort bien qu'ils ne quittaient pas le Québec à cause de l'indépendance qui levait à l'horizon, mais à cause des exigences de la loi 101. Mais contrairement à ce que je croyais, cette loi a fait ses preuves, et pour résumer ma pensée, elle a fait le Québec de 1987.

J'ai écrit ici même que jamais le premier ministre Lévesque aurait pris « le virage du beau risque », s'il n'avait été certain que la loi 101 redonnait du muscle, du courage, de la force et de l'audace aux Québécois francophones qui, enfin, pouvaient se tailler des empires en plaçant des actions en bourse, des REER ou des REA dans leur boîte à lunch plutôt

que d'y enfouir leur langue maternelle comme ce fut le cas pour un si grand nombre de Québécois francophones durant plus de cent ans.

Je ne crois pas que mon opinion soit à ce point valable et importante, mais par contre je crois qu'il me faut la donner pour justifier ma déception face à ce zéro qui orne la page blanche du dossier linguistique libéral. A mon avis, et je le répète, il serait indispensable que la loi 101 reste en vigueur pendant encore cinq ans, afin qu'au moins deux générations puissent se sentir épaulées dans leurs activités économiques et industrielles, et aussi pour que nos linguistes aient le temps — mais le voudront-ils ? — de la laver de toutes ses scories, bavures et parures qui sont dans les faits et dans la pratique les plus grands ennemis de cette langue que nous affirmions vouloir protéger mais que nous saccageons avec en-

thousiasme à chaque fois que nous ouvrons la bouche.

Dans cinq ans, il sera toujours temps de proposer une autre politique linguistique car dans cinq ans, le français solidement implanté, normalement respecté et logiquement pratiqué par tous les citoyens de cette province, qui sait si la loi 101 serait nécessaire. La preuve qu'elle l'est encore, tient dans la peur du gouvernement Bourassa de la maintenir et dans la rage de quelques-uns de l'affaiblir.

Le sens de l'injustice

Je ne suis pas du tout de l'opinion de la *Gazette* et de quelques propagandistes d'Alliance Québec pour qui le milieu anglophone demeure dans cette province en dépit de l'exode massif de ses amis, parents, associés, voisins et compatriotes, soit aussi peureux quant à l'usage du français.

J'ai un respect profond pour ceux qui ont accepté d'être des *Quebecers* à temps plein, avant, durant et après le référendum, et qui se sont mis à tout âge à l'apprentissage du français. Ils ont appris notre langue sans perdre une flamme de leurs allégeances canadiennes. Le Parti québécois a un jour découvert à son grand dam que les Québécois qui lui criaient leur fidélité étaient un peu moins loyaux le jour du vote ou au moment des sondages.

Le même phénomène existe dans la société anglophone du Québec. Elle ne correspond pas toujours à ce que ses porte-voix affirment et je ne crois pas un instant que si M. Bourassa décidait de ne pas amender, renforcer ou amoindrir la loi 101 à ce point de sa trajectoire politique, il y aurait tollé dans le milieu anglophone. Je le crois plus mûri, plus solide et plus respectueux de notre majorité que ce que laissent entendre un peu trop ceux qui se donnent l'illusion de parler pour tout le monde...

La loi 101 existe ; elle a coûté cher aux francophones et anglophones ; elle n'est pas un enjeu électoral, mais l'âme des Québécois qui ont le sens de la justice aussi profondément ancré dans leur histoire que leurs compatriotes canadiens de toutes les autres provinces.

Mais les Québécois ont quelque chose de plus ; c'est un sens de l'injustice. Ils l'ont subie et l'ont transcendée. Il faut du courage pour être et demeurer soi-même quand verser dans le camp des autres paraît facile, méritoire, prometteur. Les Québécois ont toujours eu ce courage ; je ne sais quel chiffre représente leurs efforts, leurs luttes et leur dignité. Mais ce n'est sûrement pas zéro...

Acculés à la vertu...

BILLET

JEAN-CLAUDE LEMIZE

L'auteur est professeur à l'Université McGill

JUSQU'OU irons-nous dans notre aveuglement et notre inconscience ?

Voilà que l'on discute sérieusement à présent de l'opportunité d'inclure des préservatifs (nul besoin de l'anglicisme « condom ») dans les fournitures scolaires et d'ouvrir des cliniques d'avortement à l'intention des enfants de l'école secondaire !

Et cela, bien sûr, sous le couvert de raisons humanitaires.

Je refuse l'argument selon lequel ces mesures seraient nécessaires pour enrayer l'épidémie de maladies vénériennes et de SIDA, ou pour éviter le carnage des avortements de fortune. On ne peut sauver la vie par des mesures qui lui sont contraires et l'avortement est un acte contre nature. C'est vouloir la paix en faisant la guerre et c'est comme si, par humanité, vous vouliez donner de l'eau contaminée à un homme qui meurt de soif alors que c'est d'eau vive dont le malheureux a besoin.

Bien sûr, il faut leur venir en aide. Et sans les juger ; sans les condamner ; mais aussi sans approuver leur conduite. Or, n'est-ce pas une marque d'approbation tacite que de leur fournir gratuitement des moyens contraceptifs et des facilités d'avortement ? N'est-ce pas, à tout le moins, concéder que le mal n'a pas d'autre remède ?

Il est faux de prétendre que le problème soit sans solution et c'est aux adultes qu'il appartient de le dire — aux enfants. Car on est encore un enfant quand on va à l'école et il est insensé que des enfants s'adonnent à des activités dont ils ne peuvent mesurer ni la portée ni les conséquences.

Il est faux de prétendre que les instincts sont ce qu'ils sont et que l'homme est incapable de les maîtriser. Ceux qui croient cela passent leur vie dans la servitude et l'insatisfaction perpétuelle car nulle passion ne peut être assouvie. C'est l'origine profonde de la tristesse, du désespoir et des ten-

dances suicidaires qui affligent notre jeunesse.

Vous voudriez donc, me direz-vous, que l'on vive comme des saints ? Hé ! c'est ce que nous n'avons plus guère le choix. Nous voilà, si j'ose dire, acculés à la vertu...

Et qu'est-ce que la sainteté sinon la prédominance de la vie sur la mort, du divin sur l'humain ? Il conviendrait de démystifier la sainteté, de la faire sortir des calendriers, car c'est elle seule qui peut libérer l'homme de l'esclavage des passions égoïstes pour lui permettre de jouir librement des plaisirs terrestres. La sainteté n'est pas une contrainte mais une libération.

Tendre à la perfection, vouloir la mort du « vieil homme » en écoutant et en obéissant à la « petite voix intérieure » qui, dans le silence, parle à tous les hommes de tous les temps, voilà le message éternel, essentiel et vital des sages de toujours. Qu'elle s'exprime par Confucius ou par Gandhi, qu'elle parle par Bouddha ou par Jésus, cette « petite voix » ne dit jamais autre chose et nul n'a parlé plus clairement que le Fils de l'Homme en proclamant : « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait ! » [...]

L'homme tente désespérément d'échapper à l'ennui profond et à la tristesse. Il n'y parviendra jamais car, pour citer le mot de Léon Bloy que Marguerite Yourcenar reprenait récemment à son compte : « Il n'y a qu'une seule tristesse, c'est de ne pas être des saints ! »

Il y a deux mille ans est venu sur la terre un homme qui avait le regard tourné vers la Vie et c'est pourquoi il a pu nous montrer comment il fallait vivre, et au besoin mourir.

Enfants, cherchez où vous voudrez, vous ne trouverez pas de modèle plus parfait pour vivre, pour être heureux, pour connaître la paix et la joie véritables. Exercez votre jugement. Regardez autour de vous et jugez l'arbre à ses fruits. Voyez dans quel borbier les peuples jouisseurs et sans âme peuvent s'enliser. Science sans conscience n'est que mort de l'âme et c'est toujours d'inanité spirituelle que meurent les civilisations.

Il me semble que la nôtre agonise. À moins que...

WEEK-END/SÉMINAIRE

LE VOYAGE INTÉRIEUR

avec Placide GABOURY

philosophe

musicien

peintre

écrivain



les 13-14 et 15 mars, chez lui, dans une atmosphère de lumière et de paix
Renseignements: 383-7690 ou 598-5096
(Séminaire limité à 15 personnes)

Le tabagisme menace votre santé



DES CHIFFRES ET DES LETTRES

JEUX

MAGAZINE QUI JOUE AVEC LES MOTS ET LES CHIFFRES

en vente partout 2,25 \$

L'ÉMISSION - DES CHIFFRES ET DES LETTRES - EST DIFFUSÉE À 18 HEURES 30 SUR TVFO (reprise à 11 h 30)

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Baker

tion pendant six ans, d'abord comme secrétaire au Trésor puis comme secrétaire général pendant les deux dernières années. Je le connais comme un ami et un associé qui a toujours placé les intérêts du pays en premier.

Mais le président s'est surtout félicité que M. Baker, 61 ans, ait accepté de devenir son nouveau secrétaire général: « Je suis vraiment ravi qu'il accepte de prendre cette responsabilité et de m'aider à organiser le personnel de la Maison-Blanche pendant deux années de travail résolu ».

Mme Nancy Reagan, qui a mené une intense campagne contre M. Reagan, s'est immédiatement félicitée du choix de M. Baker, un « ami de longue date ». « Je suis ravie qu'il soit avec nous », a-t-elle dit.

Plusieurs élus du Congrès ont aussi-tôt commenté favorablement le choix du président Reagan. Le sénateur James Sasser (démocrate-Tennessee) a estimé que M. Baker « donnerait à la Maison-Blanche une bouffée d'air substantielle » et approuverait « un peu de crédibilité ».

Pour le sénateur Robert Dole, leader de la minorité républicaine, « Howard Baker est l'homme qu'il faut au moment opportun pour cette période critique à la Maison-Blanche. Son expérience, sa crédibilité et le respect dont il jouit serviront bien le président et le pays ».

La Maison-Blanche avait annoncé hier matin que le président « avait l'intention de procéder à des changements dès que possible ». Mais peu d'observateurs s'attendaient à une action aussi rapide de M. Reagan, pressé de toutes parts de « faire le ménage » après les révélations sur l'affaire iranienne.

Le remplacement de M. Regan en cette période critique n'a pas été tché aisée. Selon la presse, M. Paul Laxalt, un proche du président, et M. Drew Lewis, secrétaire aux transports, ont tous deux décliné le poste de secrétaire général qui leur avait été offert.

◆ Mulrone

à faire une déclaration sur la souveraineté dans l'Arctique, ou à évaluer une requête personnelle de M. Mulrone d'amener la question de l'Afrique du sud à la table du Sommet des sept, en juin à Venise; ■ moralité publique: à la première occasion, qui pourrait survenir plus rapidement qu'on ne le pense, M. Mulrone entend déposer aux Communes ce qu'il appelle son « morality package »: réglementation de la fonction de lobbyiste, réforme de la loi électorale en ce qui a trait au financement des partis politiques et directives plus strictes sur les conflits d'intérêt. Le travail est très avancé et le chef conservateur est tellement pressé d'agir qu'il n'attendra peut-être pas les recommandations de la Commission Parker sur l'affaire Stevens;

■ réforme fiscale: le mois de mai sera surtout occupé par le lancement du débat sur la réforme fiscale et le projet de réforme de l'assurance chômage: dans les deux cas, on espère que le flair politique de nouveaux mandarins fédéraux comme les Québécois Stanley Hart et Michel Caron, devraient éviter les erreurs des premiers mois, alors que M. Wilson trébuchait sur la question de l'universalité du régime de pensions de vieillesse;

■ libre-échange: les négociations vont tellement bien qu'hier encore, c'est un leader des Libéraux de Toronto, Donald Macdonald, qui déploie la pauvreté de la stratégie de relations publiques du gouvernement fédéral. Les milieux d'affaires en particulier reprochent à Mme Patricia Carney de ne pas coopérer avec les négociateurs canadiens et de ne pas avoir commencé à vendre le concept d'une entente de libre-échange: cela pourrait lui coûter son portefeuille tant on estime que le défi est trop important pour elle;

■ le sommet économique, à Venise en juin, permettrait au premier ministre de relancer le dossier de l'Afrique du sud, une question sur laquelle il a l'appui d'une vaste majorité de Canadiens. Si cela devait s'avérer un succès, ce serait un tremplin idéal pour les deux sommets du Commonwealth et de la Francophonie qui suivront à l'automne au Canada;

■ développement régional: le sujet devient de plus en plus explosif, en particulier dans les provinces maritimes et en Colombie-Britannique où les taux de chômage ont atteint des niveaux de crise. La question sera encore exacerbée par les élections partielles dans Saint-Jean à Terre-Neuve d'ici la mi-juillet et les hauts fonctionnaires du ministère de l'Expansion industrielle régionale se plaignent de l'indécision et du manque d'imagination de leur ministre, Michel Côté. C'est l'un des cas les plus embarrassants pour le premier ministre dans la préparation de son remaniement;

■ peine de mort: L'ensemble des mois du printemps seront en outre dominés par le débat sur la peine de mort, la stratégie du premier ministre et des membres de son cabinet sera de s'en tenir le plus possible à l'écart. Le débat aura au moins l'avantage de servir d'extoite à l'extrême droite du parti qui avait besoin de cela pour se défaire;

■ les sommets: L'automne risque d'être dominé par un débat sur le libre-échange, en cas d'accord avec les États-Unis, et par la visite de dizaines de chefs d'État ou de gouvernement, de la Reine et du Pape, à l'occasion en particulier des réunions de la Francophonie à Québec en sep-

tembre et du Commonwealth en octobre à Vancouver. Ce seront là autant d'occasions pour le chef du gouvernement de se faire valoir sans grands risques puisque sa politique étrangère est l'une des moins contestées au pays.

L'abondance des sujets à l'agenda du gouvernement pose cependant le problème de la coordination: actuellement, le Secrétaire principal du premier ministre, Bernard Roy, n'a pas d'autorité sur la machine fédérale, le Greffier du Conseil privé, Paul Tellier, n'est plus en grâce au Bureau du premier ministre, et l'ancien président du parti, Dalton Camp, n'a pas réussi à s'imposer depuis septembre.

Si les ministères sectoriels, en particulier aux Finances, au Bureau des négociations commerciales, et aux Relations fédérales-provinciales, donnent toute satisfaction, on sent le besoin d'une agence centrale de coordination. Le scénario le plus souvent évoqué est d'une part l'arrivée d'un professionnel de la Big Blue Machine - comme Brian Armstrong ou John Tory (deux anciens collaborateurs de Bill Davis) au poste de chef de cabinet du premier ministre, pour assurer en particulier de meilleures relations avec le parti. D'autre part, le premier ministre serait tenté d'amener Stanley Hart ou l'actuel sous-ministre de l'Énergie (Arthur Kroeber), à la tête du Conseil privé, pour rétablir la coopération avec les mandarins du pouvoir.

C'est à toutes ces questions que M. Mulrone et ses conseillers ont réfléchi depuis un semaine. Si la date des remaniements semble encore un secret bien gardé, deux conclusions s'imposent aux observateurs à Ottawa: ■ M. Mulrone n'a plus le choix et ça presse.

◆ Doré

peut-être moins présent qu'il ne l'était mais je crois que l'idée de créer les conditions qui permettraient un développement économique accru est encore une préoccupation du gouvernement », affirme-t-il.

Cependant, le maire de Montréal est assez critique de l'attitude du gouvernement du Québec dans d'autres dossiers comme celui du financement des corporations de développement économique et communautaire, où Québec diminue sa subvention pour demander à Montréal de combler la différence.

« Il y a une approche générale de la part de Québec de décentraliser par les comptes à payer et ça finit par être fatigant pour les municipalités, qui n'ont pas l'impôt sur le revenu ».

Selon M. Doré, si le gouvernement québécois veut changer les règles du jeu et demander aux municipalités de jouer un rôle accru en matière de développement économique ou d'aide à caractère social « au sens large », il faudra donner aussi aux villes les ressources correspondantes.

« Il est clair qu'à Québec, les gestionnaires sont coincés par des mesures de compressions budgétaires et qu'ils aiment bien refiler la facture à quelqu'un d'autre. Nous, on veut bien prendre nos responsabilités, mais on ne nous fera pas faire de la redistribution de revenus à partir d'une base foncière ».

D'autre part, l'administration montréalaise s'attend aussi à un changement d'attitude de la part du gouvernement québécois en ce qui touche à la fiscalité municipale.

Le maire dit être très conscient des hausses importantes dans les comptes de taxes qu'ont reçus certains contribuables au cours des dernières semaines, malgré une légère réduction du taux de la taxe foncière et l'abolition de la taxe d'eau.

Cette situation, répète-t-il, est due à la loi provinciale sur la fiscalité municipale qui établit que l'évaluation des propriétés doit refléter leur valeur marchande.

Or, le marché de l'immobilier à Montréal est en train de rejoindre les niveaux de Toronto, ce qui entraîne des hausses importantes de la valeur marchande et de l'évaluation des propriétés.

Selon M. Doré, il y a deux moyens de protéger les propriétaires contre les hausses brusques de l'évaluation et donc du compte de taxes, soit le plafonnement des hausses et un taux de taxes variable, deux solutions qu'il entend presser Québec d'accepter, mais que la Ville ne peut présentement utiliser.

« Si une poussée spéculative devait faire augmenter de 30 à 40 pour cent l'évaluation d'une propriété en une année, la loi pourrait prévoir que l'augmentation du compte de taxes global ne pourrait excéder dix pour cent, plus l'augmentation des dépenses municipales. Ainsi une augmentation de 35 ou 40 pour cent serait assumée sur deux ou trois ans ».

D'autre part, le maire voudrait qu'on lui permette d'imposer un taux variable de taxation, comme on le permet déjà en quelque sorte par l'imposition de surtaxes sur les terrains vacants ou sur les immeubles industriels.

M. Doré affirme voir certaines réticences à Québec à remettre ainsi en question la réforme de la fiscalité municipale mise en place à la fin des années 1970.

Mais toutes les municipalités de la Communauté urbaine partagent le point de vue de Montréal sur ce sujet et le rapport Parizeau, signé par l'auteur même de la dernière réforme, admet que la taxe foncière n'est pas « neutre » et qu'on peut songer à des moyens tels que le taux variable.

« Quand le premier ministre Bourassa m'a appelé pour me féliciter de mon élection je lui ai tout de suite indiqué qu'il nous faudrait parler de fiscalité. Après l'emploi, il s'agit de notre priorité de 1987 », affirme le maire.

Par ailleurs, le premier magistrat montréalais affirme vouloir que le gouvernement du Québec adopte une loi garantissant le niveau de sa participation au financement du transport en commun.

« Le financement est actuellement fixé par décret gouvernemental. Cette année, nous ne savions pas ce qu'allait être la participation de Québec deux jours avant de présenter le budget de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM). Il faut que ce financement soit assuré par une loi, pas par un simple décret », soutient M. Doré.

Le maire de Montréal est, d'ailleurs, prêt à revoir l'ensemble du dossier du financement du transport en commun.

Ainsi M. Doré se dit prêt à payer sa part des infrastructures (actuellement entièrement financées par la province) si Québec accepte d'augmenter sa contribution aux coûts d'exploitation, peut-être en ouvrant de nouveaux champs de financement comme des ristournes sur la taxe sur l'essence ou l'immatriculation.

Enfin, M. Doré veut que cesse la situation dans laquelle un organisme planifie le développement du transport et un autre, la STCUM, s'occupe uniquement de l'exploitation.

« Je suis un peu tanné de me trouver dans une situation où la planification se fait d'un côté et l'exploitation de l'autre sans interconnexion. Il faut que quand on planifie on tienne aussi compte de la façon dont on va exploiter et financer », affirme-t-il.

Quant à la question d'éventuelles annexions à Montréal, le maire affirme ne pas faire de maraude chez les villes de banlieue et n'avoir été approché par aucune d'entre elles.

Par contre, « il y a toujours des avantages en termes d'économies d'échelle de s'intégrer à un plus grand ensemble à condition qu'on n'y perde pas sa spécificité ».

M. Doré veut donc que ce soit le comportement et la qualité des services de Montréal qui encourage les annexions, au lieu des fortes pressions auxquelles on a pu assister au cours des dernières années.

Enfin, le maire se défend bien d'avoir gonflé l'appareil municipal par l'embauche de nombreux attachés politiques au cabinet de l'exécutif.

Il soutient que son administration emploiera, lorsque toute les embauches seront complétées, 36 personnes au Cabinet de l'exécutif, contre 43 dans l'ancienne administration et que l'enveloppe budgétaire pour ces personnes est d'environ \$400,000 moins élevée que sous l'ancien régime.

◆ Dissensions

ont-ils expliqué au cours d'une conférence de presse. Ce n'est pas par peur que le débat est retardé, ont-ils également dit, affirmant que le gouvernement avait montré sa détermination en réglant le problème des « illégaux » et en faisant adopter la loi 142.

Si le gouvernement retarde ainsi le débat, c'est tout d'abord, même s'il dit ne pas avoir peur, qu'il veut agir prudemment. Echaudé par le débat de l'automne dernier qui avait été précipité, il veut prendre le temps cette fois de bien se préparer, tout en laissant les esprits se calmer. Le caucus était, voilà encore quelques jours, tout à fait incertain. Les débats au caucus ont d'ailleurs été ardues comme le démontre l'interdiction faite aux députés par M. Bourassa d'évoquer publiquement leurs discussions. En fait, l'absence d'un consensus au sein du gouvernement est évidente.

Ce délai s'explique aussi du fait que le gouvernement n'a pas à ce moment-ci de solution précise à proposer. Selon Mme Bacon, il y a tout plein de travail à faire encore. Pendant ces deux jours de réunion, les députés n'ont de fait pas abordé le fond du débat au plan des solutions, si ce n'est que superficiellement. On s'en est tenu à élaborer les paramètres généraux d'une solution et à définir une démarche et un échéancier. La décision la plus surprenante prise hier aura été celle relative à l'échéancier. Les pressions venant de la communauté anglophone et des députés la représentant allaient dans le sens d'une action rapide. On exigeait que le gouvernement tienne ses engagements électoraux de permettre une forme de bilinguisme dans l'affichage.

Rien ne garantit formellement dans les engagements pris hier par M. Bourassa qu'il y aura une action rapide. Lorsqu'il parle d'automne, il qualifie ses intentions en employant le mot « possiblement ». Il dira que ce pourrait être avant ou après, en réponse aux questions des journalistes. Puis il ajoutera qu'il espère que tout soit réglé avant que la Cour suprême ne rende une décision sur l'appel qu'on logera sur un jugement invalidant les dispositions de la loi 101 relatives à l'affichage. Cela conduirait 1989 éventuellement, soit bien près des élections.

Par ce délai, le premier ministre réussit à éviter tout d'abord un premier écuil. Le débat linguistique en étant reporté ne viendra pas entacher la préparation et le déroulement du Sommet de la francophonie qui aura lieu à Québec au début de septembre. Au moment où on fera la promotion de la langue française au plan international, un tel débat aurait pu affecter la crédibilité de M. Bourassa qui agit comme vice-président de cette rencontre.

La démarche dont les députés ont convenu par ailleurs hier prévoit que le débat sera public. Lorsque le gouvernement sera prêt à faire ses propositions, trois options seront d'abord envisagées: conférence de presse, débat à l'Assemblée nationale ou débat en commission parlementaire. Tout dépendra de la nature des propositions qui seront soumises et le degré de consensus qu'elles seront susceptibles de susciter. M. Bourassa rappellera hier qu'on lui avait reproché l'automne dernier de vouloir agir en cachette. Une telle possibilité est totalement éliminée, a-t-il assuré, promettant l'ouverture et la transparence.

Ces propositions seront définies au cours des prochains mois par le comité ministériel que préside Mme

Bacon. Celui-ci comprend huit ministres: Michel Graton, John Ciaccia, Pierre Macdonald, Herbert Marx, Gil Rémillard, Claude Ryan, André Valleraud et Mme Bacon. Le caucus des députés a obtenu hier que quelques députés puissent participer aux travaux du comité qui fera rapport ultérieurement au Conseil des ministres et au caucus. Le comité s'ajoutera le personnel nécessaire pour mener ses travaux.

Le comité pourra proposer divers types de solution, a dit par ailleurs le premier ministre. Des amendements à la loi ne sont pas exclus, tout comme l'adoption de nouveaux règlements. Tout dépendra des changements qu'on veut apporter de façon précise à la loi 101.

Ce qui est clair à l'issue de ce caucus, a noté le premier ministre c'est que les députés ont convenu de maintenir l'essentiel de la loi 101. Après les divers changements apportés à cette loi depuis quelques années, que ce soit par des amendements ou à la suite de jugements de tribunaux, « il n'est pas question de remettre en question l'essentiel de cette loi », a dit le premier ministre qui a insisté sur la nécessité d'assurer « le progrès, l'essor et la sécurité du français au Québec ».

Ce qu'il faut chercher à faire, prétend M. Bourassa, c'est de concilier cet objectif avec la volonté du Parti libéral de respecter les principes fondamentaux du système démocratique, « en l'occurrence, la liberté d'expression ».

Ce que le Parti libéral fait, c'est de rejeter les solutions extrêmes, de prétendre M. Bourassa. Selon lui, les autres solutions se résument au bilinguisme intégral d'un côté et à l'interdiction d'afficher en anglais, une solution déjà condamnée par les tribunaux. Notons que le premier ministre et Mme Bacon se sont refusés à préciser plus loin la nature des options qu'ils avaient soumis à la discussion du caucus. Les députés se sont d'ailleurs tous gardés de parler aux journalistes ayant reçu une sévère directive du premier ministre d'éviter de commenter publiquement les décisions prises au caucus.

En attendant que le gouvernement ait fait son lit et apporté des amendements à la loi 101, cette loi s'appliquera intégralement. Le fait que le gouvernement ait appelé du dernier jugement de la Cour d'appel redonne à la loi sa validité, a expliqué le premier ministre. Au passage, il n'a pas écarté de recourir à la « clause non-obstant » pour soustraire la loi 101 aux dispositions de la Charte constitutionnelle des droits et libertés qui autrement a préséance. M. Bourassa a aussi noté que le gouvernement entendait prendre les mesures pour faire appliquer les dispositions de la loi 101 en matière d'affichage. Les poursuites prises ces dernières semaines sont garantes de l'avenir, pense-t-il.

◆ Charlevoix

Selon ce dernier, la CSN a tout fait cet hiver pour attaquer l'industrie du tourisme dans Charlevoix. « Cela se prouve et cela se chiffre. C'est la CSN qui a provoqué la fermeture de la station de ski du Mont Grand-Fonds, a dit M. Tremblay. Or, cette seule fermeture a entraîné des pertes évaluées à au moins \$25 millions pour l'économie de la région ».

Selon M. Pierre Tremblay, quelque 800 travailleurs de l'hôtellerie de la région ont déjà perdu leur emploi à cause du conflit du Mont Grand-Fonds. Pour les aubergistes, qui attireraient leur clientèle avec des forfaits incluant le ski à Grand-Fonds, c'est la catastrophe.

À l'Auberge Au Petit Berger, à Pointe-Au-Pic, le propriétaire Jacques Lemire s'arrache les cheveux. « En février, le taux d'occupation de mes chambres n'a été que de 24 %. À pareille date l'an dernier, il était de 70 % », confie-t-il.

De la trentaine d'employés à son service, plus qu'un seul a préservé son emploi. Comme une dizaine d'aubergistes du coin, M. Lemire fait constamment la navette entre Pointe-Au-Pic et Québec pour apaiser les investisseurs et sensibiliser le gouvernement à ses problèmes. « Je suis en train de perdre mon entreprise. J'avais pourtant mis huit ans à l'édifier. Gérard Larose devra payer pour cela », a dit M. Lemire.

L'Association des aubergistes de Charlevoix pourrait, selon M. Lemire, entreprendre des actions en dommages et intérêts contre la CSN, indépendamment du recours collectif exercé par l'ATC.

M. Pierre Tremblay a par ailleurs indiqué au DEVOIR que l'ATC étudiait la possibilité de lancer une campagne de cotisation de \$ 0,25 par employé, prélevé à la source, chez les travailleurs non syndiqués du Québec. Calquée sur celle que mène la CSN auprès de ses membres, cette campagne viserait à amasser des fonds pour sauver l'industrie du tourisme dans la région.

Hier, le ministre fédéral de l'Expansion industrielle Michel Côté a rencontré le président de la CSN Gérard Larose. Les deux hommes ont évidemment discuté du conflit au Manoir Richelieu. Selon le président Larose, rien de significatif en est ressorti.

Enfin, hier toujours, une nouvelle voix s'est prononcée hier sur l'épineux dossier du Manoir Richelieu. Il s'agit du NPD - Québec. Cette formation a en effet demandé au gouvernement Bourassa de retirer la propriété du Manoir Richelieu à l'homme d'affaires Raymond Malenfant.

« Seule la déprivation du Manoir pourra ramener la paix sociale dans la région de Charlevoix tout en y sauvant l'industrie touristique », a déclaré un porte-parole du NPD-Québec, M. Pierre Graveline.

Selon ce dernier, le conflit du Manoir Richelieu est fondamentalement un problème politique. C'est donc au gouvernement de réparer l'erreur qu'il a faite en privatisant à la hâte et à rabais cette entreprise aux dépens des conditions de travail de son personnel.

◆ Touche pas

senter un film allemand dans la compétition berlinoise. Il paraît que ça ne se fait pas si l'on est du genre à avoir peur des carnages.

Il y avait eu, cette semaine, la mise en pièces du *Miraculé* de Mocky où Jeanne Moreau dut faire des bassesses pour se rescaper, il y avait eu la chasse aux *Fous de Bassan*, la bataille avec Jean-Marie Straub, etc., mais là, au premier film allemand qui passe, ce fut l'hallali. Rétrospectivement, toutes les conférences de presse de l'hôtel Palace étaient des séances de salamalecs.

Qu'a-t-il donc le film de Meerappel, qui s'appelle tendrement *Die Verliebten*, c'est-à-dire *Les Amoureux*, pour déclencher de telles passions, des vagues de rires cyniques au Zoo-Palais, la plus forte huée collective de la semaine, des questions vaches en conférence de presse où, au premier tir, on apprenait déjà que le producteur était membre du comité de sélection de la Berlinale ?

Pour un observateur étranger, hier, le spectacle était plus dans la salle qu'à l'écran. J'ai pu observer deux ou trois choses de la nature allemande, du moins dans ses manifestations à Berlin. D'abord, le moins grave, mais le plus visible. *Die Verliebten* est un love story qui n'est pas américain.

La veille, dans la même salle, le public allemand majoritaire avait presque versé une larme devant *Children of a Lesser God* de Randa Haines, une femme également. Il avait regardé dans un silence attentif, sinon admiratif, ces beaux soleils d'automne qui descendaient sur le lac américain, pendant que s'embarquaient deux Américains, sur une musique américaine.

Du gruau, et avec beaucoup de sucre brun, et du lait épais. Le film de Randa Haines est une montagne de clichés, le jardin de roses qu'on nous a promis, et le problème de la surdité, qui était à la base de la pièce de Mark Medoff ne sera que d'appui au sempiternel love story annuel. Or, la même chose signée par un Allemand, ou pire une Allemande, ne passe pas à Berlin. Moins kitch que le film de Randa Haines, montrant des personnages plus complexes, entre autres le personnage masculin principal qui est un être inquiet, qui prend le contre-pied du séducteur, le film de Jeanine Meerappel n'avait qu'à montrer un nœuphar pour que les rires se déclenchent.

Le film, d'accord, remplace un peu le vrai par le beau, il est plutôt léché qu'inspiré, mais ce que je retiens, depuis cette ville où *Top Gun* fait les grandes salles des avenues, c'est qu'on boit ce qui est made in USA et qu'on crache ce qui est fait maison.

Moritz de Hadeln a souvent été critiqué pour son attitude envers le cinéma allemand. Fassbinder est venu tardivement à la Berlinale. Ses films sont peu invités, mais Jeanine Meerappel déclarait, hier, qu'y venir correspond à un carnage (« Mes amis m'avaient prévenue »), et il y a un problème de coexistence non réglé depuis les 37 ans d'existence de ce festival où l'on joue dur.

Mais venons au plus grave. Dans ce film, le personnage masculin circule en Yougoslavie à la recherche des traces de son père qui fut actif dans la barbarie nazie. Il est poussé par le besoin d'aller sur les lieux. Il a sur lui deux photographies de son père en uniforme, fier, devant un mur de pierre. Lent, secret, il veut retrouver cet endroit, le besoin est profond. Il croit qu'il règlera ainsi quelque chose d'indicible mais de blessant, son passé. Dans le Montenegro qu'il traverse, il rencontre une journaliste de la télévision, Yougoslave devenue Allemande, qui n'a pas la même tare, et qu'il va se surprendre à aimer. Barbara Sukowa, la Palme d'interprétation de Cannes en

86, joue fortement ce personnage devant Horst-Günther Marx, excellent au point que la contre-réaction du Zoo-Palais visait le personnage et non l'acteur.

Le retour sur la passé allemand des années 30 et 40 ne se fait pas encore sans heurts. Meerappel en a fait les frais. Des investives surgies du noir de la salle, des rires gras lorsque le personnage délaisse Sukowa pour se plonger dans sa quête intérieure, et, pointe de l'iceberg, des applaudissements rapides lorsque celui-ci meurt en sautant sur un mine d'une colline yougoslave laissée là par la Wermacht, tout cela c'était, dans la salle, plus que du cinéma.

En conférence de presse, en plus des attaques en tous genres sur l'esthétique du film ou le poids des personnages (genre: « Je n'ai rien connu les hommes faibles, mais... » ou « votre film ne contribue pas à l'avancement de l'humanité »), on pouvait, avec nos yeux et nos oreilles de nord-américains, déduire, en tout cas, qu'en Allemagne il y a des gens qui refusent ce sentiment de culpabilité que projette le personnage masculin dans son état d'Allemand, qu'il y a aussi ceux qui n'aiment pas qu'on parle de cela, mais que, surtout, toute tentative de retour sur le passé rend les individus hypersensibles.

Le film de Meerappel n'aura pas l'Ours d'or, il n'aura eu que les griffes. Mais la représentation d'un film sur ce sujet, fusse-t-il effectivement raté sur le plan formel du cinéma, aura remué le ventre de la Berlinale.

Hier, on a vu également le fameux *Tema*, de Gleb Panfilov, l'un des films soviétiques en compétition. Fameux, parce qu'il s'agit d'un film terminé en 1979, et gardé sous les verrous soviétiques depuis lors. Sa première projection à l'étranger (il est sorti à Moscou récemment, comme 11 autres films libérés par Gorbatchev) était un événement, mais plusieurs se demandaient, hier, ce qui avait bien pu faire peur à Brejnev, Andropov et Tchernomou réunis. Il y a bien un *refuznik*, vers la fin du film, qui quitte sa blonde en pleurant parce qu'il va fuir l'URSS, mais la scène dure quelques minutes.

Pour le reste, il s'agit d'une vieille histoire russe, plus russe que la vodka, mais ramenée au goût du jour (en 79). Un écrivain qui se sent en panne d'inspiration part pour la province se ressourcer. La première neige est déjà là, au bout de la plaine le clocher! Gogol, il y a 120 ans, connaissait le scénario... Gleb Panfilov, qui est venu à Berlin défendre un film qu'il a dit pas trop vieilli, a avoué que, pour être sincère, il ne comprenait pas lui non plus l'interdit qui a frappé ce film.

Il a parlé lui aussi du « dégel » (il doit faire chaud à Moscou par les temps qui courent), il a expliqué qu'une commission des conflits avait été créée récemment et que son travail était de revoir ces films cachés et de les réhabiliter. Douze ont ainsi connu la lumière des projecteurs. « Il n'est pas absolument nécessaire que ce soit des chefs d'oeuvre », a-t-il échappé. Personne ne le lui a fait dire.

Son écrivain russe est bien désabusé, c'est sûr, mais il ne casse vraiment pas les briques de la dialectique soviétique. Lors des deux conférences de presse soviétiques, un accompagnateur-interprète a demandé aux journalistes de retenir leurs questions trop politiques puisque mardi, le 2 mars, Elem Klimov, le secrétaire général de l'Union des cinéastes d'URSS sera disponible pour toutes ces matières. Nous sommes plusieurs à croire, ici, que Klimov va nous parler de « dégel »... En attendant, les bobines du documentaire soviétique sur Tchernobyl devraient être gelées quelque part... parce qu'on les attend toujours à Berlin.

Baker, au dessus de tout soupçon

WASHINGTON (AFP) — M. Howard Baker, choisi hier par le président Ronald Reagan pour prendre en charge le secrétariat général de la Maison-Blanche, après la démission de M. Donald Regan, est par bien des points l'antithèse de son prédécesseur.

Autant M. Regan, 68 ans, avait la réputation d'un homme abrupt, dur et même arrogant, ce qui lui avait valu l'inimitié de nombreux membres du Congrès, autant Howard Baker, 61 ans, est considéré comme un homme de conciliation, un médiateur par excellence, respecté sur la colline du Capitole où il a siégé pendant 18 ans.

Ironiquement, Howard Baker que le scandale de l'Irangible amène à la Maison-Blanche était devenu célèbre à l'époque du scandale du Watergate qui avait conduit à la démission le président Richard Nixon. Principal membre républicain de la commission spéciale d'enquête du Sénat, M. Baker avait à l'époque impressionné par son calme et sa pondération lors des audiences télévisées de la commission.

Il posait à l'époque une question que d'autres adressent aujourd'hui au président Ronald Reagan: « Que savait le président et quand l'a-t-il appris ? ».

Élu sénateur du Tennessee en 1966, M. Baker avait décidé d'abandonner son siège en 1984 pour pouvoir se lancer dans une éventuelle course à la présidence en 1988. Il avait déjà en 1980 brièvement tenté de devenir le candidat républicain à la présidence

des États-Unis, qui fut finalement Ronald Reagan.

Pendant quatre ans, de 1981 à 1985, M. Baker fut le leader de la majorité républicaine au Sénat, poste où il assura l'approbation par le Congrès du programme de M. Regan, faisant notamment voter les réductions d'impôt et l'augmentation des dépenses militaires.

Évoquant à l'époque son caractère conciliant, le sénateur Alan Simpson déclarait: « Nous abusons de sa gentillesse » et ce trait de caractère pourrait, selon certains, se révéler un problème pour M. Baker dans une Maison-Blanche souvent déchirée par des rivalités internes.

Pour le Congrès, extrêmement sévère ces derniers temps pour M. Donald Regan, M. Baker est un homme du sérail. Son père et sa belle-mère ont servi dans la législature locale du Tennessee et son beau-père, M. Everett Dirksen, fut un célèbre leader de la minorité républicaine au Sénat.

Sa souplesse lui a parfois valu l'inimitié de la « nouvelle droite » du parti républicain qui lui reprochait notamment d'avoir assuré en 1978 la ratification par le Sénat des traités sur le canal de Panama négociés par le président démocrate Jimmy Carter.

Son accession au secrétariat de la Maison-Blanche semble indiquer qu'il se contentera d'être le bras droit du président Reagan et qu'il ne cherchera pas à briguer sa succession en 1988, comme il l'avait envisagé.